<36635624710014

MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES-HISTORIQUES

SUR

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE,

LE COMTE JEAN CAPODISTRIAS.

Lith RACINET, place St Germ l'Auxerrois, 3.

Ch Lemoine fecit.

je vous salue et je suis
tout à vous.



Né à Corfou l'an 1776,
Assassiné à Nauplie l'an 1831.

MÉMOIRES

BIOGRAPHIQUES-HISTORIQUES

SUR

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE,

LE COMTE JEAN CAPODISTRIAS,

Avec des notes [illegible] historiques, [illegible] politiques, [illegible] sur plusieurs [illegible], accompagnés des pièces justificatives [illegible] pour servir de documents à l'histoire contemporaine [illegible] de Capodistrias sur Ali Pacha de Janina.

PAR

André Papadopoulo-Vrétos,

DOCTEUR EN MÉDECINE, [illegible] MEMBRE [illegible]
DE [illegible] ROYAL [illegible] EMENT [illegible] LETTRES [illegible]
ET DE LA SOCIÉTÉ [illegible] DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE NAPLES,
ANCIEN [illegible] DE L'UNIVERSITÉ [illegible] A CORFOU.

TOME PREMIER.

[illegible] est un [illegible] le comte Capodistrias [illegible]
[illegible]
[illegible]

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, [illegible]

RUE JACOB, N° 56.

1837.



MÉMOIRES
BIOGRAPHIQUES-HISTORIQUES

SUR

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE,

LE COMTE JEAN CAPODISTRIAS,

Avec des notes critiques, historiques sur plusieurs événements politiques, ainsi que sur plusieurs personnages étrangers et grecs; accompagnés des pièces justificatives et authentiques pour servir de documents à l'histoire contemporaine, et suivis d'un ouvrage posthume de Capodistrias sur Ali-Pacha de Janina.

PAR

André Papadopoulo-Vretós,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE CORRESPONDANT ÉTRANGER DE L'INSTITUT ROYAL D'ENCOURAGEMENT DU ROYAUME DES DEUX-SICILES, ET DE LA SOCIÉTÉ PONTANIENNE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE NAPLES, ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ IONIENNE, A CORFOU.

TOME PREMIER.

La tombe est un creuset où l'on éprouve l'homme; le *comte Capodistrias appartient désormais à l'histoire.*

EYNARD.—*Lettres et Documents officiels relatifs aux derniers événements de la Grèce;* pag. 21.

PARIS,

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES ET CIE,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, N° 56.

1837.

A

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS

ET

A MESSIEURS LES MEMBRES DES ANCIENS COMITÉS PHILHELLÉNIQUES DE L'EUROPE.

Messieurs

Il est à la connaissance de tout le monde que votre zèle infatigable, et votre sollicitude philanthropique soutinrent la cause sacrée d'un peuple chrétien, qui luttait contre ses barbares oppresseurs avec la plus grande valeur, et une constance héroïque pour reconquérir la liberté et les lumières dont jouissaient ses ancêtres, les glorieux fondateurs de la civilisation européenne.

Votre noble persévérance à secourir les malheureux Hellènes, et vos généreux efforts à intéresser les plus puissants Souverains de l'Europe en faveur des débris de l'immortelle population de Missolonghi, furent enfin couronnés par le traité du 6 juillet 1827.

L'affranchissement de la Grèce date de cette heureuse époque, et la reconnaissance d'une nation entière vous a décerné, Messieurs, le titre que vos libéralités, inouïes dans l'histoire, vous avaient depuis longtemps acquis, celui de *Bienfaiteurs des Hellènes*.

Mais vos soins généreux, Messieurs, et la charité des chrétiens de l'Occident devaient naturellement avoir un terme. Vous avez donc jugé avec raison que le temps de mettre le sceau à cette œuvre de bienfaisance générale de tous les peuples de l'Europe, devait être le moment où la Grèce venait de se constituer en Gouvernement provisoire, sous la

direction d'un haut et illustre personnage, connu de vous tous, Messieurs, pour sa sagesse et son patriotisme.

Le comte JEAN CAPODISTRIAS, assuré de l'assentiment sincère que lui donnèrent les trois Cours alliées, et encouragé par l'approbation générale de l'Europe, partit pour le sol classique des lettres et des arts, accompagné de vos vœux désintéressés, ne désirant autre chose que le bonheur des Grecs modernes.

Son arrivée en Grèce fit soudain disparaître l'anarchie, la piraterie, et bientôt l'instruction primaire se répandit dans les plus petits villages, grâce au succès rapide qu'eurent les écoles mutuelles. Ainsi, la juste confiance de tous les Philhéllènes à la capacité de CAPODISTRIAS surpassa même leurs espérances, et votre Comité central de Paris se hâta d'annoncer au public cette agréable nouvelle en ces ter-

mes : — *Le nouveau Président a mis le temps à profit : il a fait plus qu'on ne pouvait espérer des faibles ressources qui lui étaient offertes.*

La Grèce, Messieurs, jouissait déjà des fruits de l'ordre et de la tranquillité introduits par une sage administration, lorsqu'un horrible assassinat, effet d'une *conspiration politique* et non d'une *vengeance personnelle,* vint la priver du seul homme qui pouvait la rendre heureuse. Mon assertion est assez justifiée par la *déplorable* administration de la Régence Bavaroise, qui a gaspillé en trois ans l'emprunt de 40 millions de francs, sans pouvoir obtenir de la masse du peuple ni la confiance, ni l'affection et l'estime qu'il avait accordées au comte Capodistrias, signalé à son amour sous le nom populaire de *Barba Gianni,* le Père Jean.

A la nouvelle de son horrible assassinat,

l'Europe se trouvait agitée par les secousses de grands événements politiques qui venaient d'avoir lieu, et les ennemis de CAPODISTRIAS en profitèrent pour le calomnier. Néanmoins, plusieurs honorables Membres de votre ancien Comité Grec de Paris, *gardant leur sympathie pour la Grèce*, se réunirent à l'appel qui leur fut fait par un de vos collègues, M. le chevalier EYNARD, et ils crurent nécessaire de publier les *Documents officiels* qu'il leur avait transmis, pour *rendre un hommage à la justice et à la vérité.*

Tel est aussi, Messieurs, le but que je me suis proposé en publiant mes *Mémoires* sur le vertueux comte CAPODISTRIAS, si indignement assassiné ; et un tel ouvrage doit naturellement voir le jour sous les auspices de ses amis, les *Bienfaiteurs des Hellènes.*

Veuillez donc, Messieurs, en accepter la dédicace comme un témoignage de ma grati-

tude particulière pour votre noble dévouement au bonheur de ma patrie.

Fort de votre protection, je serais à l'abri des traits de la calomnie, et je me verrais encouragé pour continuer à révéler à l'Europe cette vérité des faits historiques que la malveillance s'efforce de lui tenir cachée.

Agréez enfin, Messieurs, les hommages de ma haute considération, et de mon profond respect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Docteur PAPADOPOULO.

Paris, le 26 février 1837.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

Témoin oculaire des événements politiques qui ont bouleversé de fond en comble la malheureuse Grèce, du commencement de l'an 1831, jusqu'à celui de l'an 1833, nous nourrissions depuis longtemps l'idée de publier nos Notes, pour faire connaître à l'Europe la vérité des causes de l'assassinat du *Président de la Grèce*, si lâchement calomnié avant et après sa mort, par des hommes qui ne respirent *que priviléges pour eux, et oppression pour le peuple.*

Nous pouvons assurer le public qu'à la lecture des articles publiés dans quelques journaux français et anglais, notre âme était indignée, en voyant les faits défigurés à dessein par l'aveugle esprit de parti; et notre conscience nous reprochait sans cesse l'ajournement de notre projet, qui pouvait rendre de grands services aux vrais amis du bonheur des peuples, en leur démas-

quant l'égoïsme ambitieux des prétendus *hommes libéraux* de la Grèce.

Mais des circonstances particulières, dont la connaissance serait au reste inutile pour le public, s'opposaient à l'accomplissement de cette espèce d'engagement tacite, qu'on nous passe l'expression, contracté avec la *noble victime* du parti aristocratique de la Grèce, ayant eu le triste honneur d'avoir été un des médecins appelés à constater officiellement, devant le sénat grec, la mort du Président Jean CAPODISTRIAS.

Aujourd'hui, ces circonstances, Dieu merci, en grande partie, n'existent plus ; et la *Relation sur les affaires de la Grèce*, que nous avons lue dans les n°s 22, 23, 24, 25 et 26 du PORTFOLIO, nous a encouragé à publier enfin nos Mémoires, sans craindre désormais aucune persécution en retournant dans notre pays natal.

En effet, si le *Portfolio* n'eût pas publié la susdite *Relation*, nous courions le risque, à cause de notre ouvrage, d'être considéré comme hostile à l'Angleterre, laquelle est une des puissances signataires du traité du 6 juillet 1827, et, ce qui nous importe surtout, la *protectrice exclusive* des

îles Ioniennes, où nous avons vu le jour. Nos ennemis, sans doute, auraient pu interpréter notre libre langage comme le résultat d'une rancune envers les protecteurs de notre pays, ayant été forcé, pour ainsi dire, d'abandonner l'honorable place que nous occupions à Corfou, à la suite d'une *menace arbitraire* du secrétaire du lord Haut-Commissaire, si indigne dans la bouche d'un *citoyen anglais*, et si contraire à tout principe de justice.

Nous devons donc savoir gré à l'auteur anonyme de la *Relation sur les affaires de la Grèce*, d'avoir un peu mis au jour les intrigues du résident anglais M. *Dawkins*, car nous pouvons, usant du même droit, donner le réçit des coupables menées secrètes du parti Dawkins et Compagnie, sans avoir même l'air d'être considéré comme ennemi des Anglais qui étaient en Grèce de notre temps.

Ce qui était, il y a quatre ans, une crainte fondée, aujourd'hui serait une pusillanimité ridicule, particulièrement lorsque nous considérons que le Ministère anglais actuel, ayant enfin reconnu les intrigues de son diplomate,

lui a manifesté sa désapprobation, en le rappelant du poste lucratif et honorifique, que, pour le malheur de la Grèce *, il occupa pendant sept ans consécutifs.

Mais, le croira-t-on, que malgré cet immense service personnel que nous rend la *Relation* susdite, nous nous voyions dans le cas de réfuter son auteur en maintes occasions? Oui, tel est le devoir d'un homme qui s'est dévoué au culte de l'auguste vérité, et qui préfère la médiocrité de sa fortune à l'opulence de ses adversaires, chamarrés d'étincelants uniformes et de larges rubans bleus, rouges, etc., devenus enfin riches, par le *déshonneur*, *la trahison*, *l'intrigue* et *l'assassinat*.

En lisant les n[os] du *Portfolio* cités plus haut, l'idée nous vint de nous occuper à faire connaître à ses éditeurs le tort qu'ils ont de ne pas se borner à la publication des *Documents politiques relatifs à l'histoire contemporaine*, mais d'insérer dans

* Nous pensons que le président de la régence bavaroise n'avait pas tort de déclarer à ses collègues *qu'il considérait les malheurs passés, présents et futurs de la Grèce, comme l'ouvrage de M. Dawkins*. Voir, au n° 26 du *Portfolio*, la page 479.

leurs livraisons des *Récits historiques* où pullulent les mensonges, les erreurs, les faits inexacts et controuvés.

Au reste, nous avons abandonné notre idée, étant persuadé que la meilleure réfutation que nous puissions en faire est le rétablissement des faits dans leur vrai jour, dénaturés à dessein, afin de donner le change à l'Europe, qui ignore complétement les affaires de la Grèce, et rejeter sur les amis de l'ordre social les forfanteries des intrigants qui ont remué le ciel et la terre pour faire tomber le gouvernement de Capodistrias, et regagner sur ses ruines le pouvoir, si cher à leur égoïsme, et qui était à jamais échappé de leurs mains dévastatrices, si la conférence de Londres avait secouru à temps l'*infortuné* et *vertueux* Capodistrias.

Ici se présente à nos yeux une observation qui n'a été faite par personne : le *ministère Polignac* a été fatal pour la branche aînée des Bourbons, mais il a été plus fatal encore pour la malheureuse Grèce. Ce ministère suspendit tout secours à la Grèce dès le moment où il fut nommé*.

* Voir, *Lettres et Documents officiels sur la Grèce*, page 298. Paris, 1831.

Cependant *Polignac* était un des signataires du traité du 6 juillet.

Si, au moins, en février 1831, le nouveau ministère français et la chambre des députés, avaient écouté M. Eynard, lorsqu'il sollicitait si vivement un secours, le comte Jean Capodistrias existerait encore, et la Grèce aurait évité une *longue* anarchie. Le généreux Philhellène, voyant qu'il ne pouvait obtenir aucun secours, envoya, en mars 1831, 200 mille francs* de sa fortune, et ce secours prévint alors des désastres, mais ces moyens furent épuisés au bout de six mois.

Le Président de la Grèce réclama derechef inutilement qu'on vînt au secours du pays qu'il administrait : aucune des puissances n'envoya un sou ; et l'opposition, se réjouissant de son embarras financier, leva haut sa tête, et tout ce que l'intrigue peut inventer fut mis en jeu pour perdre ce grand citoyen, luttant seul contre toutes les difficultés.

Ses dernières lettres à son noble ami, le che-

* Nous savons, et nous pouvons affirmer sans craindre d'être démenti, que M. Eynard n'a pas encore été remboursé de cette somme.

valier Eynard, qui les communiqua à temps aux divers gouvernements, furent prophétiques. Dans l'une, il lui disait : « Si je suis secouru à temps par « les puissances, je réponds de l'ordre en Grèce « jusqu'à l'arrivée du souverain ; mais, si je ne re- « çois pas de fonds de suite, je vois avec douleur « *que tout tombera dans l'anarchie et la confusion.* » Il écrivait dans une autre, de quelques jours postérieure à la précédente : « *Si le gouvernement ne « reçoit pas de prompts secours, les désastres sont « certains.* »

La conférence de Londres se souvint enfin de la Grèce, et ordonna qu'un million de francs fût mis à la diposition du *Président* du gouvernement provisoire de la Grèce, mais c'était trop tard. L'ordre de l'envoi de ce million arriva à Paris, au moment même que le télégraphe de Toulon annonçait au ministère l'assassinat de Capodistrias.

Que de reproches amers ne doivent pas se faire continuellement les membres de la conférence de Londres. Si, au lieu de ce million, réservé à engraisser les paches de la régence bavaroise *,

* Au moment qu'on était en train d'embarquer ce mil-

elle eût expédié à Capodistrias, au mois d'août 1831, trois cent mille francs, aujourd'hui l'honorable comte d'Harcourt, ce généreux Philhellène, dans son constant intérêt pour la Grèce, n'aurait pas tenu à la Chambre des députés, le 13 janvier de cette année, le discours suivant :

« Je reviens à mon sujet. Je dis donc que ce sont uniquement des motifs d'humanité désintéressée qui ont dicté les premières démarches, qui ont nécessité les premiers secours accordés aux Grecs. C'est moins leurs souvenirs que leurs malheurs qui attiraient la commisération générale; ils étaient sous le couteau des Turcs, il fallait les en arracher; le ciel couronna les premiers efforts : ils ont recouvré leur indépendance. Mais, une fois émancipés, une fois les Grecs rentrés dans la condition des autres nations, la question changeait de nature; c'était à eux à

lion de francs en espèces, sur un brick français, à Toulon, arriva, par dépêche, l'ordre de la conférence de Londres, qui en suspendait l'expédition, ne connaissant pas l'état de la Grèce après l'assassinat de son Président. La conférence a eu tort, car, avec cette somme, elle aurait rendu plus de services à la Grèce, que n'ont pu lui être utiles les 40 millions accordés à la régence bavaroise.

s'organiser eux-mêmes : nous pouvions bien les accompagner de nos vœux, mais les mêmes raisons n'existent plus de leur consacrer nos ressources et nos trésors.

« Aussi, les premières propositions d'emprunt, en leur faveur, trouvèrent des contradicteurs, même parmi leurs plus zélés partisans ; mais si alors la question était problématique, elle est devenue plus claire quand on a su apprécier les premières conséquences de l'emploi de ces emprunts. L'argent donné a été dépensé en pure perte, et n'a servi qu'à alimenter les intrigues étrangères. Aucune amélioration n'a eu lieu ni dans le système des douanes, ni dans les finances ; on n'a même fait aucun fonds pour solder les premiers emprunts, pour l'amortissement. Quoique l'on ait stipulé, par l'article 7 du traité, que les revenus les plus clairs, les fonds les plus disponibles de l'État, seraient appliqués à l'amortissement de ces emprunts, le pays n'a été doté d'aucun établissement utile ; aucun monument d'utilité publique, aucun hôpital n'a été construit ; tout a servi à payer des troupes étrangères.

« Cependant ces mêmes troupes n'ont pas été capables de maintenir la tranquillité ; quand les derniers troubles ont éclaté dans le Maïna et l'Épire, on a été obligé de recourir aux milices nationales pour les réprimer.

« Croiriez-vous que, sur la modique somme destinée à la haute administration, le ministre bavarois touche 120,000 francs de traitement ? Il est vrai que les ministres grecs n'ont que 10,000 francs. Vous pouvez juger par cela, que tout est sacrifié aux étrangers, et que l'esprit national s'éteint et disparaît.

« A l'aspect de ces désordres, les plus honnêtes gens du pays se sont retirés ou ont donné leur démission *. On a pu croire que le roi lui-

* L'honorable M. d'Harcourt, ami, comme il est, de la vérité, nous permettra sans doute de lui faire observer que ses correspondants l'ont trompé en lui annonçant que *les plus honnêtes gens du pays se sont retirés ou ont donné leur démission.* Ni l'une ni l'autre de ces assertions n'est exacte. D'abord, *la plupart des honnêtes gens* de la Grèce ont été exclus du service par la Régence bavaroise, qui ne protégeait que les intrigants, et aucun de ces *braves citoyens* n'a pas même songé à donner jamais sa démission. Ces actes de patriotisme, si communs en France et en Angleterre, sont inconnus *aux prétendus libéraux* de la Grèce moderne. Mais pour être vé-

même était du nombre, car il a quitté la Grèce au moment où sa présence y semblait le plus nécessaire.

« Voudrez-vous solder de semblables désordres? Je ne le crois pas, je m'y oppose de tout mon pouvoir. Il faut attendre l'effet de nos conseils, il faut savoir s'ils peuvent exercer une influence salutaire sur cet état de choses.

« On dira peut-être que cet état de choses ne peut durer, ou bien que cela est inhérent au caractère des Grecs. Messieurs, c'est là une erreur et même une injustice. La nation grecque a des qualités; elle est vive, spirituelle, intelligente; elle se livre avec aptitude aux opérations commerciales; elle aime l'ordre et le repos; elle en a fait preuve, en se soumettant avec résignation et sans murmures, au chef et à la nature du gouvernement qui lui ont été imposés par les puissances étrangères. Malheureusement, il est

ridique, il faut que nous disions que du temps de Capodistrias, le seul *Mavrocordatos* donna sa démission. Pourquoi? Pour aller vivre à Hydra avec son ancien collègue *Georges Conduriotis*, et, de concert avec lui, diriger les manœuvres de l'opposition, dont le dernier acte fut l'assassinat du vertueux Président.

passé chez elle quelques hommes nourris dans le Fanar, et qui en ont rapporté l'esprit d'intrigue et de corruption.

« Si, au lieu de voir la Grèce comme on s'est plu à la représenter, on avait fait attention que cette malheureuse nation sortait à peine d'un long esclavage, on ne lui aurait pas adressé ces reproches, qui ont tendu à la flétrir, et on n'aurait pas cherché à ourdir des intrigues pour l'empêcher de s'élever au niveau des autres nations. Ce qu'on a fait contre la Grèce dans un esprit mercantile, est une indignité qui n'appartient pas à notre époque, et qu'on ne saurait flétrir avec trop d'énergie. »

Gloire éternelle au noble défenseur des droits de la nationalité grecque, et du caractère de ce peuple malheureux, mais toujours digne des regards de l'Europe! La masse de ce peuple a voulu et veut continuellement l'ordre et le repos.

Ainsi, nous serons assez dédommagé de nos peines si notre ouvrage parvient à détromper ceux qui, n'ayant aucune connaissance des affaires de la Grèce, ou étant mal informés, calomnient toute la nation grecque, en la considérant comme séditieuse et indocile à toute forme de gouvernement.

Nous adressons la même observation à ceux* qui rendent tous les Grecs responsables d'un crime atroce, qu'il faut rejeter sur un petit nombre d'intrigants, parmi lesquels figurent *plusieurs étrangers d'un rang élevé*, agents secrets et officieux, en Grèce, de cette *Propagande démagogique*, qui sans cesse travaille à semer la perturbation dans les grands et petits États de l'Europe.

* Nous faisons allusion à l'auteur d'un article, inséré dans un Journal littéraire destiné particulièrement à la jeunesse, à laquelle on doit exposer, pour son instruction, la vérité, et non des faits erronés. Voici ce qu'on lit dans le n° 23 de la *Mosaïque*, année 1834. — « CAPO-D'ISTRIA. Le carnage « cessa après la journée de Navarin, et l'indépendance de la « Grèce fut reconnue. On devait s'attendre à voir ce pays « s'appliquer à réparer ses malheurs et à cicatriser ses plaies; « mais ces Grecs modernes, il faut bien le reconnaître, ne « se sont guères montrés dignes de leurs ancêtres. Un long « esclavage les a dégénérés, ils se sont montrés plus barbares « que leurs oppresseurs, et quand ils n'ont plus eu à lutter « contre les Turcs, ils se sont déchirés entre eux. Capo-d'Is- « tria leur fut envoyé pour les gouverner, et malgré tous ses « efforts, malgré ses sacrifices personnels de toute nature, il « ne put parvenir à étouffer l'anarchie qui se levait sur un « point quand il la renversait sur un autre. On dit que, fort « dégoûté de tant de soins perdus, il sollicitait son rempla- « cement, lorsqu'il fut lâchement assassiné au moment où il « se rendait à l'église. »

Nous sommes heureux d'assurer nos lecteurs que le peuple grec n'est pour rien dans cet épouvantable épisode de l'histoire de sa glorieuse régénération. Au contraire, nous dirons, avec plusieurs membres de l'ancien Comité grec de Paris *: *il a vu avec horreur l'assassinat du comte Capodistrias, et l'acte aussi coupable qu'insensé de l'incendie de la flotte.*

L'assassinat de Capodistrias fut projeté dans une grande capitale de l'Europe, encouragé en Grèce par les fallacieuses promesses des *agents étrangers* de la Propagande, mis à exécution par quatre Grecs, et consommé par les deux *Mavromichalis*, desquels on avait exalté l'imagination, en leur faisant voir la *prétendue gloire*, dont ils se couvriraient, en délivrant la Grèce du *joug* de Capodistrias, ainsi que les *fruits qu'ils allaient*

* Voici les respectables noms de ces vrais amis de notre patrie, qu'on lit au bas de l'avis de leur publication, *Lettres et documents officiels relatifs aux derniers événements de la Grèce, qui ont précédé et suivi la mort du comte Capodistrias.* — André, duc de Broglie, Cottier, vicomte de Chateaubriand, duc de Choiseul, duc de Dalberg, comte *Alexandre* de Laborde, *Benjamin* Delessert, *Ambroise* Firmin Didot, comte *Eugène* d'Harcourt, Mahul, baron Ternaux, Villemain.

recueillir en immolant celui qui était le *seul obstacle* à la rentrée au pouvoir exécutif du *respectable*, selon eux, *Bey de Maïna.*

Notre assertion paraîtra un paradoxe à l'Europe, qui a toujours entendu dire que l'assassinat du Président de la Grèce a été l'*effet d'une vengeance personnelle;* mais il faut qu'enfin elle se désabuse, et le n° 22 du *Portfolio*, en soulevant un peu ce voile épais qui couvre les menées secrètes des amis de l'*ancienne opposition* grecque, est là pour faire connaître, d'une manière irrécusable, d'où est parti le signal de l'horrible mort de Capodistrias, parce que, malgré la catastrophe de Poros, on le voyait encore inébranlable sur son fauteuil de *Président de la Grèce.*

Refusera-t-on de croire à ces paroles, lorsque les éditeurs du *Portfolio* *, après avoir exposé comment on avait réussi à enthousiasmer les Mavromichalis, et au moment même où la France condamnait les *Fieschi* et les *Alibaud*, osent justifier les *assassins*, en disant : « Quelque cri-« minelle qu'ait été leur action en elle-même, ils « ont donné leur crime avec leur vie en offrande

* Voir le n° 22, à la page 256.

« sur l'autel de la liberté de leur pays, et le der-
« nier vœu du survivant fut de voir son nom s'asso-
« cier avec ceux d'Harmodius et d'Aristogiton, ces
« glorieux Athéniens, dont les glaives furent cou-
« ronnés de myrte. »

Nous ferons voir quelle foi méritent ces phrases banales et ces lieux communs d'un écrivain exalté et passionné. En dépit du Portfolio, qui appelle Capodistrias *tyran*, nous espérons convaincre l'Europe que cette *noble victime* de la haine d'un parti n'a pas été le *Despote*, mais le *premier Citoyen bienfaiteur* de la Grèce.

Pour rejeter ou admettre cette assertion, nous ferons préalablement cette question : Comment veut-on considérer le peuple grec, en 1831 ? Égal en civilisation et en lumières, nous ne dirons pas à celui de l'Angleterre et de la France, mais aux pays constitutionnels de l'Allemagne ? alors nous serons le premier à avouer que le *Président de la Grèce* fut un *Despote* dans toute l'acception de ce terme. Si, au contraire, on veut admettre que le peuple grec ne possédait, du moins jusqu'en 1831, que les lumières du XII[e] siècle; dans ce cas, nous en sommes sûr, tout le monde

conviendra avec nous, que Capodistrias fut pour la Grèce ce que le grand Côme de Médicis fut pour la Toscane, le *Père de la Patrie;* et, nous pensons que c'est l'acquisition de ce titre glorieux, qui soutenait le Président au moral et au physique, malgré ses pénibles travaux et les désagréments continuels dont il était abreuvé chaque jour.

Que l'Europe libérale se désabuse enfin, qu'elle veuille bien examiner au fond le but des mensonges des ennemis de Capodistrias, qui, nous osons le dire, s'il eût été un *Despote*, un *Tyran* vivrait encore; car jamais les Grecs n'ont assassiné leurs vrais despotes, leurs *petits tyrans.* D'ailleurs, un despote ne cherche pas à propager les lumières parmi le peuple, en organisant partout les écoles lancastriennes; il tâche, au contraire, de faire croupir le peuple dans l'ignorance, comme faisait jadis la république de Venise dans les îles Ioniennes. L'intention de Capodistrias était de faire faire au peuple grec une marche progressive dans la civilisation, ainsi qu'il l'écrivait à son ami, M. Eynard, en lui rendant un compte confidentiel des progrès du peuple

confié à ses soins.* — « Les Grecs sont doués de « toutes les plus belles qualités; chaque jour j'ap- « précie davantage cet excellent peuple. Quel « esprit! quelle facilité à tout faire! à tout ap- « prendre! Cependant nous sommes encore pour « beaucoup de choses au XIIe *siècle;* je ne puis « donc donner tout de suite aux Grecs les ins- « titutions du XIXe siècle; il faut que le peuple « *sache lire*, avant d'accorder la *liberté de la presse.* « Il en est de même de toutes les institutions que « les rêveurs politiques voudraient que j'accor- « dasse, comme si nous étions en Angleterre ou « en France. Je ne demande, je ne désire qu'avan- « cer l'époque de notre civilisation; nous y par- « viendrons promptement, j'en ai l'assurance; car, « je le répète, la nouvelle génération sera capable « de tout; mais il faut laisser le temps matériel, « et ma conscience me reprocherait de donner à ce « bon peuple des institutions pour lesquelles *il* « *n'est pas encore mûr.* D'ailleurs, je ne suis que « provisoire, et cette même conscience me repro- « cherait d'augmenter les difficultés qu'aura le

* Voir *Lettres et Documents sur la Grèce*, page 28.

« nouveau souverain que j'appelle de tous mes « vœux depuis longtemps, etc. »

Nous demanderons à présent : est-ce qu'un *Despote* écrit une pareille lettre confidentielle à un ami, qui avait de lui l'ordre positif de ne jamais publier ses lettres, et qui avait reçu des reproches pour l'avoir fait avant à cet ordre* ?

Défenseurs des droits des peuples, désabusez-vous, au nom de l'auguste vérité, sur les absurdes calomnies répandues à dessein contre Capodistrias par ses ennemis, tous animés, non comme vous, par l'amour sincère de vos patries, mais par la vengeance particulière et par une sotte ambition personnelle. Capodistrias ne désirait que le bonheur de la masse du peuple, en la protégeant contre ses oppresseurs, les *Primats*, qui sont les *aristocrates de la Grèce*, et ce fut à cause de cette protection, que la masse du peuple l'appelait, dans son langage autant naïf qu'expressif : Ὁ Μπάρμπα Γιάννης. Ὁ *Barba Gianni***, le Père Jean.

* Voir *Lettres et Documents sur la Grèce*, page 8.

** Les campagnards, et particulièrement les bergers du Péloponèse, ayant remarqué que depuis l'arrivée en Grèce du comte Capodistrias, leurs propriétés et leurs personnes étaient à l'abri des insolences des militaires et des fonc-

Veut-on une preuve irrécusable de l'amour que le peuple grec portait à Jean Capodistrias? On n'a qu'à demander : Par qui Capodistrias fut assassiné? Toutes les bouches vous répondront : Par les *despotes* de Maïna, les Mavromichalis. Cette vérité fut proclamée en face de tout le monde, par M. le lieutenant général Schneider, dans la lettre qu'il écrivit à deux feuilles de Paris, le *Journal des Débats* et *le Temps*, pour imposer silence aux lettres insérées dans le *Constitutionnel* et le *Courrier Français* par certains jeunes gens qui faisaient leurs études à Paris, et qui devinrent les détracteurs du chef de leur patrie. Les imprudents!

Mais qui étaient ces *braves* jeunes hommes? les fils des *aristocrates*, les *petits tyrans* de la Grèce, et entre eux, deux cousins des assassins Mavromichalis. Par contre, qui est le défenseur de Capodistrias? Le général en chef de l'armée française d'occupation en Morée, qui avait eu avec lui des rapports publics.

Le témoignage impartial d'un officier supérieur, si distingué et si libéral, comme M. le général

tionnaires publics, appelèrent cette nouvelle administration Ὁ καιρὸς τοῦ Μπάρμπα Γιάννη, l'*époque du Père Jean*.

Schneider, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, sera, pour la postérité, le panégyrique du Président de la Grèce, et la condamnation solennelle de ses détracteurs.

On ne pourra pas juger différemment lorsqu'on lira dans sa lettre ces paragraphes* : — « L'ambition « du comte Capodistrias était du patriotisme, un « dévouement d'autant plus vrai, que lui seul « était capable de comprendre les besoins du pays « et de le sauver de l'anarchie. Il l'a gouverné « comme il a cru devoir le faire, en luttant sans « cesse *en faveur des masses contre les prétentions* « *de quelques familles ou de quelques individus.* « C'est l'*aristocratie* qui l'a tué au nom de la li- « berté, et ne respirant que *priviléges pour elle et* « *oppression pour le peuple.*

« Le Président de la Grèce, vivant de son propre « revenu, n'a jamais sacrifié le denier de la veuve « en pompe et en représentation, ni un de ses « moments précieux aux soins de l'étiquette, et, « pour faire apprécier le courage de ses assassins, « je dirai que *jamais il n'a entouré sa personne* « *de gardes ni de moindre précaution.* »

* Voir *Lettres et Documents sur la Grèce*, page 16.

Croire que les membres de l'opposition grecque, d'où sortirent les assassins de Capodistrias, voulaient vraiment la jouissance d'une constitution, c'est une des erreurs les plus grossières; c'est vouloir croire que le sultan Mahmud II va proclamer la constitution à Constantinople.

Dieu de bonté! les vues secrètes, ambitieuses et égoïstes de ce parti d'opposition, dont le foyer était à Hydra, et qui criait d'une voix de Stentor contre le *prétendu despotisme* de Capodistrias, réclamant dans toutes les pages de l'*Apollon*, Σύνταγμα (*Syntagma*), la *constitution*, sont aujourd'hui à la connaissance de tout le monde. Ceux qui criaient le plus fort, devenus ministres, préfets, conseillers d'État ou ambassadeurs du Roi de Grèce, ont eu une telle horreur du nom de *constitution*, qu'ils ont persécuté de toutes leurs forces, comme nous le démontrerons un jour, ceux qui vraiment désiraient voir la Grèce, puisqu'elle devait être administrée par les Bavarois, jouir des bénéfices d'une sage *constitution*, adaptée à ses mœurs et à ses besoins. C'est, grâce à ces messieurs, que la Grèce a tant souffert de la déplorable administration de la Régence bavaroise, et non

à cause des *Capodistriens*, ces prétendus hommes *vendus à la Russie*. Ce furent ces messieurs, qui, devenus ministres de la Régence, soussignèrent les décrets qui établissaient les *cours prévôtales*, et mettaient au désespoir les *Pallikares*, c'est-à-dire, ces hommes malheureux, dont les corps étaient couverts des blessures, pour l'acquisition de l'indépendance de leur patrie.

Aujourd'hui, tous les Grecs qui ont été trompés par les fallacieuses promesses de l'opposition, répètent maintes fois et à haute voix, ce que jadis disait Xénophon, écrivant sur la constitution des Athéniens : *L'opposition ne demandait pas* la liberté *pour la Grèce*, *mais* le pouvoir *pour elle.* Voilà ce que dira aussi l'histoire, qui n'enregistre que la vérité, et qui repousse les calomnies.

Le Président de la Grèce a fait, certes, quelques fautes, car, comme disait *sir Robert Peel* à la sortie de son dernier ministère : l'*infaillibilité n'est que le partage de Dieu;* mais les fautes mêmes du comte Capodistrias, considéré comme homme d'État, ainsi que M. Eynard l'a remarqué, *étaient des vertus.* Nous reproche-

rons toujours à la mémoire du *vertueux* et *premier citoyen* de la Grèce, un grand tort, celui de n'avoir jamais permis que tout ce qu'il avait fait de bien aux Grecs, plusieurs années avant qu'il fût élu Président de la Grèce, et pendant son administration, ne fût mis sous les yeux du public. Sa grande modestie lui a été fatale!

Si tous les immenses bienfaits du comte Jean Capodistrias, en faveur de ses concitoyens, eussent été connus de l'Europe, ses détracteurs n'auraient osé surprendre la bonne foi de certains personnages étrangers, et les rendre complices de leurs desseins ambitieux et destructifs pour la Grèce.

Les ennemis de Capodistrias, jusqu'à présent, ont eu beau jeu, attendu qu'ils ont réussi, avec leur ruse habituelle, à faire juger Capodistrias sur des faits isolés, qui certes ne sont pas les plus beaux de sa longue administration, et quoiqu'ils n'appartiennent pas à lui, mais à ses ministres. Ce n'est pas nous qui disons cela, c'est l'auteur d'une brochure en grec moderne *, publiée à Marseille, l'an 1833, par M. *Michel Pétrocokinos*,

* Διατριβὴ περὶ τῶν συμφερόντων τῆς Ἑλλάδος, in-8°.

de l'île de Chios, et l'on sait que les *Chiotes**, en général, ne sont pas les amis de Capodistrias. Nous rapporterons ici la traduction littérale de ce qu'il avance sur le Président de la Grèce, sans partager entièrement ses opinions, que nous analyserons plus tard, dans le courant de nos *Mémoires*. Cet honorable négociant de Chios nous dit**:—« Le premier gouvernement qu'eut la Grèce « après la guerre de son indépendance, fut celui

* Il suffit de savoir que les éditeurs de l'ignoble rapsodie intitulée Ἑλληνικὰ Σύμμικτα (*Mélanges grecs*), MM. F.... et R.... sont tous les deux Chiotes.

** Voici le texte : Πρώτη κυβέρνησις, τὴν ὁποίαν, ἡ Ἑλλὰς εἶδε μετὰ τὴν ἐλευθέρωσίν της, ἐστάθη ἡ τοῦ Καποδιστρία · εἰς τὴν ἐξέτασιν αὐτῆς θέλομεν ἀπαντήσειν συνεχῶς τὸ ὄνομα τοῦ Κυβερνήτου. Τὸ βλέπω μὲ μεγάλην μου δυσαρέσκειαν. Ἐξεύρω πόσον ὀφείλω νὰ σέβομαι τοὺς νεκροὺς, διότι μάλιστα δὲν δύνανται νὰ μὲ ἀποκριθῶσι, ἕως σήμερον ὅμως φρονῶ, ὅτι ὁ Κυβερνήτης παρεσύρθη εἰς ἄτοπα ἀπὸ ἄλλους, ἠπατήθη ὡς ἄνθρωπος, δίοτι ἐνόμισε θέλησιν τοῦ ἔθνους τὴν θέλησιν τῶν κολάκων του. Ὁσάκις οἱ Ἕλληνες ἐδυνήθησαν νὰ ἐκθέσωσι τὰς ὑποθέσεις των εἰς τὸν ἴδιον Κυβερνήτην, ἡ μεγαλυτέρα δικαιοσύνη, ἡ ὀρθοτάτη κρίσις ἐφαίνετο εἰς τὰς ἀποφάσεις του, ἀλλὰ κατὰ δυστυχίαν αὐτὸ δὲν ἦτο πάντοτε εὔκολον. Οἱ περὶ αὐτὸν αὐξάνοντες τὰς δυσκολίας, τὰς ὁποίας ἀπαντᾷ πάντοτε ἡ ἀλήθεια, ὅταν ἔχῃ νὰ ἀναβῇ μερικοὺς βαθμοὺς, ἔβλαψαν καὶ τὸ ἔθνος, καὶ τὸν Κυβερνήτην εἰς τὴν ὑπόληψιν καὶ τὴν ζωήν του. Διὰ τοῦτο κρίνω ἀναγκαῖον νὰ φανερώσω, ὅτι ὁσάκις θέλω ἀναφέρειν τὸ ὄνομα τοῦ Κυβερνήτου, αὐτὸ δὲν ἐννοεῖ τὸ ἄτομόν του, ἀλλὰ τοὺς περὶ αὐτὸν ὑπὸ φιλίας προσωπεῖον ἐχθρούς του.

« de Capodistrias, et, à mon regret, je vois que « dans son examen le nom du Président sera cité « très-souvent. Je sais combien je dois respecter « les morts, parce qu'ils ne sont plus dans le cas « de me répondre. Cependant, jusqu'à ce jour, « je suis d'avis que le Président a été entraîné à « faire des fautes par d'autres personnes : comme « homme, il s'est trompé, parce qu'il a consi- « déré comme volonté nationale, la volonté de « ses flatteurs. Toutes les fois que les Grecs pou- « vaient directement faire connaître leurs affaires « au Président, la plus grande justice et le plus « équitable jugement se faisaient remarquer dans « ses décisions ; mais, malheureusement, cela « n'arrivait pas toujours. Ceux qui l'entouraient, « augmentant les obstacles que rencontre sans « cesse la vérité, lorsqu'elle doit franchir cer- « taines sommités, ont nui à la nation, et au « Président dans sa réputation et dans sa vie. En « conséquence, je crois nécessaire de déclarer, « que lorsque nous citerons le nom du Président, « notre intention n'est pas de parler de sa per- « sonne, mais de ceux qui, sous le masque de « l'amitié, étaient ses ennemis. »

Nous le répétons, nous ne partageons pas entièrement les opinions de M. Pétrocokinos, mais nous admirons la noblesse et la modération de son langage. Plut à Dieu que tous les adversaires du gouvernement de Capodistrias eussent eu les mêmes sentiments !! En un mot, avec un tel écrivain, on peut discuter, et non *disputer*, sur les intérêts réels de la patrie, parce que son opinion peut avoir quelque poids dans la recherche de la vérité.

L'Europe donc, comme M. Bulgari le dit * : — « *ne doit pas*, pour apprécier au juste l'adminis-« tration de Capodistrias, s'en rapporter aux cla-« meurs de quelques mécontents, aux notices « publiées dans des vues politiques, ni aux let-« tres écrites de la Grèce, par le parti de l'oppo-« sition. Transmettre de pareils documents à la « postérité, ce serait l'induire en erreur au lieu « de l'éclairer. » Le même auteur dit plus bas : « Je vois avec peine parmi les censeurs outrés de « cet illustre citoyen (Capodistrias), le célèbre et « vénérable vieillard Coraï **, dont les écrits ho-

* Voir sa brochure intitulée : *Notice sur le comte Capodistrias*, Paris, 1832, page 8.

** Nous sommes, certes, un des Grecs qui ont la plus grande vénération pour l'illustre nom du savant Coray,

« norent tant sà patrie. Sans doute, s'il eût vu de « ses propres yeux le bien que le Président a fait « en Grèce, et s'il eût entendu les bénédictions « que la gratitude publique lui adressait, il n'eût « pas jugé son gouvernement et ses intentions « avec tant de sévérité ; » et nous ajouterons *avec tant de haine ;* car Coray, comme tous les autres Chiotes, attribuait à Capodistrias l'exclusion de l'île de Chios du territoire de la Grèce indépendante*.

Une chose digne de remarque, c'est que les

dont les nombreux ouvrages ont si puissamment contribué à la renaissance des lettres parmi ses concitoyens ; et c'est notre admiration pour Coray qui nous fait dire que, pour conserver intacte sa réputation, il eût mieux valu que sa mort fût arrivée l'an 1831 que l'an 1833, parce que l'impartialité de l'histoire n'aurait pas aujourd'hui à lui reprocher la publication des deux *Dialogues de Pantazi.* Coray, en conservant l'*anonyme* dans ces tristes productions de l'erreur, a voulu, par ce moyen, garantir sa célébrité littéraire, mais sa précaution a été inutile.

* Les Crétois, à quelques honorables exceptions près, et les Samiens, reprochent à Capodistrias le même tort, comme si l'infortuné Président de la Grèce avait eu le pouvoir de contraindre la conférence de Londres à donner à la Grèce plutôt telles que telles limites. Ce grave argument sera analysé par nous, lorsque nous parlerons de l'élection du prince Léopold comme souverain de la Grèce.

lettres publiées dans les journaux de Paris par M. Eynard, à la douloureuse nouvelle de l'assassinat du Président de la Grèce, sont devenues aujourd'hui de véritables prophéties.

En effet, la perte irréparable du *grand* et *vertueux Citoyen* de la Grèce est avouée en ce moment par ses ennemis les plus acharnés, ceux d'*Hydra* et de *Maina* les premiers. C'est donc pour mieux faire apprécier de l'Europe les *rares vertus* et l'inaltérable dévouement du comte Jean Capodistrias à ses concitoyens, que nous nous sommes décidé à publier sa *Notice Biographique*, rédigée sur des renseignements exacts que nous ont fournis ses plus intimes amis, tous en colère contre le célèbre *Historiographe des îles Ioniennes*, pour n'avoir pas encore fait paraître la *Biographie* de son glorieux compatriote, d'après la promesse qu'il avait donnée en Grèce à plusieurs personnes*.

* Nous sommes du nombre, et nous ignorons les causes qui auront empêché M. le chevalier Mustoxidi, un des membres correspondants de l'Institut de France, d'accomplir sa promesse; mais nous pouvons assurer le public que son silence est une perte réelle pour l'histoire contemporaine, attendu que personne ne pourrait mieux remplir cette lacune que lui, et par son talent d'historien, et

Cette *Notice Biographique* sera divisée en cinq sections, qui forment les principales phases de la vie de Capodistrias :

La première est celle *Depuis sa naissance jusqu'à sa démission du service de la Russie.*

La seconde. *Depuis son acceptation de la Présidence de la Grèce jusqu'à son arrivée à Égine.*

La troisième. *Depuis le commencement de son administration jusqu'à la création du Sénat par l'assemblée d'Argos.*

La quatrième. *Depuis l'installation officielle du Sénat jusqu'à la révolte de Maïna.*

La cinquième. *Depuis l'arrestation du sénateur Pierre Mavromichalis, jusqu'au jour de son assassinat.*

par les précieux documents, la plupart inédits, que lui offrent les archives de la famille Capodistrias. Si cette *Biographie* eût été publiée, un an au plus tard, après l'horrible mort du Président, le professeur *Thiersch* n'aurait jamais osé avancer si légèrement des calomnies qui déshonorent sa plume, d'ailleurs très-estimée par sa vaste érudition, dans son dernier ouvrage, connu sous le titre : *De l'état actuel de la Grèce, et des moyens d'arriver à sa restauration.* Leipzig, 1834; 2 vol. in-8°.

Nous donnerons ensuite le *Récit historique de l'assassinat du Président*, et nous tâcherons de satisfaire le désir manifesté par l'auteur de la *Relation sur les affaires de la Grèce*, en disant, avec raison, à la page 256 du *Portfolio :* — « Il est « vraiment inexplicable que nous n'ayons pas en- « core un récit d'un événement qui éveille un si « profond intérêt. »

Nous ferons suivre ce *Récit* du *Procès des assassins Mavromichalis et de leurs complices*, entièrement ignoré de l'Europe, et qui, sans doute, ne manquera pas d'exciter sa curiosité. C'est alors que les partisans, et les protecteurs secrets des assassins de tout le monde civilisé, s'apercevront que les *Harmodius* et les *Aristogiton*, les *Brutus* et les *Cassius* ne se trouvent plus que dans les livres; car les poignards et les pistolets sont contraires à la civilisation progressive de notre siècle.

Nous donnerons enfin une analyse de tous les écrits publiés contre Capodistrias après son assassinat, et nous ferons voir à l'Europe que le seul mobile qui en a animé les auteurs ne fut pas l'*amour de la patrie ou de la liberté*, mais le désir d'une *vengeance personnelle*.

Les *Pièces justificatives* et les documents authentiques qui constateront les faits exposés par nous, ainsi que nos *Notes historiques-critiques* seront placés à la fin de chaque volume, pour ne pas interrompre l'attention du lecteur, naturellement intéressé à ne point perdre le fil de la narration. L'ouvrage entier sera publié en *IV Tomes*, sous ce titre : *Mémoires Biographiques*, *Historiques*, etc., tel qu'on le lit au frontispice de ce tome premier.

Voilà pourquoi nous avons rassemblé tant d'anecdotes, tant de particularités, tant de détails, qui intéressent toujours dans la vie des hommes illustres, et qui seraient déplacés dans une Histoire proprement dite.

Si nous n'avons pas bien réussi à peindre les choses, nous pourrons nous flatter du moins d'avoir fourni d'amples matériaux à l'homme de génie qui se chargerait de le faire, et nous dirons avec Horace :

Ergo fungar vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.

De Arte poetica.

« J'aime mieux, sans m'unir à d'illustres rivaux,
« Borner toute ma gloire à guider leurs travaux :
« Inhabile à couper, le grès pourtant aiguise.

Traduction de M. Renet-Binet.

Après cela, il est de notre devoir de prévenir le lecteur, que nous n'avons jamais reçu du comte Jean Capodistrias la moindre faveur; au contraire, c'est nous qui avons obligé quelqu'un de ses frères, et au besoin, nous pourrions produire des documents. Nous pouvons même lui reprocher son ingratitude à notre égard, sans craindre d'être démenti par personne. En conséquence de quoi notre ouvrage sera *impartial.*

Que le public donc veuille bien nous accorder sa confiance, et il ne se trompera pas sur le juste jugement qu'il fera de l'administration et du caractère du Président de la Grèce.

En notre qualité de *Médecin privé* du Chargé d'affaires de Russie près du Gouvernement grec, nous avons été à même d'avoir des renseignements exacts sur certaines affaires qui sont encore un mystère pour tout le monde; et l'exercice de notre honorable profession, en nous mettant en rapport avec les principaux personnages de ce pays, nous

a fait recueillir auprès d'eux des détails très-intéressants sur plusieurs choses et plusieurs individus.

Toutefois, nous ne donnons les jugements que nous nous sommes permis, dans plusieurs occasions, que comme de simples opinions. C'est la manière dont nous avons vu et dont nous voyons les choses, en les exposant sans crainte et avec franchise. Par conséquent, nous ne sommes peut-être pas exempt d'erreurs; mais du moins nous le sommes de *mensonges*.

Au temps où nous vivons, toute vérité a deux tranchants, et blesse deux partis. Nous pensons donc bien qu'il y aura des pesonnes qui ne seront pas toujours de notre avis : à la bonne heure! Que ces messieurs rapportent des faits qui prouvent le contraire de ce que nous avançons, nous serons charmé alors d'avoir donné occasion à la découverte de la vérité, unique but de nos efforts, et nous nous soumettrons, sans peine, au jugement de gens mieux instruits. Le public impartial et éclairé décidera de quel côté se trouve la raison ou le tort.

Quant au mérite de notre ouvrage, nous sommes pleinement convaincu que le lecteur ne trouvera

pas dans nos *Mémoires* des pages écrites avec éloquence, pureté de style et une brillante élocution; mais ce qui nous encourage, c'est la certitude qu'il y trouvera du moins des faits de la plus haute importance qui sont encore inconnus de lui.

C'est dans les ouvrages écrits par des témoins oculaires des affaires de leur pays que les autres nations peuvent rechercher la vérité des événements historiques qui le regardent, et non dans ceux de leurs citoyens, ou mal prévenus, ou mal informés dans leurs voyages, ou enfin malveillants.

A ce propos, nous aimons à rapporter les paroles d'un vieux marin d'Hydra, adressées à l'auteur* de l'*Histoire de la Révolution de la Grèce* : — « Ces « détails doivent être recueillis; prenez-en note; « écrivez les miracles que nous avons opérés sur « mer. Les Francs ont composé des volumes sur « nous : mon fils, qui connaît leur langue, m'a « expliqué une de leurs histoires sur notre révo- « lution; elle était *longue*, *bien longue*, et peu « de lignes encore contenaient la *vérité*. »

* M. Alexandre Soutzo. Paris, 1828, in-8°, page 177.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DU COMTE

JEAN CAPODISTRIAS,

DEPUIS SA NAISSANCE JUSQU'A SA DÉMISSION DU SERVICE DE LA RUSSIE.



SECTION PREMIÈRE.

Fortes creantur fortibus et bonis.
Un glorieux enfant sort d'un glorieux père.

HORAT. lib. IV, od. IV.

JEAN CAPODISTRIAS était le troisième fils du *comte Antoine-Marie Capodistrias*, uni en mariage avec la *comtesse Diamantine Gonemi*, et vit le jour l'an 1776, à Corfou, l'ancienne *Corcyre*, célèbre dans les annales de la Grèce, du temps même de la mythologie, ensuite capitale de toutes les îles Ioniennes, depuis que ces îles, pour échapper aux hordes, alors toujours victorieuses, du *Croissant*, se soumirent à la république aristocratique de Venise.

Le comte Capodistrias, père, étudia à fond la *jurisprudence*, et elle lui fit acquérir la première place dans le barreau de sa patrie.

De ses cinq fils, l'aîné, *Viaro*, imita son exemple et eut une fortune égale à celle de son père; *Vettor** et JEAN étudièrent la médecine; *Augustin* et le cadet *Georges* s'adonnèrent à l'agronomie et aux belles-lettres.

Quelqu'un sans doute s'étonnera que, parmi les cinq frères Capodistrias, aucun ne se livra au noble art de la guerre : son étonnement cessera dès qu'il en connaîtra la cause.

Le gouvernement de la république de Venise, toujours fidèle à sa politique perfide et machiavélique, qui finit par le perdre, dès qu'il planta sur le sommet des forteresses des îles Ioniennes le drapeau triomphant de Saint-Marc, la terreur des Ottomans voisins de ses possessions du Levant, commença à faire perdre au peuple ionien sa langue et ses mœurs, espérant aussi de lui faire un jour venir l'envie d'abandonner le culte

* Mort prématurément, à Corfou, dans la fleur de l'âge, à la suite d'une *aliénation mentale*. C'était un savant médecin qui fut vivement regretté de tous ses concitoyens.

religieux de ses pères, par l'établissement de la *Religion Latine*, comme religion *dominante* de l'État ionien (1).

En même temps, le sénat de Venise, pour mettre dans ses intérêts les plus influents citoyens de ces îles, leur accorda des priviléges de noblesse; et les noms des familles nobles se trouvaient inscrits dans un registre qui portait le nom de *Libro d'oro* (Livre d'or), l'assimilant ainsi à la noblesse de la métropole. Mais, par un raffinement de la politique vénitienne, les fils de la noblesse ionienne ne pouvaient achever leurs études, entreprises sous des maîtres particuliers, que dans la seule *Université de Padoue* (2), qui appartenait à la république, et avait d'elle l'ordre secret de ne pas exiger des jeunes nobles ioniens des examens rigoureux sur leurs études, en leur livrant sans difficulté les diplômes de Docteur en droit ou en médecine.

Par cette digression de notre sujet, il est démontré maintenant que la valeureuse jeunesse de l'aristocratie ionienne, à défaut des carrières militaire ou civile qu'offre un gouvernement national, devait se borner aux études des belles-

lettres, de la théologie, de la jurisprudence et de la médecine (3).

Ainsi donc, pour un noble ionien, sous la domination vénitienne, le titre de Docteur en droit, ou en médecine, était un moyen d'exercer une certaine influence dans son pays, plutôt qu'un moyen d'augmenter la fortune de sa famille.

En effet, le comte Capodistrias *père* et ses fils, avant d'occuper des places publiques, exercèrent leurs professions avec honneur et le plus grand désintéressement, car leur fortune particulière suffisait aux besoins de leur nombreuse famille.

Le nom de *Capodistrias* * occupant une place importante non-seulement dans les annales de la Grèce moderne, mais aussi dans les intéressantes pages de l'histoire des peuples de l'Europe pendant la première époque du XIXe siècle jusqu'au mémorable Congrès de Laybach, il ne sera pas inutile de donner quelques détails sur le *comte Antoine-Marie Capodistrias*, d'autant plus que ces détails nous seront à la suite nécessaires pour

* C'est ainsi qu'on doit écrire, d'après l'orthographe grecque, et non *Capo d'Istria*.

expliquer quelques actes de la vie politique de ses fils Jean et Augustin (4), pendant leur administration en Grèce.

Le vieux Capodistrias avait une grande tendresse pour toute sa famille : cependant de tous ses enfants (5) *Augustin* était le *Benjamin*, et nous sommes porté à croire que cette grande sympathie tenait, peut-être, à la grande conformité qu'il dut remarquer dans le *caractère opiniâtre* (6) *et ambitieux* de ce fils, comparé au sien, qui était *ferme* et *hautain* dans toute la force du terme d'*Aristocrate*.

Un homme de tel caractère n'avait pu voir avec satisfaction l'établissement de la *démocratie* dans les îles Ioniennes, passées sous la domination de la *république française*, en vertu de l'article V du *Traité de Campoformio*.

L'occupation militaire de ces îles par les *Français démocrates* fut de courte durée; néanmoins les formes démocratiques prirent vigueur, et réveillèrent dans le peuple un sentiment qui était assoupi, mais non éteint, celui de l'*amour de la patrie* (7). Ainsi, au départ des troupes françaises, le nouvel État Ionien se trouva déchiré

par les factions de l'*aristocratie* et de la *démocratie*.

Le comte Capodistrias *père*, comptant sur sa nombreuse clientelle, devint naturellement le *chef du parti aristocratique* soutenu par les troupes turques, tandis que les flottes russes, sous les ordres de l'amiral Ouchackoff, protégeaient le *parti démocratique*, parce qu'il formait la *majorité* du peuple ionien (8).

Les funestes conséquences de ces discordes civiles cessèrent pour quelque temps par la création d'une République, dont la constitution, rédigée par le vieux comte Capodistrias, était à peu près semblable à celle de *Raguse*. En conséquence de quoi, la *république septinsulaire* fut déclarée *suzeraine* de la Porte Ottomane par la convention signée à Constantinople, au mois de mars 1800, entre le *pacifique* sultan Selim III, le Tzar Paul, et la Grande-Bretagne.

Le comte Antoine-Marie Capodistrias et le comte Niccolò Gradenigo-Sicuro de Zante, ambassadeurs extraordinaires de la nouvelle république auprès de la Porte Ottomane, pour recevoir d'elle la confirmation du statut organique de leur pa-

trie, furent chargés par le sultan, à leur retour, de porter au président du sénat ionien (9), qui était décoré du titre de *prince* de la république, la convention susdite, et de veiller à son entière exécution (10).

Le vieux comte Capodistrias voulut associer à sa noble mission son fils *chéri* Augustin, comme Attaché à l'ambassade, et ce jeune homme fut celui que la Providence avait choisi pour porter en triomphe à Constantinople, depuis la cour du sérail jusqu'à l'intérieur de l'église du Patriarche grec, le *premier drapeau* d'un pays grec indépendant, après quatre siècles d'une ignominieuse servitude (11).

Par l'accomplissement de cette honorable commission, le comte Antoine-Marie Capodistrias, de retour à Corfou, mit le terme à sa carrière politique, et s'enferma dans son cabinet pour y vivre tranquillement. Toutefois, dans sa retraite même, il fut utile à ses concitoyens, qui souvent le consultaient, soit pour leurs propres affaires, soit pour celles de la patrie. Il fut toujours un citoyen probe, vertueux, comme il conserva aussi jusqu'à sa mort les formes aristocratiques, non-

seulement dans ses rapports avec la société, mais même dans son intérieur, où il exigeait de tous une obéissance aveugle.

Sur ces entrefaites, le comte Jean Capodistrias vaquait à l'exercice de sa philanthropique profession de *médecin*, particulièrement pour les pauvres, dont les plus nécessiteux recevaient en outre, de lui, *gratis*, les médicaments qu'il leur prescrivait. La vive reconnaissance de ces infortunés fit connaître au public, malgré la défense qu'il leur en avait faite, le jeune *Docteur Jean Capodistrias*, ses traits philanthropiques et généreux. Ainsi ses concitoyens, qui avaient déjà remarqué en lui une conduite irréprochable, guidés par le même sentiment, lui accordèrent tous leur estime.

Cette opinion publique, acquise à juste titre au jeune comte Jean Capodistrias, conjointement à son amabilité rare, à sa grande finesse d'esprit, et à son grand amour pour le travail de cabinet, lui mérita la considération particulière du *comte Georges Mocenigo* (12), dès son arrivée à Corfou comme ministre plénipotentiaire et commissaire impérial de l'empereur Alexandre.

Ce généreux monarque, cédant aux inces-

santes prières des magistrats ioniens, fatigués de voir leur patrie déchirée par les factions, envoya 12,000 hommes de ses troupes aux îles Ioniennes, en se déclarant leur seul Protecteur, se profitant de la guerre qui venait d'éclater entre la Porte Ottomane et la Russie.

En cette qualité, l'empereur Alexandre chargea le comte Mocenigo d'organiser un gouvernement d'après une *charte constitutionnelle* (13) adaptée à l'état, dans lequel se trouverait l'esprit national des Sept-Iles.

Dès que cette nouvelle constitution fut définitivement promulguée, le comte Jean Capodistrias fut nommé, malgré sa grande jeunesse (il n'avait que vingt-sept ans), *Secrétaire d'État* du sénat de la république septinsulaire; et les devoirs de cette importante place, quelque petit que soit l'État ionien, furent, à son insu, les précurseurs de ceux qu'il devait exercer dix ans plus tard comme Secrétaire d'État d'un vaste empire, devoirs qui devaient faire graver son nom de *célèbre homme d'État* sur les portes d'airain du Panthéon européen.

Tous les Ioniens, qui ont eu des relations pu-

bliques avec lui se rappellent son enthousiasme pour le bien commun de la patrie, son zèle pour l'établissement des écoles publiques dans chaque île, et son dévouement au maintien de la constitution de l'heptarchie ionienne. Mais les habitants de l'île de Sainte-Maure surtout se rappellent, avec reconnaissance, l'empressement du comte Jean Capodistrias à se transporter chez eux pour les encourager par sa présence et son caractère diplomatique auprès des autorités militaires russes, lorsque leur île fut menacée d'une invasion des hordes barbares du féroce tyran de l'Épire, le cruel *Ali Pacha* de Janina.

Ce fut à Sainte-Maure que les fameux *Armatolis* ou *Klephtes** de l'Acarnanie, et les chefs des héroïques bandes de Souli, qui venaient de se mettre au service de la Russie (14), eurent l'occasion d'apprécier le patriotisme du comte Jean Capodistrias. Ses manières affables et insinuantes lui gagnèrent dès ce moment les cœurs de ces valeureux guerriers de la Grèce moderne, qui devaient un jour faire connaître leurs noms, alors

* Sur ces dénominations, consultez l'intéressant ouvrage de M. Pouqueville, *Voyage en Grèce*, tome IV, pag. 235.

obscurs, et retentir, dans tous les coins de l'univers, le bruit de leurs brillants faits d'armes pendant la guerre sacrée de l'indépendance de leur nation. Ce fut à Sainte-Maure et puis à Corfou que les Odysseus, les Stournaris, les Tzongas, les Macris, les Botzaris, les Tzavellas, les Nikitas et les Colocotronis connurent personnellement le comte Jean Capodistrias. Ce fut dès lors qu'ils commencèrent à fixer leurs yeux sur lui, et voir en lui, chacun intérieurement, un puissant coopérateur à l'affranchissement, déjà projeté, de leur pays du joug insupportable de l'esclavage, conséquence naturelle du despotisme sans bornes de leurs oppresseurs (15).

Ces sympathies réciproques, et ces espérances, qui étaient alors de *vrais châteaux en Espagne*, cessèrent à l'occasion de la guerre entre les deux empires français et russe, dont le résultat fut le traité de Tilsitt. En vertu de ce traité, l'empereur Alexandre céda la *protection des îles Ioniennes* à Napoléon, devenu empereur par la seule force de son rare génie de grand capitaine et de grand législateur (16).

Dans cette occurrence, l'histoire nous offre un

exemple de ces contradictions politiques, dont notre siècle est si fertile. Les îles Ioniennes, constituées en république l'an 1797 par les armées françaises, devaient, l'an 1807, perdre leur gouvernement national par ces mêmes armées (17), et retourner dans leur premier état de vasselage.

Le comte Jean Capodistrias, en résignant ses fonctions de secrétaire d'État du sénat de la république, reçut l'invitation officielle de l'empereur Napoléon, par l'intermédiaire du lieutenant général César Berthier, commandant en chef les troupes françaises, de continuer à servir sa patrie; mais regrettant la dissolution du gouvernement national, dont il avait eu le timon entre ses mains, il refusa les offres séduisantes du puissant dominateur de l'Europe.

Dans cette démarche toute patriotique, nous aimons à croire que peut-être il fut conseillé par ce pouvoir secret de notre âme, qu'on appelle *sort* ou *fatalité* selon les circonstances, et lequel, à notre insu, nous pousse à la rencontre de notre bonheur ou de notre malheur. En effet, sept ans plus tard, les destinées du chef de l'empire français, naguère si *colossal*, devaient être discutées

par ce même jeune secrétaire d'État du sénat de la république septinsulaire, devant la grande assemblée des souverains réunis à Vienne. Voyons maintenant de quelle manière il parvint à occuper une place si éminente.

L'an 1807, lorsque partirent de Corfou les derniers bâtiments de l'escadre impériale russe, le comte Jean Capodistrias, après avoir reçu la benédiction de ses parents, et l'assurance du regret que son départ causait à ses concitoyens, partit pour la Russie, afin d'offrir ses talents au souverain de ses frères de religion. Dès qu'il arriva à Saint-Pétersbourg, il fut admis au service diplomatique avec le rang de *conseiller de cour*, comme simple *Attaché* au collége des affaires étrangères, sous les ordres du chancelier de l'Empire, en 1809, le comte N. de Romanzow.

Il est digne de faire observer ici que ce fut précisément dans la même année 1809, que le prince *Alexandre Ypsilantis*, âgé alors de 16 ans, entra au service militaire de la Russie avec le grade de *sous-lieutenant* (18). Singulier rapprochement de dates dans la vie publique de deux hommes qui, sans se connaître encore, et tous deux étran-

gers au pays qu'ils voulaient servir, tous les deux devaient un jour, chacun à une époque et d'une manière différente, jouer le principal rôle dans la régénération de leur commune patrie, la malheureuse Grèce.

Une des premières amitiés que Capodistrias contracta à Saint-Pétersbourg avec les liens de la plus loyale affection, si rare de nos jours, fut celle du jeune *Alexandre Stourdza*, son collègue au ministère des affaires étrangères.—Cette rare amitié était partagée par toute sa famille, originaire de Moldavie, établie en Russie du temps de Catherine II. Cette famille jouissait d'une grande considération à Saint-Pétersbourg, grâce à la place de *Demoiselle d'honneur, favorite* (19) de la vertueuse impératrice Élisabeth, qu'occupait à la cour la sœur de son ami intime Alexandre Stourdza.

En effet, le vieux Stourdza fit faire à Capodistrias la connaissance des principaux personnages de la Russie, et le recommanda particulièrement à son noble ami l'amiral Tchitchagoff, qui était alors ministre de la marine. Plus bas nous allons voir de quelle utilité fut pour Capodistrias cette présentation à l'amiral Tchitcha-

goff, qui fut le premier auteur indirect de son élévation rapide aux premières dignités dans le ministère russe.

Deux ans venaient déjà de s'écouler, et Capodistrias, fatigué de vivre à Saint-Pétersbourg dans l'oisiveté, sollicitait comme une faveur, à défaut d'autre place, d'être envoyé aux États-Unis d'Amérique, comme *attaché* à la mission impériale dans ce pays ; mais, grâce à l'intérêt que la famille Stourdza prit pour lui près du comte de Romanzow, il fut nommé, l'an 1811, *attaché surnuméraire* à la légation impériale de Vienne, dirigée par le comte de Stackelberg.

Ce Diplomate allemand, naturellement très-ombrageux, fut grandement alarmé de se voir un bon matin saluer par un *attaché surnuméraire* qu'il n'avait pas demandé, car le service de sa Légation ne le réclamait pas. Le considérant donc plutôt comme chargé de quelque correspondance secrète avec le Chancelier de l'Empire, il l'accueillit avec une froideur qui approchait du dédain; mais la cause probable de cet accueil, autant inattendu qu'immérité, n'ayant pas échappé à la pénétration et à la finesse d'esprit de Capo-

distrias, il parvint, par la franchise de son langage et le récit de ses efforts pour obtenir la place qu'il venait occuper près de la Légation impériale, à desarmer les soupçons de son chef, et à gagner même son estime et son affection (20).

La longue inactivité de deux ans, à laquelle Capodistrias venait de se soustraire, ne tenait à d'autre motif qu'à celui du grand nombre de candidats aux différentes places diplomatiques (21); et afin que ses talents et son instruction variée fussent appréciés par le ministère, il lui fallait le concours de quelque circonstance extraordinaire, et elle ne manqua pas à se présenter.

L'empereur Alexandre, au commencement de la mémorable campagne de 1812, voulant tenir en échec le cabinet d'Autriche, dans le cas où il se serait déclaré pour Napoléon, envoya sur les rives du Danube, sous le prétexte de secourir ses armées qui faisaient la guerre à la Turquie, un corps de 40,000 hommes, dont il confia le commandement à l'amiral Tchitchagoff, qui, quelque temps avant, avait quitté le portefeuille du ministère de la marine.

L'amiral Tchitchagoff devant par cela même

se trouver en rapport direct avec les légations impériales de Vienne et de Constantinople, outre sa correspondance avec le ministère, sentit le besoin d'avoir près de lui, comme Directeur de sa chancellerie pour la partie diplomatique, un homme actif et de mérite.

Il se souvint alors du comte Jean Capodistrias, qui avait gagné son affection, dès sa première entrevue avec le *vieux Stourdza*, par ses belles formes et son grand esprit. A part cette favorable prévention, une circonstance fort heureuse pour Capodistrias contribua beaucoup à fixer le choix que l'amiral Tchitchagoff venait de faire de sa personne. Peu de jours avant, le comte B....... émissaire du prétendant à la couronne de France, Louis XVIII, et ami de Capodistrias, alla lui communiquer une lettre que celui-ci venait de lui adresser de Vienne, et qui renfermait de précieux détails sur les affaires courantes, ainsi que de judicieuses observations sur la conduite probable que tiendraient les principaux cabinets de l'Europe.

Le Commandant en chef de l'armée du Danube, convaincu de plus en plus, par la lecture de la susdite lettre, des talents diploma-

tiques de Capodistrias, s'empressa d'aller en personne le réclamer du chancelier de l'Empire. Le comte de Romanzow, qui portait à Capodistrias beaucoup d'estime et d'intérêt, approuva ce choix, et lui dit. — « Je vais à l'instant lui ordon-
« ner de venir vous rejoindre à Bucharest, d'au-
« tant plus qu'il n'est à Vienne que comme *attaché*
« *surnuméraire*, et que c'est une personne de
« beaucoup de mérite qui ne manquera pas de
« répondre à votre attente : il m'a offert, dès son
« arrivée au service sous mes ordres, un excel-
« lent Mémoire sur Ali Pacha de Janina, dont
« je vous autorise à prendre une copie, et qui
« renferme des notices qui vous seront très-
« utiles (22). »

Capodistrias arriva bientôt à Bucharest, et, amateur du travail comme il était, en se présentant à son chef, il lui offrit un Mémoire contenant diverses observations faites sur les pays qu'il venait de parcourir, lesquelles étaient du plus grand intérêt pour la position où allait se trouver la Russie avec l'Autriche. Ce nouveau témoignage de sa capacité lui fit obtenir l'entière confiance et l'amitié de l'amiral Tchitchagoff.

Mais bientôt cet officier supérieur et distingué s'étant désisté du commandement de l'armée du Danube, laquelle, à la suite du rétablissement de la paix entre la Russie et la Turquie, venait d'être réunie à la grande armée des alliés, Capodistrias se décida à suivre son protecteur. Celui-ci le décida à abandonner cette idée, vu que leur séparation était inévitable par son départ pour les pays étrangers. Cédant alors aux conseils paternels de l'amiral Tchitchagoff, il eut la satisfaction d'être recommandé par lui à son nouveau chef, le général comte Barclay de Tolly, en présence de tous les officiers de son État-Major, comme une personne très-capable et très-distinguée par ses talents et son zèle au service. Il fut prié en outre d'avoir pour lui des égards particuliers, vu la grande affection qu'il lui portait, et qui ne différait pas de celle d'un frère.

Capodistrias, extenué des fatigues de la rude campagne de 1812, pendant laquelle son zèle pour le service ne faillit un moment, marchant sans cesse à cheval à la suite de l'armée, dormant au bivouac comme un vieux soldat, et écrivant en plein air ses dépêches comme s'il se trouvait

dans son cabinet, tomba enfin malade à Bronberg, où il resta jusqu'au rétablissement de sa santé; mais dès qu'il fut en état de reprendre ses fonctions, il se rendit à Scheffenburg, où se trouvait le quartier général de son chef. Le comte Barclay de Tolly le reçut avec la plus grande bienveillance et quoiqu'il ne pût lui offrir la direction de la Chancellerie diplomatique, toutes les affaires se faisant alors au quartier général de l'Empereur, il l'engagea toutefois à rester auprès de sa personne avec le même titre qu'il avait sous les ordres de l'amiral Tchitchagoff. Dès ce moment le sort se prononça définitivement pour Capodistrias, et voici de quelle manière :

Le général comte Barclay de Tolly s'étant rendu à Francfort-sur-le-Mein pour faire sa cour à son Souverain, qui venait d'y porter son quartier général, l'Empereur, dans le courant de la conversation, lui dit qu'il se trouvait embarrassé dans le choix d'un diplomate capable d'être chargé d'une négociation avec les Cantons de la Suisse. Le général alors répondit à l'Empereur, qu'il pouvait lui offrir le comte Capodistrias, qui, d'après les recommandations de son prédecesseur Tchitcha-

goff, avait une grande activité dans les affaires les plus difficiles et le talent necéssaire à les bien conduire. *Eh bien*, ajouta Alexandre, *envoyez-le chez moi, car je veux le connaître personnellement.*

Le comte Capodistrias, à cet ordre inattendu, se présente à son Souverain, et le Tzar, étonné de trouver dans le Directeur de la Chancellerie du comte Barclay de Tolly, réunis à un haut degré le talent à l'instruction, la finesse d'esprit d'un diplomate à l'observation d'un philosophe, et les réponses précises d'un homme d'État aux formes élégantes d'un courtisan, fut pris d'une telle sympathie pour Capodistrias, qu'il lui ordonna de continuer ses fonctions diplomatiques à la suite de son quartier général, conjointement avec le comte de Nesselrode, qui venait de remplacer au Ministère des affaires étrangères le comte de Romanzow, démissionnaire.

Plus tard, lorsque la paix générale de l'Europe fut rétablie, l'Empereur le nomma, en 1814, son *Envoyé extraordinaire* et *Ministre plénipotentiaire* près la Confédération helvétique, avec la délicate mission de réconcilier entre eux les divers partis qui agitaient ce pays classique de la liberté.

Capodistrias s'acquitta de cette difficile et épineuse commission avec honneur, et à la satisfaction générale de tous les Suisses, dont deux cantons, ceux de Genève et de Vaux, en témoignage d'estime, d'affection et de reconnaissance, lui accordèrent *les droits de bourgeoisie*, le considérant désormais comme leur concitoyen (23). Mais après un séjour de quelques mois, il fut rappelé par son auguste maître pour prendre part aux conférences du Congrès de Vienne, et dès lors, il attacha pour toujours son nom aux divers traités d'alliance que la Russie contracta avec tous les cabinets de l'Allemagne, et aux différentes conventions de la Sainte-Alliance, pour la conservation de la paix générale en Europe.

Bientôt les grands et extraordinaires événements de l'an 1815 envoyèrent mourir de chagrin à Sainte-Hélène le plus *grand homme* de notre siècle, et ramenèrent à Paris les souverains de la Sainte-Alliance, dont les Ministres plénipotentiaires ne tardèrent pas à y reprendre leurs conférences, interrompues à Vienne. Ainsi, ce fut à Paris que Capodistrias, un des trois Ministres de la Russie, signa tous ces différents traités qui dé-

cidèrent du sort de l'ancien et du nouveau monde.

Quelles durent être les palpitations de son cœur tout patriotique, au moment où il posait sa signature au *Traité du 5 novembre* 1815, relatif aux futures destinées de sa patrie! Nous en laisserons le libre jugement à tous ceux auxquels le nom de patrie est bien cher.

Nous nous bornons seulement à faire remarquer que ce *Capodistrias*, calomnié et outragé par la presse démagogique de l'Angleterre, même après sa mort; en un mot, ce *Capodistrias*, qui est jugé par le *Portfolio*, comme ennemi de l'Angleterre, fut celui qui, pour mettre un terme aux discussions (24) sur le sort définitif des îles Ioniennes, proposa au congrès de Vienne de placer ces îles sous la protection exclusive du roi de la Grande-Bretagne et de ses successeurs. A l'appui de notre assertion il nous est bien doux de pouvoir citer le passage suivant d'un journal anglais, *the Times*, qui, certes, ne peut pas être même soupçonné comme partisan de Capodistrias. Voici ce qu'on lit dans sa feuille du 23 août 1830. — « Nous n'avons accepté le protectorat des îles Io-« niennes qu'à la demande d'un ministre russe,

« *Grec d'origine*, qui préférait le gouvernement « anglais pour ses concitoyens. »

Cela est vrai! Capodistrias, convaincu que le bien-être des îles Ioniennes consistait dans la prospérité de leur commerce, jusqu'alors nul à cause du fléau de la guerre, préféra pour ses concitoyens, puisqu'il fallait leur donner un protecteur, la protection du gouvernement anglais, *éminemment commercial*, et là-dessus il ne se trompa pas. Néanmoins il n'oublia pas de stipuler des garanties pour la *nationalité* de son pays natal. Ses démarches sur cet important sujet furent si franches et si loyales, que le vicomte de Castlereagh, alors chef du ministère anglais, le sollicita de donner lui-même un *Mémoire* sur l'organisation future de sa patrie.

Nous livrons aujourd'hui à la publicité ce document de la plus haute importance, afin de prouver, plus tard, aux lâches calomniateurs de ce grand diplomate et célèbre homme d'État, que, malgré sa place de ministre d'un gouvernement *absolu*, il n'était pas ennemi des *institutions libérales*, lorsqu'elles étaient basées sur la sagesse et la modération.

C'est dans les pages de ce Mémoire *confidentiel* *, portant le titre d'*Observations sur l'état intérieur des îles Ioniennes* (25), que nous trouverons les pensées intimes de ce véritable, mais *vertueux* patriote, sur la constitution qui convient à un peuple naguère ignorant et habitué à la servitude.

C'est dans cet écrit, rédigé par le comte Jean Capodistrias à Saint-Pétersbourg, et dans l'exercice de ses éminentes fonctions, qu'on pourra connaître les sentiments du futur *Président de la Grèce*, que la haine d'un parti implacable, vu sa grande infériorité des talents, accusa d'avoir été le *Tyran*, le *Despote de la Grèce*, ou du moins le *Proconsul de la Russie*. Ce parti avait oublié que ce fut la Russie qui avait forcé le Sultan, les armes à la main, à Andrinople (26), de reconnaître enfin l'indépendance de la Grèce, si longuement disputée.

C'est ici le lieu de faire remarquer l'amour constant et le dévouement que Capodistrias avait pour la Grèce. Au milieu des honneurs et des marques d'estime que chaque jour il recevait de

* Voir aux Pièces justificatives le N° I.

la plupart des souverains de l'Europe réunis à Vienne, il ne convoitait autre chose que l'indépendance future de la patrie de Périclès, de Thémistocle et de Léonidas.

Cependant, instruit par la théorie des plus grands politiques, et par l'expérience faite dans son pays natal, devenu libre, il savait très-bien qu'un peuple *ignorant* peut acquérir son indépendance; mais qu'il ne pourra jamais jouir d'une liberté véritable, modérée par des lois sages, sans posséder préalablement les lumières de l'instruction. Pour atteindre ce but, Capodistrias eut la généreuse pensée de profiter de son crédit auprès des souverains de la Sainte-Alliance, afin de recevoir d'elle, indirectement, l'autorisation et les moyens de propager l'instruction parmi le peuple grec. Ce fait, qui, à lui seul, honore grandement son âme toute Hellénique, est constaté par l'auteur susmentionné, Soutzo, à la page 12 de son *Histoire de la révolution grecque*. « L'an 1815, dit-il, la Sainte-Alliance, à la gé-
« néreuse sollicitation de Jean Capodistrias, sous-
« crivit à une société dite d'Athènes ou des
« Philomuses, dont le but était de répandre l'ins-
« truction parmi la nation grecque. »

L'intérêt que ce grand diplomate grec, devenu désormais le ministre favori du glorieux pacificateur de l'Europe, portait à sa nation, ne se borna pas à la seule protection de la Sainte-Alliance pour la société des Philomuses. Brûlant du désir de faire propager les lumières éteintes dans le pays classique des lettres et des arts, il mit à contribution la riche fortune que ses talents lui avaient fait acquérir d'une manière si honorable. Ainsi, de son propre argent, il entretenait, dans les différentes Universités de l'Europe, plusieurs jeunes hommes (27), dépourvus des moyens pécuniaires et désireux de s'instruire, pour répandre ensuite parmi leurs concitoyens les connaissances acquises dans une terre étrangère, qui leur rappelait sans cesse la gloire de leurs ancêtres, et l'humiliante position de leurs frères aux premières années du dix-neuvième siècle.

Nulle époque dans l'histoire moderne ne fut plus heureuse pour la jeunesse grecque, qui voulait s'affranchir du joug de l'ignorance, que celle où deux vrais philanthropes, tous les deux placés dans les rangs les plus élevés de la société, et par leur naissance, et par leurs talents; tous les deux

l'âme enflammée de l'enthousiasme le plus ardent pour la renaissance des lettres dans la Grèce, rivalisèrent dans leurs projets, l'un pour s'acquitter de sa dette filiale envers sa patrie, et l'autre pour prouver aux Grecs son amour pour Athènes, sa patrie *adoptive*, siége de la *Société des Philomuses*, dont il était le digne président (28).

La Renommée, à cette heureuse époque, proclama ces deux illustres personnages, *Protecteurs exclusifs* des hommes de lettres de la Grèce moderne et de sa vaillante jeunesse. Ah! combien il est agréable à notre cœur, en rappelant au souvenir du monde, admirateur sincère des beaux caractères de notre siècle, les bienfaits de la rare générosité du comte Guilford, de pouvoir constater aussi les libéralités de son noble ami et rival, le comte Capodistrias, par l'autorité d'un grave journal littéraire, généralement estimé en France et à l'étranger. Voici ce qu'on lit à la page 372 du tome III de la *Revue Encyclopédique de Paris*, dans sa livraison d'août 1819 : « Nul n'a secondé « plus efficacement les intentions de lord Guilford, « que M. le comte Capo-d'Istria, à qui Corfou a « donné le jour, et qui n'a trouvé aucun moyen

« plus digne de lui d'acquitter envers sa patrie la « dette de la piété filiale, qu'en multipliant les « sources de l'instruction pour ses jeunes compa-« triotes, et en leur en facilitant l'accès. Non-seu-« lement M. le comte Capo-d'Istria a encouragé « par ses libéralités la fondation de l'Université io-« nienne; mais, instruit que M. Politi, jeune Leu-« cadien, plein de connaissances et de mérite, dé-« sirait professer la chimie dans les îles Ioniennes, « il lui a fait remettre les fonds suffisants pour « acheter tous les instruments et tous les appa-« reils d'un laboratoire de chimie. Une chose très-« remarquable, et qui doit faire plaisir à tous les « philanthropes, c'est que M. Capo-d'Istria a donné « des fonds particuliers à M. Politi, à titre d'en-« couragement, pour une école d'*enseignement* « *mutuel*, que cet intéressant professeur va éta-« blir dans une des îles Ioniennes (29). C'est par « les sentiments les plus nobles, c'est par cette « protection signalée qu'il donne aux sciences, « que M. le comte Capo-d'Istria, homme d'État « philanthrope, justifie la confiance du grand « souverain qui l'a attaché à ses conseils. »

A l'époque dont nous parlons, les hommes de

lettres et les savants de la Grèce, voulant à leur tour témoigner à Capodistrias l'enthousiasme que leur causait de voir en sa personne relevé avec gloire le *nom Grec*, jusqu'alors trop dédaigné, et considéré même, par quelques écrivains malveillants, plus vil que celui des *Hébreux*, ne manquaient pas de faire la plus honorable mention, dans leurs ouvrages, de son nom déjà illustré par sa brillante position dans le cabinet impérial de Russie. Mais ceux qui lui dédiaient leurs ouvrages, lui faisaient sentir leurs espérances d'être leur plus ferme soutien dans la généreuse entreprise de secouer un jour les chaînes de l'esclavage, tandis qu'ils le remerciaient du vif intérêt qu'il prenait à la renaissance des lettres dans leur sol primitif.

Afin de constater ce que nous venons d'avancer, nous reproduirons l'Épître dédicatoire qu'on lit dans la charmante *Ode sur le Printemps* *, de M. *Nicolopoulo*, Sous-Bibliothécaire de l'Institut de France, littérateur très-distingué, que sa modestie et ses mœurs mettent à l'abri de tout soupçon d'être considéré comme un des adulateurs de Capodistrias au temps de sa puissance.

* Voir aux Pièces justificatives le N° II.

Le poids de cette flétrissure ne peut tomber que sur l'ignoble auteur d'une brochure publiée en grec moderne, le même an 1817, sous ce titre : *Essai sur le Patriotisme, aux habitants des îles Ioniennes :* ΔΟΚΙΜΙΟΝ ΠΕΡΙ ΠΑΤΡΙΟΤΙΣΜΟΥ.

Pour pouvoir apprécier, au juste, le caractère immoral de cet homme, un des membres actifs de l'Opposition grecque, et dont nous ne voulons pas faire savoir à l'Europe le nom, par respect pour notre nation, qui le connaît déjà assez sous la dénomination de *Favlovios*, ΦΑΥΛΟΒΙΟΣ (*vaurien*) (30); pour prouver, disons-nous, le caractère de cet homme, ennemi acharné de Capodistrias jusqu'à ce jour, et dont le champ libre aux plus noires calomnies lui est ouvert par le journal grec-français, *le Sauveur;* voici de quelle manière il parlait de Capodistrias, l'an 1817, dans une *Note* encadrée à dessein dans sa brochure aux Ioniens.—« Il me suffit de citer, parmi vos autres « concitoyens, le plus bel ornement de la nation « grecque, le véritable et puissant soutien de « votre patrie, la gloire de toute la nation, Son « Excellence le comte Jean Capodistrias. Généreux « et glorieux personnage! Tes illustres efforts en

« faveur de la nation grecque sont plus grands « que mes faibles éloges, attendu qu'ils sont cou- « ronnés chaque jour de lauriers d'or par tout le « monde civilisé, au bonheur duquel Tu as con- « tribué plus que tout autre, et, à la face de « l'univers entier, Tu l'as scellé de Ton cachet. « Ton nom est gravé dans nos cœurs, et les vrais « patriotes voient en Toi un second Miltiade, ou « un nouveau Thémistocle, dont la mémoire, « par la délivrance de leur nation et de leur pa- « trie, est devenue éternelle dans les annales « du genre humain. Que Ta patrie donc se ré- « jouisse de plein cœur, moissonnant à juste titre « les fruits de Tes glorieux efforts en faveur de Ta « nation, laquelle, d'une voix unanime, Te sou- « haite une *vie longue* (31). »

Tel était sans contredit le désir général, non-seulement des Grecs, mais, nous pouvons dire même, des plus grands personnages de l'Europe, qui admiraient en Capodistrias, le modèle des rares vertus des hommes d'État des anciennes républiques *.

* Feu l'amiral de *Rigny*, ami zélé des Grecs, et juste admirateur de Jean Capodistrias, du haut de la tribune

Une de ses vertus était certes son grand désintéressement, auquel rendent justice ses plus grands ennemis mêmes. Les deux traits de désintéressement que nous allons signaler, feront voir non-seulement son extrême délicatesse à refuser toute offre pour prix d'une bonne action, mais qu'il tirait parti de son désintéressement pour faire propager l'instruction des Grecs, dont le seul bonheur occupait toujours ses pensées, au milieu même des honneurs extraordinaires et des égards particuliers que les plus grands souverains de l'Europe lui témoignaient, pour obliger le *favori* du puissant *Tzar de la Russie.*

A l'époque du *Congrès d'Aix-la-Chapelle*, les souverains alliés ayant décidé de retirer leur armée d'occupation en France, le duc de Richelieu, président alors du ministère, et ministre représentant de la France dans ce congrès, dit un jour au comte Capodistrias, qu'il était chargé par son souverain de lui offrir une récompense

de la Chambre des Députés, à la séance du 21 mars 1832, traça son portrait dans ce peu de mots : « C'était un homme « qui était *taillé à l'antique*, si je puis m'exprimer ainsi : « il avait *toutes les vertus*, et peut-être toutes les passions « qui caractérisaient les anciens. »

pour les services rendus aux plus chers intérêts de la France : en conséquence de quoi il était venu lui demander en particulier quelle sorte de récompense pouvait lui être agréable.

Le comte Capodistrias répondit alors à l'officieux ministre de Louis XVIII, qu'il remerciait beaucoup son auguste Maître pour sa généreuse intention, mais qu'il se croyait assez récompensé par le vif plaisir qu'il sentait, voyant que ses conseils et ses avis avaient pu concourir au rétablissement et au maintien de la paix entre la France et le reste de l'Europe. Néanmoins, le *Bienfaiteur de la ville d'Odessa* (32) insistant toujours dans ses amicales sollicitations à décider Capodistrias de lui indiquer quelque récompense, celui-ci finit par lui dire : — « Je vous demanderai donc une chose qui ne sera pas onéreuse « à la France, mais qui sera très-utile à ma patrie. Je vous demande qu'on me donne un « exemplaire de tous ces ouvrages dont on aurait « double exemplaire de la même édition dans les « bibliothèques du Roi à Paris. Ces livres seront « expédiés à l'adresse de la bibliothèque de l'Université qu'on va établir dans une des îles « Ioniennes (33). »

Cette demande, si modeste et si désintéressée, vu son noble but, malheureusement pour les îles Ioniennes, n'eut pas lieu à cause de la chute du ministère Richelieu, et de l'extrême délicatesse de Capodistrias, qui, comme on le concevra facilement, ne songea plus à rappeler ni au ministre successeur du duc de Richelieu, ni à celui-ci même, à sa rentrée dans le ministère, les offres qu'on lui fit à Aix-la-Chapelle, au nom du roi de France (34).

L'autre trait de désintéressement du comte Capodistrias eut un résultat conforme à ses vues patriotiques de répandre partout l'étude des lettres grecques.

En 1818, une députation de la nouvelle ville de Russie, *Marianoupol* (35), se rendit à Saint-Pétersbourg pour offrir au comte Capodistrias une somme d'argent considérable comme témoignage de la gratitude de cette ville, laquelle, par sa protection avait obtenu de l'Empereur certains priviléges pour son commerce lucratif de céréales, qui, dans cette année, lui avaient procuré un gain immense. Capodistrias, ayant remarqué que ces députés, Grecs d'origine, lui adressaient la parole

3.

toujours en russe, leur demanda : *Est-ce que vous ne parlez pas le grec?* — *Non, Excellence*, lui répondirent les députés déconcertés : *Avez-vous un bon maître de langue grecque chez vous?* — *Non, Excellence!* — *Eh bien*, reprit alors le comte Capodistrias, *j'accepte la somme que vous m'offrez, mais avec la condition que vous la déposerez à la banque à perpétuité, et que vous payerez, avec les intérêts de ce capital, le professeur d'un école grecque, dont le cours sera suivi par tous vos enfants et par vous-mêmes; car c'est honteux d'être Grecs, et ne connaître pas sa langue maternelle.* Paroles mémorables et dignes de nobles et patriotiques sentiments de Capodistrias.

Le besoin que nous avions de faire constater, par des preuves irrécusables, les libéralités et les généreux soins de Capodistrias, pour la renaissance des lettres en Grèce, nous a obligé d'interrompre la narration chronologique des actes de sa carrière politique au service de la Russie; nous allons la reprendre.

Le comte Capodistrias, après l'entrée à Paris des souverains alliés, suivit son auguste bienfaiteur Alexandre dans tous ses voyages, et partout

il lui donna les preuves de sa capacité et de sa probité.

A son retour à Saint-Pétersbourg, l'an 1816, il reçut la visite de son frère aîné, le *comte Viaro*, qui fut accueilli par l'Empereur et par toute la famille Impériale avec la plus honorable distinction et avec une amabilité toute particulière, pour lui faire sentir l'affection qu'on portait au secrétaire d'État Capodistrias.

L'Empereur Alexandre, qui possédait à un haut degré le talent de connaître les capacités des hommes, ne tarda pas à s'apercevoir, dans les fréquentes entrevues qu'il accorda au comte Viaro, que celui-ci avait beaucoup d'instruction et des connaissances très-variées. Ainsi il se proposa de l'attacher à son service, et il en parla à son frère le comte Jean.

Nous ignorons sa réponse au désir manifesté par le généreux Alexandre, mais nous savons d'une bonne source que Jean Capodistrias, rentré dans son hôtel, tint à son frère *Viaro* ce discours. — « Je viens de chez l'Empereur : Sa Ma-« jesté, rendant justice à tes talents, et voulant, « peut-être augmenter mes obligations pour ses

« bienfaits continuels à mon égard, veut t'attacher « à son service par les offres d'une place très-ho- « norable. Si tu l'acceptes, moi le lendemain je « demanderai mon passe-port pour Corfou. Tous « les deux nous ne pouvons pas être au service du « même souverain : c'est à toi à décider *qui de* « *nous deux doit rester ici.* »

Le comte Viaro, étonné de ce langage inattendu de son frère chéri, refusa les offres du magnanime Alexandre, et partit presque immédiatement pour retourner à Corfou, emportant avec lui les regrets de l'Empereur, duquel il reçut, ainsi que de tous les autres membres de la famille Impériale, de précieux souvenirs (36).

Examinons à présent quel a pu être le motif qui dicta au comte Jean Capodistrias le sacrifice de la fortune de son frère aîné. Ce ne fut certes la crainte d'avoir un rival, car le vice de la jalousie ne souilla jamais sa belle âme, mais la prudence d'un homme d'État, connaisseur des passions du cœur humain. Il craignait que l'entrée au service impérial de son frère Viaro ne réveillât la juste jalousie de grands Seigneurs russes à voir deux frères, non sujets russes, occuper les

premières places de leur pays. En un mot, il ne voulait pas provoquer la susceptibilité de ses amis, qui tous l'aimaient et l'estimaient pour sa rare modestie; mais une fois alarmés, ils seraient devenus tous des ennemis puissants.

C'est à cette grande réserve de ne pas exciter contre lui la jalousie des Magnats russes, qu'il faut attribuer le constant refus de Capodistrias à l'invitation de son auguste bienfaiteur d'accepter le portefeuille du ministère des Affaires étrangères. Il aima plutôt partager les fonctions difficiles et délicates de ce ministère avec son noble ami et collègue en rang, le comte de Nesselrode, laissant à celui-ci la jouissance exclusive du titre de *Ministre des Affaires étrangères*, ainsi que les embarras de la représentation, et se réservant à lui seul le pénible travail de la politique de l'Empire, et celui même du cabinet particulier de l'Empereur (37).

En effet, lorsque les souverains alliés décidèrent, en 1818, de se réunir en congrès, pour prendre une résolution relativement à leur armée d'occupation en France, le comte Capodistrias eut à supporter, presque à lui seul, l'immense travail

du cabinet de l'Empereur Alexandre, lequel, pendant son séjour à Aix-la-Chapelle, avait reçu *huit mille pétitions ou requêtes* (38). Ainsi Capodistrias, pour pouvoir donner cours à toutes ces requêtes, se montrait très-peu dans les salons du grand monde réuni à Aix-la-Chapelle depuis le 23 septembre jusqu'au 22 novembre 1818, et il s'était fait une loi d'aller se coucher à 2 heures après minuit et se remettre au travail à 6 heures du matin.

Cette pénible et incessante occupation d'esprit avait altéré beaucoup sa santé, déjà assez affaiblie par ses précédents travaux diplomatiques, et par les rigueurs du climat de Pétersbourg. Il se vit donc contraint de demander à son souverain et bienfaiteur un congé pour aller rétablir sa santé dans le beau climat de son pays natal, d'autant plus qu'il venait d'être appelé par son vieux père, désireux de le voir encore une fois avant de fermer ses yeux au sommeil éternel (39).

L'empereur lui promit enfin un congé de quatre mois; mais, avant de le laisser partir, il lui confia une mission secrète, avec l'ordre d'aller le rejoindre à Vienne dès qu'il s'en serait acquitté.

Ainsi, à la dissolution du congrès d'Aix-la-Chapelle, le comte Capodistrias se rendit à Munich pour arranger, comme médiateur, les questions territoriales entre cette cour (40) et celle de Vienne, par rapport aux affaires du grand duché de Baden; mais la Bavière n'ayant voulu accepter aucune proposition, Capodistrias partit immédiatement pour Vienne, où, d'après l'ordre de l'Empereur, il continua de s'occuper de la médiation entre les cours susdites.

Bientôt la mort du grand duc de Baden aplanit toute difficulté aux transactions diplomatiques, et offrit à Capodistrias l'opportunité de profiter du congé obtenu de son souverain, déjà parti pour ses vastes États.

Capodistrias, pendant son court séjour à Vienne, reçut de nouveaux témoignages de l'estime de l'Empereur d'Autriche et du Roi de Prusse, qui lui conférèrent, le premier, les insignes de chevalier Grand'Croix de l'ordre hongrois de Saint-Étienne, et le second ceux de l'ordre de l'Aigle-Noir. Il se mit enfin en route pour sa patrie, le 7 janvier 1819, accompagné de son frère Augustin.

Capodistrias arrivé à Naples voulut consulter

sur sa santé délabrée les plus célèbres médecins de cette belle et populeuse capitale du royaume des Deux-Siciles ; et tous convinrent que sa vie sédentaire, ainsi que les frimas du Nord, étaient la cause du dérangement des fonctions digestives de son estomac, dont il était souvent incommodé. Les médecins furent aussi d'accord dans leur jugement sur la pâleur de son visage, bariolé de lignes jaunes, disant que le siége de *ce mal était dans le foie* (41). Ils lui conseillèrent, en conséquence, l'usage des eaux minérales, dont les environs de Naples sont abondamment pourvus ; mais ne pouvant s'en servir alors, il prit le chemin de la Pouille, pour se rendre dans son pays natal, où il arriva le 9 mars 1819. Voici dans quels termes son arrivée à Corfou fut communiquée au public par la *Gazetta degli Stati Uniti delle Isole Ionie*, journal officiel et le seul qu'on imprime dans cet État.

« CORFOU, 10 mars. — Après une absence de « plusieurs années, M. le comte Capo-d'Istria, « ministre secrétaire d'État de Russie, est revenu « dans sa patrie. Son Excellence a eu la satisfac- « tion de remettre à son père la lettre suivante, « de S. M. l'Empereur Alexandre.

« A M. le comte Antoine-Marie Capo-d'Istria, « chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

« Celui de vos fils que je garde depuis plusieurs « années auprès de moi avec une satisfaction tou- « jours égale, est chargé de vous remettre la « présente. Son arrivée comblera le vœu de votre « tendresse paternelle. Le mien est que vous me « rendiez votre fils lorsqu'il aura, dans son pays « natal, recouvré sa santé, à laquelle je m'inté- « resse de cœur et d'âme. Il sera l'interprète de « mes sentiments près de vous; il vous fera con- « naître, monsieur le comte, le plaisir que j'é- « prouvai à voir son frère, et vous trouverez « en lui un gage sûr de l'estime et de la bien- « veillance que je conserverai toujours pour « votre famille.

« Des circonstances qu'il vous sera facile d'ap- « précier, ne me permettent pas de vous en « donner un témoignage personnel, mais je vous « prie d'en agréer l'assurance aussi affectueuse « que sincère.

« Vienne, 10 (22) décembre 1818.

« ALEXANDRE. »

En recevant cette marque extraordinaire d'es-

time et de bienveillance de la part de l'auguste bienfaiteur de son fils, le cœur du vieux comte Capodistrias a dû être vivement ému. Ce fut lui le premier, parmi tous les Grecs, qui recevait directement une lettre olographe d'un des plus puissants monarques de l'Europe. Cette attention délicate de l'Empereur Alexandre dut produire sur les infirmités du vieil aristocrate, l'effet d'un baume salutaire. Au comble de la joie en voyant auprès de lui, après une absence de douze ans, ce fils qui faisait l'illustration de sa famille et la gloire de sa patrie, il dut, n'ayant plus rien à désirer, prononcer le *Nunc dimittis, Domine, servum tuum*, du vieux prophète Siméon (42).

L'arrivée du comte Jean Capodistrias dans sa patrie fut bientôt connue de toutes les autres îles Ioniennes et des villes du continent limitrophe de l'Épire. Les *Capitani* des anciennes bandes des *Kleftes* et les *Armatolis*, qui venaient de cesser de porter les armes au service de l'Angleterre (43), se rendirent avec sollicitude à Corfou, pour faire une visite à leur ancien protecteur, le *jeune Secrétaire d'État de la République Ionienne.*

En partant, chacun de ces futurs héros de la

Grèce moderne se fit donner une copie de la *lettre susmentionnée* de l'Empereur Alexandre, et *traduite en grec* (43), pour la montrer à leurs amis et parents, comme preuve du grand crédit que le comte Jean Capodistrias avait dans les affections particulières du puissant Empereur des Russies, espérant que la cause sacrée de leur malheureuse nation, plaidée par Capodistrias, devant ce philanthrope et magnanime Monarque, aurait un jour remporté un triomphe éclatant.

Le comte Jean Capodistrias, après un séjour de presque trois mois dans son pays natal, voulant épargner à son vieux père la douloureuse sensation qu'allaient lui causer ses adieux, qui devaient être aussi pour lui et sa patrie les derniers, s'embarqua secrètement sur une frégate anglaise (44), que le Gouvernement avait mise à ses ordres, et partit pour Venise au lieu de Naples, où il devait prendre les eaux minérales.

On ne put pas savoir le motif de ce changement de voyage, d'autant plus que l'ambassade russe à Naples, dirigée alors par ce même comte de Stachelberg, qui avait été jadis son premier chef à Vienne, l'attendant de jour en jour,

avait retenu les dépêches que l'empereur venait de lui expédier par deux courriers extraordinaires consécutifs. Ainsi il reçut ces dépêches à Venise, et c'est à elles qu'il faut attribuer la direction ultérieure de son voyage. Il passa d'abord tout le mois de juin à *Valdagna* (lieu près de la ville de Vicenza), pour faire usage des eaux minérales de *Racquaro*, que les médecins de Padoue, ses anciens maîtres, lui avaient indiquées pour le rétablissement de sa santé encore chancelante, quoiqu'il eût respiré l'air de son beau pays natal. Soudain il quitta Valdagna, et le 10 juillet se trouva à Paris, où il mit pied à terre dans l'hôtel de l'Ambassadeur comte Pozzo di Borgo.

Les fréquentes et longues audiences que Capodistrias avait eues avec le Roi Louis XVIII, ainsi que les nombreuses conférences tenues avec les Ministres français, et l'arrivée simultanée à Paris du duc de Richelieu, qui vivait dans ses terres après sa retraite, donnèrent à croire aux différents journaux politiques de cette capitale qu'il s'agissait de quelque grande question.

A ce propos, nous aimons à rapporter les trois articles suivants, extraits du *Journal des Débats*,

comme documents historiques de l'esprit des journaux politiques français et anglais à l'égard de Capodistrias, comme ministre et conseiller intime de l'Empereur de Russie, et à l'égard de la politique de son maître.

Le *Journal de Débats*, dans sa feuille du 28 juillet 1819, et sous la rubrique de l'Angleterre, portait :

« *Correspondance privée du Times. Paris*, 19 « *juillet*..... Le comte Capo-d'Istria est toujours « à Paris, où le soin de sa santé semble occuper « la majeure partie de son temps. Il voit toujours « très-peu de monde, excepté parmi les membres « du corps diplomatique. On parle d'une longue « conférence qu'il a eue avec les ministres des « grandes puissances, après un dîner donné à « son hôtel; mais vous pensez bien que *rien n'a « transpiré*. Il a été présenté au Roi, à Saint-Cloud, « par M. Pozzo di Borgo. L'audience a duré « plus d'une heure et demie, en présence de ce « dernier. S. M. a reçu l'illustre voyageur avec « distinction, et même avec intérêt. Personne ne « sait mieux que le Roi concilier la dignité avec « la bonté. Il est toujours également bien ins- « piré par son cœur et par son esprit.

« Le président de notre conseil a vu le comte « Capo-d'Istria plusieurs fois; mais ce dernier s'est « trouvé trop indisposé jeudi pour dîner avec le « ministre des affaires étrangères, comme il s'y « était engagé. On dit que notre ministre et lui « s'entendent parfaitement l'un l'autre sur tous « les objets qui ont été agités entre eux. M. Capo- « d'Istria a eu aussi une conférence avec M. De- « cazes qui, dit-on, a duré plus de deux heures. « Il paraît que M. Pozzo di Borgo était présent « pendant les premiers moments de cette confé- « rence; mais il s'est ensuite retiré de lui-même. « En dépit du secret qui enveloppe toujours les « conférences tenues entre des hommes qui sont « appelés par leur position à influer sur les desti- « nées des nations, il en *transpire toujours quelque* « *chose* * A en juger par le peu qui est connu, « les deux interlocuteurs ont été personnellement « satisfaits l'un de l'autre, sans s'être accordés « peut-être sur tous les points. »

* On a vu plus haut que rien n'a transpiré de la conférence de M. le comte Capo-d'Istria avec les ministres étrangers. Comment se peut-il qu'il ait transpiré *quelque chose* d'un tête-à-tête entre M. Decazes et le ministre d'Alexandre? (*Note du Rédacteur.*)

Le même *journal*, dans sa feuille du 11 août 1819, disait :

« La correspondance privée du *Courier* (anglais) « du 7 août, signée D, contient ce qui suit : — « L'arrivée du duc de Richelieu à Paris, et le « retard qu'éprouve le départ de M. Capo-d'Istria « fournissent matière à toutes sortes de conjec- « tures spécieuses. Mais l'opinion générale est « contraire à ce que la diplomatie russe prenne « de nouveau l'ascendant. Les intérêts palpables « des États européens prescrivent une ligne de « politique bien différente et très-simple *.

Enfin voici le troisième article donné par le *Journal des Débats*, sous la rubrique de l'Angleterre, dans sa feuille du 21 août 1819.

« On lit dans la correspondance du *Times* du 12 « août. — Le comte Capo-d'Istria est parti ce ma- « tin pour Calais : M. Pozzo di Borgo, l'accompagne

* Distinguons : la Russie, par sa prépondérance, peut exciter des jalousies lorsqu'il ne s'agit que de cette politique ordinaire, relative à l'équilibre extérieur des États; mais la Russie a professé ces principes conservateurs de l'ordre social qui seuls doivent diriger la politique des cabinets lorsqu'il s'agit de luttes contre l'esprit révolutionnaire (*Note du Rédacteur.*)

« jusqu'à Beauvais. Le public n'a pu rien deviner « de la manière de voir de ce diplomate *grec* qui est « d'une réserve parfaite... Le duc de Richelieu a « souvent été présent aux entrevues que les mem- « bres du corps diplomatique ont eues avec « M. Capo-d'Istria ; on lui attribue le langage le « plus noble et le plus désintéressé. M. le *comte* « *Molé* est venu deux fois exprès de sa campagne « pour voir M. Capo-d'Istria. »

Capodistrias, après un séjour d'un mois à Londres, partit directement pour Copenhague, et le lendemain il continua son voyage pour Dantzick, où il débarqua le 2 octobre, et de là se mit en route immédiatement afin d'aller réjoindre l'Empereur, qui se trouvait à Varsovie pour l'ouverture de la *Diète de Pologne.*

Son voyage donna aussi aux journaux d'Allemagne un motif de s'occuper d'en deviner le but politique et leurs opinions étaient ainsi, partagées : les uns disaient : — « Il est probable que le comte « Capo-d'Istrias n'a pas, sans cause, fait un séjour « prolongé à Paris et à Londres : les observations « qu'il y a recueillies sur l'état de l'esprit public « et sur l'influence que certains partis, en France

« et en Angleterre, cherchent à exercer sur l'opi« nion publique dans les autres contrées de l'Eu« rope, se lient sans doute aux délibérations des « ministres réunis à Carlsbad. » Les autres ajoutaient : — « M. le comte Capo-d'Istrias s'est rendu « à Londres chargé par son souverain d'une mis« sion en faveur des habitants des îles Ioniennes « qui se plaignent de l'administration du Lord « Commissaire sir Thomas Maitland, qui est con« traire à l'esprit du traité de Paris du 5 novem« bre 1815. »

L'explication donnée alors par les journaux allemands, sur le but du voyage de Capodistrias à Londres, est confirmée aujourd'hui par le *Portfolio.* Voici comment il en parle dans le N° 22 page 203. — *Les observations que le comte Capo-d'Istrias avait adressées au gouvernement anglais sur le* prétendu *défaut de libéralisme dans l'administration des îles Ioniennes, etc.*

Par cet aveu du *Portfolio* nous pouvons maintenant expliquer les rancunes de feu sir Thomas Maitland contre le comte Jean Capodistrias. En effet ce *rigoureux* Lord Haut-Commissaire, ennemi mortel de la révolution grecque et de l'Ins-

truction publique ionienne (45), à l'occasion de la coupable et insensée insurrection de l'île de Sainte-Maure, laquelle eut lieu malheureusement quatre mois après le départ du comte Capodistrias pour Venise, fit de lui indirectement une amère allusion dans sa violente proclamation par laquelle il annonçait l'établissement à Sainte-Maure de la terrible *loi martiale*.

Ainsi c'est aux informations hostiles du général Maitland qu'il faut attribuer, d'après ce que nous avons entendu dire à des personnes dignes de foi, les réclamations contre Capodistrias, du cabinet de Londres à celui de Saint-Pétersbourg, l'accusant d'avoir par ses conseils, pendant son séjour à Corfou, encouragé l'esprit de désobéissance aux autorités civiles du gouvernement Ionien.

Capodistrias n'eut pas besoin de se justifier, devant son auguste maître, de cette grave inculpation, attendu que l'Empereur venait de lire dans les feuilles anglaises (46) les causes qui firent éclater l'insurrection de l'île de Sainte-Maure; mais tandis qu'il était devenu l'objet de la haine du tout-puissant Lord Haut-Commissaire des îles

Ioniennes, il reçut du roi de Danemark la grande croix de *l'ordre de l'Éléphant* en témoignage de l'estime et de la grande satisfaction de ce monarque de l'avoir connu personnellement lors de son dernier passage par le Danemark.

A l'époque de la révolution de Naples, en juillet 1821, Capodistrias se trouvait à Varsovie, attendant l'arrivée de l'Empereur Alexandre pour l'ouverture de la Diète.

Sur ces entrefaites le cabinet d'Autriche expédia à ce monarque un courrier extraordinaire pour lui annoncer l'insurrection militaire de Naples, et lui demander son concours immédiat pour étouffer à sa naissance la *parodie Napolitaine* de l'insurrection militaire qui, un an auparavant, avait eu lieu en Espagne. L'Empereur partit en conséquence immédiatement pour Varsovie afin de se consulter avec ses ministres, le comte Nesselrode et Capodistrias, sur les mesures à prendre à la suite de l'invitation de la cour de Vienne, laquelle déjà venait d'envoyer aux frontières de ses États d'Italie deux nombreux corps de troupes sous le titre d'*Armée d'observation*.

Dans cette occurrence, plus que dans toute autre, les avis de Capodistrias, qui deux ans avant avait visité Naples, durent être d'un grand poids sur le parti que l'Empereur allait prendre. En effet le comte Capodistrias, par ses notions recueillies à Naples, et dans les provinces d'Avellino, lieu principal de l'insurrection, ainsi que dans celle des Pouilles, qu'il dut traverser pour se rendre à Corfou, considéra la révolution de Naples sous un tout autre aspect que celui représenté par l'Autriche. Ces notions lui avaient fait entrevoir que tôt ou tard devait éclater une révolution générale dans ce royaume, et qu'elle n'attendait qu'une occasion pour se manifester, à cause du mécontentement qui existait dans toutes les classes de la nation; les contribuables accusaient le ministre des finances *Médicis* de les avoir accablés d'impôts directs et indirects : les militaires se plaignaient hautement de mauvais traitements que leur faisait subir le capitaine général, ministre de la guerre, *Nugent* : d'autant plus qu'il avait introduit dans la discipline militaire la *bastonnade Autrichienne*, et qu'il avait pris à tâche de sévir contre tous ceux qui avaient servi sous

l'infortuné roi Joachim Murat, digne, par sa valeur extraordinaire, et par sa bonté d'âme, d'un meilleur sort.

Par ces données on peut à présent expliquer pourquoi l'empereur Alexandre, tout en désapprouvant la révolution de Naples faite par les forces militaires, auxquelles il ne pouvait pas reconnaître le droit de changer les formes d'un gouvernement, temporisa d'adhérer à l'invitation de l'Autriche. Alexandre, guidé par les mêmes principes annoncés à l'Europe à l'occasion de l'insurrection militaire de l'Espagne, fit sentir néanmoins au cabinet de Vienne la nécessité d'attendre, avant que la Sainte-Alliance prît une mesure définitive, le développement que pourraient donner à cette nouvelle révolution les députés de la nation, que le vieux roi Ferdinand venait de convoquer en assemblée nationale.

L'Autriche envisageant les affaires de Naples toujours sous le même aspect, ceci engagea les autres souverains de la Sainte-Alliance à se réunir en Congrès à Troppau.

Tout le monde sait que les conférences de ce Congrès furent transportées à Laybach; mais

tout le monde aussi ne sait pas que le comte Capodistrias fut à ce Congrès le *protecteur officieux* des nouvelles institutions que réclamaient les citoyens des Deux-Siciles.

Sa conviction en leur faveur, comme ministre zélé d'Alexandre, le *défenseur de toutes les idées libérales* de cette époque (47), dut s'augmenter au plus haut degré par la lecture des nombreux écrits politiques qui se publiaient à Naples, et qui faisaient battre le cœur de toute âme généreuse.

Une *charte constitutionnelle* (48) aurait été assurée pour toujours à cette partie de la péninsule italienne, si les chefs de la révolution Napolitaine eussent voulu écouter les conseils des souverains alliés, et si les députés eussent été plus courageux à braver les secrètes menaces de quelques exaltés *carbonari.* Oui, nous le répétons, le cœur navré de douleur, parce que nous considérons les Napolitains comme *frères* (49), si les chefs de la révolution napolitaine eussent été plus sages, et les députés plus courageux, ils auraient dû accepter l'*ultimatum* du congrès de Laybach.

Par cet acte de haute politique, et non de fai-

blesse, ils auraient épargné à leur beau pays tant de malheurs de tout genre; ils auraient prévenu cette honte, ineffaçable dans les pages de leur histoire, d'une lâcheté sans exemple après tant de bruit de *glorieux combats* en papier; et enfin ils n'auraient pas été la cause de l'affliction qu'éprouva le cœur sensible du comte Capodistrias, en s'entendant dire par son souverain, pour la première fois, ces mots remarquables : *On voit bien, M. le comte, que vous vous trompez comme les autres hommes* (50).

Cette légère et passagère affliction fut le précurseur de toutes les angoisses que dut supporter son âme à la nouvelle de l'entreprise téméraire et mal combinée du jeune prince *Alexandre Ypsilanti.*

Son maladroit manifeste du 7 mars 1821, adressé de Jassy aux Hellènes, fit considérer, malgré les solennelles réfutations de Capodistrias, *la plus sainte des causes* de notre époque, comme l'œuvre d'une de ces sociétés secrètes qui depuis la fin du XVIIIe siècle ont bouleversé l'Europe de fond en comble.

Personne certes ne conteste la bravoure per-

sonnelle et le patriotisme du jeune *général grec* au service de la Russie; mais tout le monde convient aussi que l'empereur Alexandre, au moment où il venait de signer, à Laybach, la condamnation du mouvement opéré à Naples par les *carbonari*, ne pouvait que flétrir la conduite imprudente du *chef des Hétéristes* (51), qui venait de compromettre sa politique.

C'est ici le lieu de faire observer qu'Alexandre Ypsilanti fut nommé *chef suprême de l'Hétérie*, sur le refus que donna le comte Jean Capodistrias d'accepter des Hétéristes la difficile mission d'en être le chef directeur. Voici en quels termes le susnommé auteur de l'*Histoire de la Révolution grecque* rapporte ce fait, à la page 32 : «Les principaux Hétéristes ne songèrent plus qu'à trouver un chef qui pût dès l'instant leur faire une garantie de son nom auprès de la nation, et couronner un jour leur entreprise par la voie des armes. Empressés de se décharger du poids de leur responsabilité sur le premier venu, leur choix tombe d'abord sur le *vieux prince Caradja* (52), sur *Constantin Mourouzis* (53), et sur *Alexandre Mavrocordato* (54); mais, arrivés

« au dénombrement de leurs mérites, ils les trou-
« vèrent privés de talents militaires, et par *leur*
« *peu d'influence* incapables de donner le branle
« à la masse du peuple. Au milieu de leur incer-
« titude, un Macédonien prononça le nom du gé-
« néral A. Ypsilanti. Un autre Hétériste paraît
« tenir pour *Capodistrias*, et se répand en éloges
« sur ses talents diplomatiques. Les membres de
« l'assemblée se partagent; Xanthos (55), jus-
« qu'alors resté pensif, leur impose silence, et
« leur dit d'un ton d'inspiration : — Nous avons
« autant besoin d'habiles politiques que de vaillants
« guerriers; pendant que les uns repousseront
« l'ennemi, les autres constitueront le pays. Voici
« comment nous agirons : Anagnostopoulos et
« Tsacalof (56) feront voile pour l'Italie, et pro-
« poseront à l'archevêque Ignace (57) d'engager
« son ami Capodistrias à recevoir la direction
« suprême de l'Hétérie; moi, j'irai à Pétersbourg
« frapper à la porte de ce ministre et à celle
« d'Ypsilanti; celui qui m'ouvrira, recevra de
« mes mains nos comptes, nos papiers et le titre
« de chef absolu. — Cette proposition est una-
« nimement approuvée. Xanthos part pour sa des-

« tination ; il arrive à Pétersbourg et se présente « chez Capodistrias. Celui-ci, prévenu contre un « *homme* qu'on lui dépeignait comme *étranger à* « *tout sentiment patriotique*, l'éconduit sans l'écou-« ter, et lui fait intimer l'ordre de ne plus mettre « le pied chez lui. Xanthos, rejeté par Capodis-« trias, aborde les amis d'Ypsilanti, etc. »

Ce récit de l'historien *Soutzo* sur les menées secrètes des fondateurs de l'Hétérie, est de la plus haute importance, parce que à lui seul il prouve la fausseté et l'inexactitude du récit suivant sur l'établissement de l'Hétérie, et sur la part qu'y prit Capodistrias, que l'on trouve dans la *Relation sur les affaires de la Grèce*, rapportée dans le n° 22 du *Portfolio*, page 192 : « En 1814, « une société se forma en Russie dans le but de « révolutionner la Grèce. Ses ramifications s'éten-« dirent à travers l'Europe, et lui valurent l'ad-« hésion de plusieurs personnes d'un rang élevé. « Les règlements de cette société, appelée *Hété-« rie*, commandaient à chaque Hétériste de sacri-« fier ses obligations quelconques à l'accomplisse-« ment du projet commun de l'indépendance de « la Grèce. Les Grecs, répandus dans les différents

« pays de l'Europe, se lièrent ainsi par un engagement sacré; et les intrigues de la Russie, en agissant sur un peuple tellement impressionnable, préparaient son esprit à l'espoir d'un changement politique. En 1819, la plupart des primats de la Morée devinrent membres de l'*Hétérie*, et le comte Capo-d'Istria, qui visitait Corfou à cette époque, publia un écrit remarquable dans le but de diriger les futures opérations et l'espoir des Hétéristes vers la Russie, et d'établir le succès de leurs efforts sur le principe de l'obéissance à une sorte d'hiérarchie scolastique dévouée à l'empereur de Russie, comme chef de l'église grecque orthodoxe. »

Si l'auteur *anonyme* de la relation susdite eût consulté l'*Histoire de Soutzo*, il n'aurait jamais donné des faits controuvés; il aurait dit, d'après la grave autorité de cet historien grec : « *Trois Grecs d'un rang obscur* ne se dissimulant point leur nullité, tremblant de se présenter comme les chefs d'une entreprise si périlleuse, faisaient accroire à leurs adeptes que la *Société des Philomuses* (fondée par Capodistrias), n'était qu'une ramification de la leur (l'*Hétérie*), et que ces

« mêmes personnages qui figuraient dans la pre-« mière, n'étaient que les moteurs invisibles de la « seconde; ils ne se montraient que comme les « humbles ministres de quelqu'un de bien plus « puissant, et, par des expressions ambiguës, « leur donnaient à entendre que leur chef su-« prême était l'*autocrate de Russie.* » Il aurait pu ajouter encore, d'après le même historien, « que « ces *trois individus obscurs* osèrent employer dans « le cachet de leur société trois lettres initiales, « qui ne manquèrent pas de tromper un grand « nombre de Grecs; car, selon eux, l'A désignait « *Alexandre*, l'empereur de Russie, le K et le Σ « étaient les letttres initiales de Καποδιστριας (Capo-« distrias), et de Συμμαχία ἱερὰ (Sainte-Alliance). »

Ainsi, nous espérons au moins avoir prouvé que Capodistrias était étranger aux intrigues des Hétéristes; puisque dès qu'il en eut connaissance par les propositions de Xanthos, *il adressa une lettre au professeur Vardalakos, alors directeur du collége grec d'Odessa, se répandant en invectives contre les Hétéristes qui traînaient la nation aux bords du précipice* (58).

Sa désapprobation tenait à son intime convic-

tion, partagée avec ses concitoyens les plus illustres et les plus éclairés (59), que l'heure de la délivrance de sa chère patrie n'était pas encore sonnée.

La nouvelle reçue à Laybach de la levée de boucliers, faite si imprudemment par le jeune Ypsilanti, dut profondément affliger l'âme sensible de Capodistrias, et il aura dit en lui-même : *Voilà qu'une révolution prématurée pour la Grèce va détruire toutes mes peines pour son bonheur futur.* Il prévoyait, avec le plus grand désespoir, que les Turcs, après avoir ressaisi tout leur pouvoir, ne manqueraient pas de fermer les écoles où la nation grecque puisait ces lumières, qui, avec le temps, auraient pu la rendre propre à une régénération politique.

Il s'imposa donc la difficile tâche, vu les événements politiques des années 1820 et 1821, de convaincre les souverains, qui se trouvaient en congrès à Laybach, que l'*Hétérie* n'avait rien de commun avec les autres *sociétés secrètes* de l'Europe qu'ils venaient de condamner (60). Il plaida, avec son éloquence persuasive, la *sainte cause* de sa nation, en prouvant aux ministres de la Sainte-Alliance, que les Grecs étaient une nation

vaincue qui n'a jamais reconnu la domination des Turcs, et qui n'a point été admise à faire un pacte social avec eux; que les Grecs enfin, sous les ordres d'Alexandre Ypsilanti pouvaient être comparés aux Russes, quand ces derniers *secouèrent le joug des barbares de l'Asie*, *des Mongols et des Tartares*, *sous la conduite d'Iwan Wassilievitch.*

Ce fut peut-être à cause de l'éloquent plaidoyer de Capodistrias en faveur des Grecs, que les trois souverains alliés partirent de Laybach sans prendre aucune mesure sur les affaires d'Orient. Au reste, une chose digne de remarque, c'est que, dans la fameuse déclaration du 12 mai 1821, où les ministres signataires annonçaient au monde les principes conservateurs dont étaient animés leurs souverains, il n'y a pas la moindre allusion au mouvement insurrectionnel des Grecs.

Ainsi, la révolution grecque n'était pas officiellement désapprouvée, attendu que la désapprobation de l'empereur Alexandre ne regardait que le seul prince Ypsilanti, qui, plus tard, paya de son corps son inexpérience aux affaires.

En attendant, les affaires d'Orient se compli-

quaient de jour en jour, et le sang des chrétiens se répandait en flots, soit en Europe, soit en Asie. Capodistrias, l'âme pénétrée de la plus vive douleur, employa tout son crédit pour persuader à l'Empereur Alexandre de secourir un peuple qui avait tant de droits à sa philanthropie. Tous ses généreux efforts furent inutiles ; ses observations n'avaient plus sur l'esprit du Tzar de Russie cette force morale qu'elles avaient eue jusqu'à l'époque de la honteuse chute du *gouvernement constitutionnel* de Naples. Son rival et ennemi politique, le prince Metternich, au dire de l'historien Soutzo (61), venait d'envoyer à l'Empereur de Russie la *prétendue* correspondance d'Alexandre Ypsilanti avec le *comité secret des carbonari à Paris*, et en même temps lui mandait que tous les *carbonari*, échappés de Naples et du Piémont, s'étaient mis au service du gouvernement révolutionnaire des Grecs.

Malgré ces graves inculpations, le cœur philanthropique et magnanime de l'Empereur Alexandre aurait eu pitié des malheurs de ses coreligionnaires, et il se serait décidé à une intervention armée, usant de ses droits acquis par les traités

avec la Turquie, si l'Autriche n'avait fait valoir auprès de ses alliés l'engagement contracté à Laybach de se réunir bientôt en un nouveau congrès pour les affaires de la Péninsule espagnole et celles de l'Orient. La ville choisie pour le congrès fut Vérone, où devait se rendre aussi lord Strangford, chargé par sa cour d'y porter l'acceptation que le Sultan, sommé pour ainsi dire par lui, venait de faire de l'*ultimatum* de la Russie.

Capodistrias voyant alors, avec la plus profonde affliction, que ses remontrances journalières ne pouvaient pas faire changer le système politique arrêté par son auguste Maître et Bienfaiteur, prit le généreux parti d'abandonner sa brillante position à la cour impériale russe, plutôt que de s'y montrer, par sa présence, indifférent aux malheurs et aux souffrances de sa nation.

Il fit donc parvenir à l'Empereur la demande de sa démission, et il alla faire ses adieux à son noble ami et collègue, le comte de Nesselrode, qui partait seul pour Vienne à la rencontre de lord Strangford, en lui recommandant les affaires de sa patrie par ce discours : « La Grèce

« abandonnée à elle seule peut succomber à la « fin; mais elle ne périra pas sans gloire. Sa « cause sacrée survivra à sa ruine. Elle est éter- « nelle, puisque c'est la cause de l'humanité et « de la religion. Les faits vous prouveront mon « assertion. »

L'Empereur Alexandre n'accepta pas la démission offerte par son Ministre favori, mais lui accorda un *congé illimité pour aller rétablir sa santé.* Lorsque Capodistrias se présenta à l'Empereur pour prendre congé, une personne digne defoi nous a assuré que ce magnanime Monarque fut ému jusqu'aux larmes. Certes, son cœur dut battre en voyant, sans pouvoir même s'en douter, pour la dernière fois (62) un fidèle conseiller, dont les avis éclairés, pendant les dix ans passés à son service immédiat, avaient beaucoup contribué à lui faire acquérir le glorieux titre que tout le monde lui donna de *Pacificateur et Défenseur des libertés de l'Europe.*

Alexandre, ce grand monarque de la Russie, fit un véritable sacrifice pour le maintien de la paix en Europe, qui lui était si chère, en permettant de s'éloigner de sa personne, au moment où il en

avait plus besoin, à un homme d'État tel que Capodistrias, dont les rares talents dans la diplomatie ont été analysés par un écrivain politique français (63) en ces mots : — « On n'entend pas longtemps parler M. Capo-d'Istria, l'on ne cause pas longtemps avec lui sans s'apercevoir de la finesse de son esprit. La conversation instructive, agréable et variée de M. le comte Capo-d'Istria, son adresse, l'art avec lequel il élude toute question directe, sans que vous puissiez vous apercevoir qu'il n'y répond pas, prouvent qu'il doit être *consommé dans la diplomatie*, et toute sa vie en est du reste une démonstration. »

Oui, nous le répétons, Alexandre sacrifia les intérêts de son Empire pour maintenir la paix qu'il avait promise, en 1815, à tous les peuples de l'Europe; et, pour ne pas manquer à sa parole, il tolérait, le cœur navré de douleur, l'effusion du sang de ses coreligionnaires, et se privait des talents diplomatiques du comte Capodistrias dans l'important congrès de Vérone.

Telle fut la véritable cause de la séparation, en 1822, de l'Empereur Alexandre et de son Ministre favori Capodistrias; cause d'extrême délicatesse,

qui honore grandement le beau caractère du grand Monarque de la Russie, et le véritable patriotisme du *vertueux citoyen* de la Grèce. Ainsi, aux premiers jours de septembre 1822, l'un et l'autre se mirent en route, le premier, pour aller décider du sort des peuples à Vérone, et le second, pour aller *prendre les bains* à Ems.

Ce fut alors que, pour la première fois, les ennemis politiques de Capodistrias, qui étaient en même temps les ennemis secrets, et par cela même les plus dangereux, de la malheureuse nation grecque, tressaillirent de joie en apprenant sa retraite des affaires du plus puissant Empire de l'Europe, et firent répandre à dessein, par leurs émissaires, le *faux bruit* qu'il était *tombé dans la disgrâce* de l'Empereur Alexandre, « ayant dé« couvert que les Grecs se maintenaient encore « *rebelles à la Sublime Porte* par les instigations « secrètes de son Ministre Capodistrias. »

Parmi les journaux politiques de ce temps, celui de Francfort, du 25 octobre 1822, fit justice de cette absurde calomnie en ces termes : — « On « croit que M. le comte de Capo-d'Istria passera ici « quelques jours. On ignore quelle direction il

« prendra ensuite. Quelques feuilles de Paris « ont regardé comme *une disgrâce* la circonstance « que ce ministre ne se rendait point à Vienne. « On aurait dû voir dans ce procédé *une preuve* « *de délicatesse* de la part *de l'Empereur et de* « *son ministre.* »

Il est de fait que Capodistrias ne se trouva séparé de l'Empereur Alexandre que par les seules exigences de cette cruelle politique qui, de nos jours, nous a montré le sacrifice que lui fit de sa fille un puissant souverain de l'Europe; mais son éloignement provisoire ne lui avait nullement fait perdre la haute estime qu'Alexandre avait de ses talents diplomatiques, car nous savons, de source certaine, que dans le lieu même de sa paisible retraite, il était honoré d'une correspondance régulière avec son auguste Maître et Bienfaiteur, dont il fut toujours le *conseiller privé*, *intime* et *fidèle.*

Quel fut le pays que Capodistrias choisit pour lieu de sa retraite, afin d'agir librement en faveur de ses concitoyens? Ce fut Genève, dont il était fier de se nommer citoyen, et ce fut là que les Suisses de tous les cantons eurent l'occasion d'ap-

précier, pendant son séjour de cinq ans, ses vertus, dignes d'un véritable citoyen des anciennes républiques.

Ce titre de sage républicain que nous lui donnons aujourd'hui, ne doit ni étonner ni scandaliser personne, si l'on fait attention que Capodistrias, à l'apogée de sa gloire et de sa puissance, pendant le congrès d'Aix-la-Chapelle, ne se fit aucun scrupule, en présence de souverains absolus, de faire suivre, dans sa signature, ses autres titres de celui de bourgeois d'une république. Qu'on lise dans les longues colonnes du *Moniteur* de l'année 1818, la convention conclue séparément, le 9 octobre, entre la France et la Russie, pour l'évacuation du territoire français par les troupes russes, et on y verra ce qui suit :

« Pour la France, le duc de Richelieu, etc.;

« Et pour la Russie,

« MM. Charles, comte de Nesselrode, dirigeant « le département des affaires étrangères, conseiller « privé, etc.;

« Et le sieur Jean comte de Capo-d'Istria, con« seiller privé et secrétaire d'État, chevalier des « ordres de Saint-Alexandre Newsky; grand-croix de

« l'ordre de Saint-Vladimir de la deuxième classe, « chevalier de celui de l'Aigle-Blanche de Polo- « gne, grand-croix des ordres de Léopold et d'Au- « triche, de l'Aigle-Rouge de Prusse, de Char- « les III d'Espagne, de Saint-Maurice de Lazare « de Sardaigne, de la Fidélité et du Lion de Zuch- « ringen de Baden; *Bourgeois* du canton de Vaud « ainsi que du canton et *de la République* de « Genève. »

Au reste, l'extrême probité de Capodistrias, la sévérité de ses mœurs, et la simplicité de vie qu'il menait à la cour de Saint-Pétersbourg pendant ses importantes fonctions de Ministre secrétaire d'État, justifient assez le prix qu'il attachait au titre honorable que deux cantons de la Suisse lui avaient décerné.

Ce fut aussi par cela même qu'arrivé à Genève, il n'eut pas besoin d'adopter un nouveau genre de vie, et que, si quelque chose dut l'embarrasser, ce fut de trouver le moyen de remplacer son occupation habituelle au pénible travail du cabinet, occupation devenue pour lui un besoin. Il la trouva bientôt dans l'étude approfondie qu'il commença à faire de la langue ancienne de sa patrie, négli-

gée pendant sa jeunesse, par suite de la déplorable éducation que la tyrannie vénitienne imposait aux enfants de la noblesse ionienne.

Plus tard, il trouva, dans la correspondance qu'il entretint avec les différents comités philhelléniques de l'Europe, une occupation plus analogue à ses anciennes fonctions d'homme d'État. Ce fut par ses conseils et par ses efforts que tous ces comités eurent un centre commun à Paris (64).

La porte de son modeste cabinet à Genève était toujours ouverte à tout Grec qui s'y présentait, et il ne refusa jamais à personne ni ses conseils ni son argent. Mais malheureusement pour la Grèce, ses concitoyens, en emportant ses dons, suivaient rarement ses sages conseils, et du fond de son cabinet il regrettait souvent les conséquences funestes des dissensions qui déchiraient sa patrie. D'un autre côté, voyant avec joie que les Grecs, par leur seule valeur, s'étaient *refaits nation* *, il tâcha d'enflammer, pas ses lettres énergiques, la grande âme de *Georges Canning*, alors chef du ministère whig d'Angleterre. Il vit bientôt ses nobles efforts couronnés du succès par le protocole

* Expression de Châteaubriand.

du 4 avril 1826, signé à Saint-Pétersbourg, entre cette cour et celle de la Grande-Bretagne; mais il ne fut nullement satisfait de voir la France rester étrangère à ce protocole. Il quitte Genève soudain, se rend à Paris pour exciter l'émulation du Ministère français, et atteint son but en obtenant de lui la certitude que la France allait prendre désormais une part très-active dans les affaires de la Grèce.

Sur ces entrefaites, l'Empereur Nicolas ayant fait connaître à Capodistrias qu'il avait conservé pour lui la même estime et la même affection que lui portait feu son auguste frère Alexandre, et qu'il le reverrait avec plaisir, celui-ci saisit cette occasion de s'acquitter du double devoir d'aller verser le tribut de ses larmes sur le tombeau de son magnanime Bienfaiteur, et de présenter ses hommages de reconnaissance à son Successeur.

Au moment où Capodistrias faisait ses préparatifs de voyage pour la Russie, il reçut l'avis particulier de son élection, pour sept ans, à la nouvelle et éminente dignité de *Président de la République grecque*. Son âme élevée dut voir dans cette marque de considération la plus douce

récompense de son patriotisme, qui le tenait éloigné de sa brillante position en Russie, et des grands services qu'il avait rendus à sa nation; et elle dut lui être d'autant plus chère, connaissant que sa nomination n'était pas le résultat des intrigues d'un parti, mais celui des mûres et libres délibérations des Représentants du peuple libre de la Grèce.

Ceux-ci, naguère divisés en deux assemblées (65), se réconcilièrent à la vue du péril imminent que courait leur patrie, et d'un accord commun se réunirent en assemblée générale dans une campagne près de l'ancienne ville de Trézène.

Ce fut à la suite de cette réconciliation que la *Troisième assemblée nationale des Grecs* nomma Capodistrias *Président de la Grèce* par son *décret VI*, rédigé dans ces termes :

« La IIIe assemblée nationale des Grecs,

« Considérant que la science sublime de gou-
« verner la république et former le bonheur
« des nations exige l'étude de la politique exté-
« rieure ou intérieure, beaucoup d'expérience et

« beaucoup de lumières, que les Ottomans bar-« bares n'ont jamais concédées aux Grecs ;

« Considérant qu'il faut placer à la tête de la « république grecque, un Grec consommé dans « la politique par théorie et par pratique, afin « qu'il puisse la gouverner d'après les principes « qui règlent la société ,

Décrète :

« I. Le comte Jean Capodistrias est élu par cette « assemblée, au nom de la nation grecque, pré-« sident de la Grèce, et elle lui confie le pouvoir « exécutif.

« II. En cette qualité il administrera la répu-« blique grecque selon les lois en vigueur.

« III. La durée de l'autorité que la nation lui « confie est fixée à sept ans, qui dateront d'au-« jourd'hui.

« IV. Un rescrit soussigné par tous les députés « de la nation lui fera connaître son élection, et « l'engagera à venir prendre les rênes du gouver-« nement.

« V. Il sera créé une commission de trois mem-« bres, laquelle, sous le nom de commission re-

« présentative du président, administrera la Grèce « pendant son absence, et elle cessera ses fonc- « tions dès que le Président touchera le sol de la « patrie.

« VI. Le présent décret sera enregistré au code « des décrets, et sera rendu public par la presse.

« Fait à Trézène, le 2 (14) avril 1827.

« *Le président*,

« GEORGES SISSINIS.

« *Le secrétaire*,

« N. SPILIADIS. »

(Suivent les signatures des députés, excepté de ceux d'Hydra et de quelques-uns de Spetzia (66).)

Cette assemblée, après avoir constaté d'une manière si solennelle, que le comte Jean Capodistrias était le *seul Grec* capable de gouverner, à lui seul, la nation qui luttait encore avec ses tyrans, voulut aussi rendre, à sa *rare probité*, le plus grand témoignage en lui accordant plein pouvoir de contracter à l'étranger un emprunt. Voici ce décret, le XIIe de l'assemblée de Trézène :

« LA IIIe ASSEMBLÉE NATIONALE DES GRECS,

« Considérant que des fonds sont nécessaires « pour l'heureux résultat de la guerre ;

« Considérant que la nation, par suite des maux « que la guerre a entraînés, n'a pas pour le mo- « ment de ressources financières analogues aux « grands et continuels besoins de la patrie;

« Considérant qu'un emprunt à l'étranger est « devenu nécessaire pour couvrir les frais de la « guerre,

Décrète :

« I. La nation grecque ouvre et accepte un em- « prunt jusqu'à concurrence de cinq millions de « tallaris colonnats, en argent comptant, moyen- « nant hypothèque sur ses domaines territoriaux « pour la sûreté des prêteurs.

« II. Elle donne au président de la Grèce, « le comte Jean Capodistrias, le plein pouvoir de « négocier partout où il le trouvera le plus utile, « ce troisième emprunt, sans préjudice des droits « d'hypothèque sur les domaines territoriaux de « la Grèce, acquis aux prêteurs du premier et du « second emprunt.

« III. Les conditions de ce troisième emprunt « sont abandonnées au zèle patriotique du pré- « sident.

« IV. Les intérêts des deux premiers emprunts « seront soldés sur le troisième.

« Fait à Trézène, le 8 (20) avril 1827.

« *Le président*,

« GEORGES SISSINIS.

« *Le secrétaire*,

« N. SPILIADIS. »

Nous tenons de bonne source que Capodistrias, malgré ces deux preuves incontestables et ces deux témoignages solennels de la grande confiance que la nation grecque avait en lui, parut hésiter s'il devait accepter ou refuser l'éminente place à laquelle la Providence l'avait destiné.

Nous pensons que cette hésitation devait tenir à la pleine connaissance qu'il avait du déplorable état où se trouvait plongée la Grèce par les discordes continuelles de ses *prétendus Régénérateurs*. D'ailleurs il voyait l'incertitude des principaux cabinets de l'Europe sur la délicate question de l'Orient; car à cette époque la convention de Londres n'avait pas encore été signée; le vague régnait partout, et l'horizon de la Grèce était couvert de nuages épais.

Néanmoins, voici quelle fut sa généreuse réponse aux Grecs qui se trouvaient à Genève, et qui le suppliaient d'adhérer aux vœux de la nation : « Je « ne peux rien arrêter sur ce grave sujet avant de « me démettre du service de la Russie à laquelle « j'appartiens par mes serments, et avant de m'ê- « tre assuré du consentement de l'Empereur de « Russie, et des cabinets de Londres et de Paris « à mon élection. Je pars demain pour Saint-Pé- « tersbourg, et y *déposer mon uniforme russe, pour « n'être désormais que Grec.* J'irai ensuite à Londres « et à Paris, parce que, sans le *concours sincère* « de ces trois cabinets, la Grèce ne pourra jamais « se constituer en État indépendant, et moi je ne « pourrais répondre de son salut vu le petit nom- « bre de ses forces, presque anéanties par de con- « tinuels combats, et vu le manque absolu de ses « ressources financières. »

A son arrivée à Pétersbourg, il reçut l'accueil le plus bienveillant et le plus amical, non-seulement de l'Empereur, mais de chaque membre de la famille impériale. Il nous serait inutile de dire le vif plaisir qu'éprouvèrent, en le revoyant, tous les grands seigneurs russes, si cela ne nous était

nécessaire pour constater que Capodistrias était généralement aimé en Russie, et n'avait aucun ennemi, malgré les importantes fonctions qu'il y avait exercées pendant un long espace de dix ans.

Ici se présente à notre examen un fait remarquable, et de la plus haute importance, parce qu'à lui seul il détruit la fausse opinion, pour ne pas dire la *noire calomnie*, trop répandue en Europe, que Capodistrias était en Grèce le Proconsul de la Russie. L'Empereur, au lieu d'accepter immédiatement la démission que Capodistrias sollicitait, pria son auguste Mère, la pieuse (67) Impératrice Maria Fédorovna, qui avait un grand ascendant sur l'ancien *Ministre Favori* de feu son bien-aimé fils Alexandre, de tâcher de lui faire abandonner le projet d'aller en Grèce, et de l'engager à reprendre plutôt ses anciennes fonctions au département des Affaires étrangères.

La personne* de laquelle nous tenons cette précieuse communication nous a encore rapporté que, parmi les différentes observations que l'Impératrice

* M. le chevalier Vlassopoulo, consul général russe en Morée, qui, alors, se trouvait à Saint-Pétersbourg, et avait toute la confiance de Capodistrias.

Mère adressa à Capodistrias, elle lui dit ces mémorables paroles : « M. le Comte, au nom de Dieu, « n'allez pas en Grèce, car on y pourrait attenter « à votre vie; et vous devez savoir de quelle ma- « nière les Grecs se déchirent entre eux, par la « passion de vouloir tous commander et personne « n'obéir. » Quelle fut la réponse de Capodistrias à ces paroles, auxquelles sa mort tragique a donné la valeur d'une prophétie? « Madame, si « je refuse, et que la Grèce succombe, que dira- « t-on de moi? Voilà l'homme qui pouvait la sau- « ver, et qui a préféré une brillante position en « Russie au salut de sa patrie, et elle a péri! D'ail- « leurs, Madame, j'ai usé ma jeunesse au service « de mon auguste Bienfaiteur, le magnanime fils « de V. M. I., de glorieuse mémoire; ainsi je peux « bien *faire à la Grèce le sacrifice de mon vieux « corps.* »

Ayant reçu, sur ces entrefaites, par l'entremise de son frère Viaro qui était à Corfou, le message officiel de son élection comme Président de la République (68) grecque, par l'Assemblée nationale de Trézène, il renouvela ses prières pour obtenir sa démission au plus tôt possible.

Dès lors l'Empereur Nicolas ne mit plus aucun obstacle à lui accorder sa démission, et il voulut la rendre plus solennelle et plus honorable par le rescrit suivant, adressé au *Sénat dirigeant*, qui la fit imprimer dans sa *Gazette Officielle* (69).

« Czarskoëselo, 12 juillet 1827.

« D'après le vœu que nous a exprimé notre « Conseiller privé, comte de Capo-d'Istria, nous « avons consenti à lui accorder sa démission « pleine et entière de notre service. Il nous est « agréable de lui témoigner, à cette occasion, toute « notre reconnaissance pour le zèle éclairé avec « lequel il a rempli ses fonctions, pour son dé- « vouement aux intérêts et à la gloire de la Rus- « sie, et pour son attachement à l'auguste personne « de notre bien-aimé frère, feu l'Empereur Alexan- « dre, de glorieuse mémoire, dont il a toujours « pleinement justifié la confiance.

« Nous nous plaisons à l'assurer par les pré- « sentes de notre invariable bienveillance.

« *Signé de la propre main de S. M. I.*

« NICOLAS. «

Capodistrias, n'ayant donc plus d'autre lien avec la Russie, que celui de la reconnaissance (70), que

tout honnête homme doit toujours porter à ses bienfaiteurs, quitta pour jamais Saint-Pétersbourg, qui avait été l'arène de son illustre carrière diplomatique.

Le 26 juillet 1827, il se mit en route pour Londres par la voie de Berlin, où il voulut aussi présenter, pour la dernière fois, ses hommages à la famille Royale de l'auguste dynastie de Brandebourg, laquelle lui portait la plus grande estime et une affection toute particulière (71).

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DU COMTE

JEAN CAPODISTRIAS,

DEPUIS SON ACCEPTATION DE LA PRÉSIDENCE DE LA GRÈCE,
JUSQU'A SON ARRIVÉE A ÉGINE.



SECTION SECONDE.

> Une autre ère commence pour mon pays, marquée du nom de Capodistrias. Puisse-t-elle fournir un jour à l'historien des titres pour la gloire de cet habile et sage diplomate.
>
> SOUTZO, *Histoire de la Révolution grecque*, page 456.

Le comte Jean Capodistrias arriva à Londres vers les premiers jours du mois d'août 1827.

Lord Goderich, Ministre successeur d'un ami de Capodistrias, l'*immortel* Georges Canning, lui fit l'accueil le plus flatteur et le plus honorable. Sa présence dans la capitale de l'empire Britannique fut annoncée par le *Times* du 17 août de

cette année 1827, si heureuse aux Grecs sous tous les rapports, en ces termes :

« Nous apprenons que le comte Capo-d'Istria « n'est pas venu en Angleterre comme représen- « tant futur du gouvernement grec, mais uni- « quement afin de s'assurer des sentiments du « ministère britannique par rapport à son élec- « tion comme président de la Grèce. »

En effet, ce fut de Londres que Capodistrias, prévoyant un meilleur avenir pour sa patrie, si la triple alliance avait agi toujours avec des vues uniformes, se hâta, comme simple citoyen dévoué à sa patrie, de faire parvenir au gouvernement *nominal* de la Grèce (72) ses conseils, d'*adhérer immédiatement à l'armistice* que lui proposeraient les trois amiraux des puissances alliées, afin de se les rendre favorables par sa prompte obéissance, dans un moment où la Porte s'obstinait à rejeter toute intervention étrangère dans la question de la Grèce. En même temps, pour encourager tout le monde, il annonça officiellement au peuple grec son acceptation de la dignité qui venait de lui être conférée. Cependant il lui proposa certaines conditions, qu'on lit dans la lettre suivante (73) :

« A Son Excellence le Président du Conseil législatif de la troisième assemblée nationale des Héllènes.

« Londres, 14 (26) août 1827.

« Au moment de quitter la capitale de la Russie, j'ai reçu, par l'entremise de mon frère, les messages que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, conjointement avec les représentants de la nation, pour me communiquer deux décrets, dont l'un me place à la tête du gouvernement de la Grèce, et l'autre m'investit du pouvoir de contracter un emprunt. Depuis le mois de mai, dès mon arrivée à Saint-Pétersbourg, les papiers publics et quelques lettres particulières, m'avaient fait connaître le témoignage de confiance si flatteur et si solennel que la nation grecque venait de me donner.

« Je ne parlerai à Votre Excellence et à ses nobles collègues, ni des sentiments que m'inspirent les décrets que j'ai sous les yeux, ni des vœux que je forme pour que le Seigneur nous prête, à vous, messieurs, et à moi-même, la force d'atteindre le but des longs et sanglants sacrifices auxquels la nation grecque s'est soumise, auxquels elle se

soumet encore dans l'espoir de sa restauration. Aujourd'hui je me bornerai à vous rendre compte du peu que j'ai réussi à faire jusqu'à présent, et à vous donner, *pour l'avenir*, la mesure tout entière de mon dévouement.

« En apprenant la catastrophe d'Athènes, les embarras pécuniaires du gouvernement de la Grèce, et la triste nécessité qui le forçait de contracter dans les îles Ioniennes un emprunt qui pût lui offrir des ressources de quelques jours, j'ai, pour toute réponse, envoyé à mon frère le reste de ma modique fortune. Je l'ai engagé à prendre part à cet emprunt s'il avait lieu, ou à déposer entre les mains du gouvernement provisoire une somme de deux mille livres sterling que j'ai mise à sa disposition. En même temps, je me suis hâté de conjurer tous les Grecs qui possèdent des biens en pays étrangers, de suivre cet exemple, et de vous donner quelques secours. Ces démarches ont eu quelque succès, et le gouvernement provisoire se trouvera conséquemment en mesure de faire face, pour le moment, à ses plus urgents besoins. Je dis pour le moment, car je me flatte qu'à l'aide

de Dieu et de votre sagesse, la nation grecque pourra recevoir bientôt une assistance plus puissante. Dans l'état présent des choses, cette assistance, pour devenir vitale, doit avoir un double but.

« Elle doit tirer la Grèce de son *fatal isolement,* et la mettre en contact avec les premières puissances européennes.

« Elle doit lui procurer les moyens d'exister et de se défendre jusqu'à ce que son gouvernement puisse apporter quelque ordre dans les affaires intérieures de la nation, et la mettre en état de se suffire à elle-même. C'est de ces deux grands intérêts que je me suis exclusivement occupé, et dont je m'occupe encore, en ne me rendant auprès de vous qu'après avoir passé par Paris. Si le ciel continue de bénir mes efforts, comme il les a bénis jusqu'à ce jour, j'ose espérer que je pourrai vous offrir quelque consolation, et que la nation grecque ne me refusera pas *les pouvoirs que je lui demanderai* pour régler, dans l'exercice légal des honorables fonctions qu'elle me propose, tous les arrangements nécessaires avec les cours qui seront intervenues en sa faveur.

« Je ne perdrai pas un instant, car le temps peut, d'un jour à l'autre, décider pour la Grèce la question de la vie ou de la mort. Sans doute les chances qu'il amènera sont dans la main de Dieu ; mais ne dissimulons pas qu'il dépend de vous, messieurs, de vous les rendre propices. Elles le seront, soyez-en sûrs, dès que, fidèles aux immuables principes de notre sainte religion, vous travaillerez *unanimement et de bonne foi* à l'œuvre du salut commun, les uns en portant les armes, non-seulement avec dévouement et courage, mais avec une entière subordination aux ordres des chefs ; les autres, en administrant le pays, pour le pays, et non pour ou contre telles personnes ou tels intérêts.

« Je m'arrête ici, et j'abandonne, messieurs, à votre sagesse et à votre patriotisme, le soin de considérer l'immense responsabilité qui pèse sur vos têtes. Je tiens à honneur de la partager avec vous ; mais, je n'hésite pas à le répéter ici, je ne pourrai la partager qu'après que *vous m'aurez entendu*, et que j'aurai moi-même obtenu de vous toute la confiance que j'ai besoin de vous inspirer.

« Recevez, avec l'expression de tous mes vœux, celle de ma haute considération.

« *Signé* : JEAN CAPODISTRIAS. »

Le cabinet Anglais ayant témoigné à Capodistrias sa grande satisfaction de le voir à la tête du gouvernement de la Grèce, et tâcher de faire cesser bientôt la piraterie, conséquence funeste de l'anarchie qui régnait dans ce malheureux pays (74), il partit pour Paris, où il arriva le 27 septembre, et alla loger, non plus, dans l'hôtel de l'ambassade russe, comme il faisait jadis, mais dans un hôtel garni, rue de la Paix.

Avant de quitter Londres, Capodistrias ayant été assuré par l'ambassadeur de France, le prince Polignac, un des signataires du traité du 6 juillet, que son gouvernement était impatient d'apprendre son départ pour la Grèce, fit connaître officiellement aux Grecs que bientôt il allait se trouver parmi eux; et, en attendant, les félicita d'avoir adhéré sans difficulté à l'*armistice*, condition requise par l'alliance *sine qua non*.

Cette nouvelle combla de joie, non-seulement les Grecs impatients de se soustraire à l'anarchie, et d'étouffer à jamais toute rivalité entre eux,

mais, nous osons l'affirmer, l'Europe entière : témoin, le langage suivant, tenu par tous les journaux de cette époque. Tous alors disaient d'une voix unanime : « La discorde va bientôt disparaître du sol classique de la Grèce. Le président nouvellement élu, le comte Capo-d'Istria, « est allé porter à sa patrie le tribut de ses talents « et de sa longue expérience *. »

D'ailleurs, la plume d'un illustre publiciste, l'abbé de Pradt, défenseur zélé et infatigable de la cause sacrée de la Grèce, fut l'écho qui répondit à la voix de tous les journalistes de l'Europe. Voici en quels termes il parle à Capodistrias, dans la dédicace de son cinquième ouvrage sur la Grèce **. Nous la reproduisons ici tout entière, parce qu'elle nous sera plus tard d'une grande utilité.

« Monsieur le comte,

« *Les vœux de la Grèce, l'estime des grands « souverains, ont appelé Votre Excellence au « premier poste du gouvernement du lieu d'asile*

* Voir au 8e numéro des Documents sur la Grèce, publiés par le Comité philhellénique de Paris. 1827, pag. 7.

** De l'intervention armée pour la pacification de la Grèce.

« *que les puissances européennes veulent assurer* « *à vos infortunés compatriotes : la Grèce vous a* « *appelé comme son généreux défenseur ; l'Europe* « *vous a nommé comme le plus sage des Grecs et* « *le plus capable de ramener la sagesse parmi* « *eux*. Si la Grèce a besoin de l'Europe, à son « tour, l'Europe a besoin de la Grèce, mais de « la Grèce élevée au niveau des grands États, et « non pas rabaissée aux proportions d'un canton « de la Suisse.

« Depuis le premier éclat de la révolution de « la Grèce, je n'ai pas cessé de ramener sous les « yeux de l'Europe, le plan dont sa nouvelle for- « mation politique a créé pour elle l'indispensable « besoin. *La voix de Votre Excellence*, fortifiée « par les nouvelles circonstances, *est bien mieux* « *faite que la mienne pour être écoutée ;* car je « n'ai que du zèle, et de plus, *vous avez accès* « *auprès des grands pouvoirs : ils vous prisent, et* « *ils m'ignorent*. Que Votre Excellence use des « avantages de sa haute position pour faire péné- « trer, auprès de ceux dont l'estime lui est acquise « à tant de titres, les vives lumières qui sans doute « lui ont déjà montré la place que les besoins

« mêmes de l'Europe ont marquée à sa patrie ! Que « surtout elle leur fasse bien sentir que ses nou- « velles grandeurs seront un patrimoine commun « et protecteur pour l'Europe ! Aujourd'hui, pour « le former, il n'y a plus qu'à le vouloir. A Nava- « rin, tous les obstacles comme tous les motifs « de conservation de la Turquie se sont évanouis. « Si, aux temps héroïques de votre patrie, la fon- « dation d'une cité ou son affranchissement suffi- « saient pour marquer un nom du sceau de l'im- « mortalité, à quel degré d'élévation ne sera pas « porté celui de l'homme qui aura contribué à faire « passer la Grèce entière de l'esclavage turc, de « l'effacement politique, à la liberté, à l'indé- « pendance, à l'état d'un peuple gardien pour « l'Europe des portes de l'Orient ? Telles sont, « monsieur le comte, les considérations que je « viens mettre sous vos yeux : je vous supplie d'y « voir une nouvelle preuve de mon zèle pour le « bien de votre patrie, et un hommage pour les « *hautes qualités* de Votre Excellence.

« 20 novembre 1827. DE PRADT,

« *Ancien archevêque de Malines*,

« *député du Puy-de-Dôme.* »

Cette dédicace nous offre l'opportunité de faire remarquer qu'à cette époque, aucun organe de la presse libérale anglaise ou française ne désapprouva l'élection de Capodistrias, comme Président de la Grèce. Personne, ni en Angleterre, ni en France, ne songea à le signaler à l'Europe comme *Proconsul de la Russie*, et cependant c'était alors le moment d'élever une voix courageuse contre le *prétendu homme de la Russie*, et de tâcher de mettre des obstacles à son départ pour la Grèce.

Au reste, pour être juste, il faut dire que la presse libérale, *celle de la Propagande* même, ne pouvait avancer cette calomnie, sans être considérée de tout le monde comme une *absurdité*, attendu que l'Europe venait de recevoir de la Grèce la nouvelle, presque officielle, que Karaïskakis, *le César des montagnards Grecs* *, « ennemi déclaré « de *Primats* et de *Mavrocordato*, s'entourant d'une « vingtaine de jeunes gens, instruits, *impatients* « *de secouer* tout joug, leur fit jurer de n'être « *ni Anglais*, *ni Français*, *ni Russes;* de le se- « conder dans ses projets pour la délivrance de

* Nous empruntons cette phrase à la page 419 de l'*Histoire de la Révolution grecque*, *par Soutzo.*

« la Romélie, et de coopérer à *remettre les rênes* « *du gouvernement entre les mains de* JEAN CAPO-« DISTRIAS. »

Ce fut donc ce silence général de l'Opposition, ou pour mieux dire, ce fut cette *approbation universelle* des Souverains (75) et des peuples de l'Europe qui encouragea l'*infortuné* comte Jean Capodistrias à se charger enfin de l'immortelle, mais périlleuse mission de pacifier et organiser la Grèce en État européen; de l'arracher à la piraterie, à la guerre civile, à la hideuse misère, en un mot, au profond abîme où l'avaient plongée les vices et les passions de ceux qui, jusqu'alors, eurent dans leurs mains le gouvernail de son État.

Toutefois, il ne se fit pas illusion sur les graves dangers qu'il allait courir; témoin la conversation suivante, tenue, quelques jours avant son départ pour la Grèce, à un ecclésiastique grec, réfugié à Paris du moment qu'il eut le bonheur d'échapper au massacre de ses confrères de l'île de Chypre. Le Père Joannickius ayant été présenter ses hommages au *Président de la Grèce*, Capodistrias lui dit avec affection : « Je suis bien fâché, mon révérend père, de « ne pouvoir pas vous engager de venir en Grèce avec

» moi; car ici vous avez des amis qui vous protégent et vous ont obtenu une pension de la piété « généreuse du Roi, et la Grèce ne pourrait pas « vous la donner étant très-pauvre. Le honteux « gaspillage de ceux qui ont contracté les deux premiers emprunts à Londres, a fait tomber en « tel discrédit le gouvernement grec, qu'il m'a « été impossible de contracter aucun emprunt « pour la nation, soit à Londres, soit ici. Cela « me décourage, et je sais que je vais m'engager « dans un labyrinthe de difficultés. Au bout « du compte, considérez-moi comme un *homme « mort;* mais il faut que j'aille, et que les *décrets « de la Providence s'accomplissent.* Ainsi je vous « demande votre sainte bénédiction. »

En effet, Capodistrias ayant échoué dans toutes ses démarches pour contracter un emprunt avec les banquiers de Londres et de Paris, s'adressa alors à la conférence de Londres, et ce fut lui le premier qui fit mettre sur le tapis l'importante question de l'emprunt grec sous la garantie de l'alliance.

Pendant son long séjour à Paris, il fut incessamment occupé des graves intérêts de la Grèce, soit avec le Ministère français, soit avec les prin-

cipaux membres du Comité central philhellénique de cette capitale, les affaires de sa patrie l'occupant jour et nuit *; néanmoins, il ne manqua pas, en Protecteur et ami des hommes de lettres, d'aller rendre visite et prendre congé du vieux et savant *Coray*, qui depuis plusieurs années ne bougeait plus de son cabinet, à cause de son grand âge et de ses infirmités. Coray, lui parlant toujours en *ultra-démocrate*, lui recommanda de se méfier de tous les Phanariotes, de les exclure des affaires publiques, et de chasser de la Grèce le *soi-disant Prince* (76) *Mavrocordato.*

Coray lui donna un bon conseil, qui, s'il eût été mis à exécution, aurait peut-être épargné à Capodistrias sa vie précieuse, et à la Grèce tous les malheurs soufferts par elle depuis son assassinat jusqu'à ce jour. La suite de cet ouvrage le prouvera.

De Paris, Capodistrias se rendit à Genève pour faire ses adieux à ses honorables amis et conci-

* Voici ce qu'on lit dans le *Journal des Débats*, du 27 octobre 1827. « M. le comte Capo-d'Istria s'est rendu à la cérémonie (les obsèques du professeur Codrika); mais *les affaires qui « l'occupent ne lui ont pas permis* d'en attendre la fin. »

toyens, ainsi que pour placer, sous la direction de M. le professeur Radinos, une trentaine de jeunes Grecs, dont les frais d'entretien devaient être soldés par la *Caisse des Orphelins*. Cette caisse fut formée par les fonds que ses amis lui envoyèrent, en réponse à l'appel qu'il avait fait à leur générosité, pour l'aider dans son projet de réunir dans un lieu les jeunes orphelins grecs, qui se trouvaient dispersés en différents lieux de l'Allemagne et de la Suisse, voulant que tous eussent une éducation uniforme et nationale (77).

Une autre caisse, pour l'entretien des Orphelins grecs réfugiés à Venise, fut établie, à son dernier passage dans cette capitale, par les larges offrandes que ses compatriotes les Corcyréens, adhérant à son invitation et généreux exemple, s'empressèrent de remettre au négociant grec, M. Alexis Nicolaïdis, nommé, par Capodistrias, administrateur de la susdite caisse (78).

De Venise il se transféra à Ancône avec le projet de s'embarquer sur le bateau à vapeur ionien et se rendre à Corfou, pour aller verser ses larmes sur le tombeau de son père, et embrasser ses parents et ses amis avant d'aller en Grèce.

A cet effet, il avait écrit à sir Frederick Adam, lord haut-commissaire des États-Unis des îles Ioniennes, le priant de donner ses ordres au capitaine du bateau à vapeur, pour être reçu à son bord.

Le lord haut-commissaire, alarmé par cette demande inattendue du comte Jean Capodistrias, en sa qualité de Président de la Grèce, manda chez lui son frère, le comte Viaro, très-estimé par les autorités anglaises du pays, et il le pria d'écrire sur-le-champ à son frère, et le dissuader du projet formé de venir à Corfou, sur les observations suivantes :

Le bateau à vapeur, par sa présence à son bord devait arborer le *pavillon grec*, qui n'était pas encore reconnu du Gouvernement ionien (79), n'ayant reçu aucun ordre du ministère anglais. Par conséquent, le peuple, à la vue de ce pavillon, se serait infailliblement enthousiasmé, et le débarquement du chef de la Grèce dans son pays natal, aurait contribué à augmenter cette effervescence populaire, qui aurait pu donner lieu à de graves désordres.

A l'appui de cette considération, sir Frederick

Adam rappela au comte Viaro la scène presque tumultueuse qui eut lieu, l'an 1819, à l'arrivée de son frère de la Russie à Corfou, malgré la sage précaution qu'il avait prise de débarquer pendant la nuit, pour se soustraire à l'accueil que lui voulaient faire ses concitoyens, rassemblés en foule sur le rivage.

Jean Capodistrias, à la réception de la lettre de son frère Viaro, apprécia les raisonnements du lord haut-commissaire du Gouvernement ionien, et, prudent comme il était, sacrifia à la politique, ainsi qu'à la tranquillité de son pays natal, le désir de revoir les siens. Il accepta donc les offres que venait de lui faire, au nom de sir Frederick Adam, le capitaine de la corvette de guerre anglaise *le Lion*, et s'embarquant avec sa suite (80), il quitta Ancône le 26 décembre 1827 pour Malte.

Mais, arrivé près de l'aride îlot de *Saseno*, dans l'Adriatique, il fut rejoint par le vaisseau anglais de 74 canons, *le Warspite*, qui venait d'être mis à sa disposition par le Ministère anglais. Le Président de la Grèce y monta, et ce bâtiment hissant le pavillon grec, cingla vers l'île de Malte, où il jeta l'ancre le 9 janvier 1828. Capodistrias mit pied à

terre, salué de l'artillerie des forts et des bâtiments de guerre qui se trouvaient dans le port.

Pendant un séjour de cinq jours que le Président de la Grèce fit à Malte, il eut de fréquentes conférences avec le Gouverneur de l'île et les deux amiraux qui s'y trouvaient, sir Édouard Codrington et le comte Heyden.

Grâce à son arrivée à Malte, plus de cent Grecs, accusés de l'infâme métier de piraterie, et comme tels entassés dans les prisons de cette île, obtinrent leur liberté, et furent embarqués sur le même vaisseau *Warspite* pour être rendus à leur patrie et à leurs familles.

Le 14 du même mois, Capodistrias retourna à bord du *Warspite*, et pria son commandant, le brave capitaine Parker, aujourd'hui contre-amiral, de faire voile droit vers l'île d'Égine, où se trouvait la Commission représentative du Gouvernement grec, qui avait envoyé à sa rencontre à Malte un brick ipsariote *l'Hector*.

Le *Warspite*, arrivé au *Cap Maléa*, en Morée, trouva un vent très-violent et contraire, qui ne lui permit pas de doubler l'île d'Hydra (81) et de continuer sa route pour Égine; mais il le força

d'aller jeter l'ancre dans la vaste rade de Nauplie.

Que les décrets de la Providence sont vraiment impénétrables! On voit ici que malgré la ferme résolution prise par Capodistrias de ne débarquer en nulle autre part en Grèce que là où était le siége de l'autorité qui représentait sa nouvelle dignité de *Président de la République grecque*, le sort voulut qu'en mettant pour la première fois ses pieds sur la terre classique des Héllènes, ce fût à Nauplie, où trois ans et huit mois plus tard il devait être assassiné.

Son arrivée inattendue dans cette ville la sauva de la destruction et du pillage qui allaient avoir lieu le lendemain par les deux partis qui se faisaient la guerre. Voici de quelle manière deux écrivains grecs, tous les deux témoins oculaires de l'arrivée de Capodistrias en Grèce, raccontent ce fait qui est resté inaperçu de l'Europe, et qui prouve la vénération des Grecs pour la personne du comte Jean Capodistrias.

Le premier est un officier distingué de l'état-major français, M. Bulgari, qui nous dit * :

* Voir son intéressante brochure intitulée : *Notice sur le comte Jean Capodistrias, Président de la Grèce.* Paris, 1832.

« Le comte Capodistrias, après s'être concerté « avec les trois souverains qui prenaient le plus « d'intérêt à la cause des Grecs, partit d'Ancône « dans le mois de décembre 1827 sur un bâtiment « de guerre anglais. Je l'accompagnai, heureux de « consacrer mes faibles moyens à sa noble entre- « prise, que je regardais comme le présage de « l'indépendance de la Grèce, si vivement dési- « rée et réclamée des hommes de toutes les opi- « nions. Nous devions nous rendre à Égine, mais « un vent très-violent, qui s'était élevé sur les côtes « de la Morée, contraignit notre vaisseau d'entrer « dans la rade de Napoli de Romanie ; cette place « forte était alors le dernier asile et la plus sûre « retraite des Grecs, que nous trouvâmes livrés « aux horreurs de la guerre civile et de la misère « la plus profonde.

« Il fallut toute la sagesse, le nom et la sagacité « du Président pour arrêter la fureur des partis « acharnés les uns contre les autres, pour récon- « cilier les chefs, et faire cesser les rapines et les « vexations que des soldats, sans discipline et « manquant de pain, exerçaient sur les malheu- « reux habitants.

« Ces Roumeliotes redoutables *, naturellement « insubordonnés, que des privations inouïes et « les suites d'une guerre longue et cruelle avaient « rendus impitoyables, un seul mot du Président, « un faible secours de sa part, suffirent pour les « faire rentrer dans l'ordre et descendre du haut « des remparts qu'ils gardaient en maîtres ; en dé- « posant leurs armes et en confiant leurs destinées « aux mains du nouveau chef, ils donnèrent dans « cette contrée un exemple de subordination et « de confiance bien remarquable.

« Après avoir, par la seule force de la persuasion, « pacifié le pays et fait promettre solennellement « aux autorités civiles et militaires de maintenir « la discipline et la concorde, il partit pour Égine, « où le Gouvernement s'était retiré, et me laissa « à Nauplie pour contribuer, autant qu'il dépen- « drait de moi, au maintien de cette paix.

« Il me chargea en outre de lui arranger un lo- « gement, de reconnaître l'armement de la place, « de prendre des renseignements sur l'état des « magasins, sur la situation des familles infortu- « nées que la terreur du cimeterre et de l'esclavage

* Habitants de la Grèce continentale.

« des Turcs avait fait réfugier dans une ville où « la plupart mouraient de misère et du mau« vais air. »

Le second témoin est l'auteur anonyme de l'ouvrage intitulé : *Renseignements sur la Grèce*, etc.*, qui nous donne des détails très-précieux et plus circonstanciés. Les voici * : — « Le vaisseau de S. M. Britannique, *le Warspite*, mouilla dans la rade de Nauplie le 6 (18) janvier 1828, ayant à bord le comte Copodistrias. Il mouilla à Nauplie plutôt qu'à Égine, où était la Commission administrative, parce que le vent était tout à fait contraire pour aller dans cette île.

« Ce jour était précisément celui que Grivas avait choisi pour piller la ville de Nauplie. L'arrivée du Président détourna l'orage, et les habitants de Nauplie furent sauvés.

« Le Président descendit à terre. La masse du peuple alla à sa rencontre avec des cris de joie et des branches d'olivier. Grivas ne sortit pas du Palamide; mais un nommé *Scuffo* se présenta de sa part au Président et lui dit : « Grivas n'ose pas pa« raître devant V. E.; toutefois il est à vos ordres;

* Voir le chapitre VI. — Arrivée du président.

« vous pouvez disposer de lui et de ses gens. S'il « m'est permis d'exprimer un vœu, c'est que V. E. « daigne me rendre le dépositaire de ses ordres, « parce que j'ose me flatter de connaître Grivas mieux « que personne. » Le Président refusa cette offre officieuse, et répondit qu'il désirait entendre Grivas lui-même et communiquer avec lui sans aucun intermédiaire. L'ambassadeur rusé fut par là trompé dans son attente et déjoué dans ses projets. Grivas parut, le fort fut remis au Président, et occupé par une garnison composée d'insulaires. De cette manière, les habitants de Nauplie échappèrent au danger qui menaçait leurs vies et leurs propriétés. »

Le 9 (21) janvier, de bon matin, *le Warspite*, ayant à son bord le Président de la Grèce, fit route de Nauplie pour Égine, et, le 11 (23), à l'approche de la nuit, mouilla dans la rade de cette île. Au point du jour suivant, le 12 (24) janvier, tous les bâtiments de guerre grecs, et la frégate française *la Junon*, saluèrent le pavillon grec arboré sur la misaine du *Warspite*.

Les trois membres * de la Commission repré-

* Un d'eux était son futur assassin, *Georges Mavromichalis*.

sentative du Gouvernement grec, tous les secrétaires d'État et la démogérontie d'Égine se rendirent à bord du vaisseau anglais pour présenter leurs hommages au haut personnage, l'*élu de leur nation*.

A onze heures du matin, le *Président*, accompagné du capitaine anglais Parker, et du capitaine français Leblanc, se rendit à terre dans une chaloupe de la marine grecque, le grand drapeau national hissé. A son débarquement il fut reçu de la population entière, accourue de tous les points de l'île, avec les plus vives démonstrations de joie, qui le suivit à la cathédrale, où il se rendit pour assister à la messe qu'on célébrait en action de grâces pour son heureuse arrivée sur le sol sacré de la patrie.

En sortant de l'église il fut accompagné du même cortége jusqu'au modeste domicile qu'on lui avait préparé dans une des meilleures *masures* * de la naissante ville d'Égine.

Là, il put connaître le véritable état où se trouvait le pays qu'il venait gouverner par les

* Ce terme n'est pas une exagération, parce que, à cette époque, la guerre dévastatrice ne permettait pas de bâtir des *maisons* proprement dites.

rapports verbaux que lui firent les secrétaires du Gouvernement. En voici le résumé :

« Le secrétaire au département de l'intérieur lui dit : L'État n'est autre chose qu'Égine, Poros, Salamine, Éleusis et Mégare. Nous avons encore quelques îles de l'Archipel ; mais il n'y a que de faibles rapports entre nous et nos préfets, vu que les Olympiens et les pirates sont de fait les maîtres de ces îles.

« Le secrétaire des finances dit : Non-seulement il n'y a pas d'argent dans la caisse, mais il n'y a pas même de caisse, jamais il n'en a existé. L'administration des finances ne consiste qu'en traits de plume. Que V. E. ne s'étonne pas si dans mes livres tout n'est pas écrit ; beaucoup de choses ont été faites de bonne foi ; et puis, les circonstances ont empêché de mettre de la régularité dans les registres. Je dois ajouter que nous avons été forcé de vendre la dîme de l'Archipel une année d'avance ; les membres du corps législatif voulaient leur paye, et nous n'avions pas d'autre moyen pour l'acquitter. Enfin, je le dis avec honte, je n'ai pas été en état de payer aux maçons et aux charpentiers les frais des réparations faites à la maison

qu'occupe V. E., et je la prie d'avoir pitié de ces gens, qui réclament leur salaire.

« Le secrétaire au département de la guerre fut plus concis dans son rapport. Nous n'avons pas d'armée, dit-il, nous n'avons pas non plus de matériel de guerre, puisque Nauplie et son arsenal sont entre les mains de Grivas. Je n'ai donc rien à dire à V. E. en ce qui concerne le département dont je suis chargé.

Le rapport du secrétaire de la marine fut encore plus laconique. La frégate *Hellas*, dit-il, est à Poros, ainsi que la corvette *Hydra*. Toutes deux désarmées.

« Le secrétaire de la justice n'avait rien à dire, puisqu'il n'existait ni tribunaux, ni administrations judiciaires.

« Quant au secrétaire des affaires étrangères, la seule pièce qu'il pût avoir dans ses archives était la lettre des amiraux de l'*alliance*.

« *Tel est l'état dans lequel se trouvait l'administration de ce pays*, et *voilà* de quel chaos *le Président devait la faire sortir* *. »

* Nous avons emprunté ces détails historiques, mais écrits avec esprit, à l'ouvrage intitulé: *Renseignements sur la Grèce*, cité plus haut.

Ce même jour, les membres de la commission représentative de la Grèce publièrent une déclaration, dans laquelle, se conformant à l'article 5 du décret VI de l'assemblée de Trézène, ils annonçaient que le Président de la Grèce étant venu, d'après le vœu public, y prendre le timon des affaires, ils se démettaient de leurs fonctions, et remerciaient la nation de la confiance qu'elle leur avait montrée*.

Le comte Capodistrias fit alors savoir, qu'il ne pouvait pas prendre immédiatement les rênes du Gouvernement; mais agissant avec sa loyauté habituelle, il convoqua chez lui en particulier le président et les membres du *Conseil législatif*, qui était chargé du maintien de la *constitution* proclamée par l'assemblée de Trézène (82), et leur dit : « Mes amis, la *constitution* de Trézène exige qu'en « prêtant mon serment, j'ajoute : *Je jure en outre* « *de protéger et conserver de toutes mes forces l'in-* « *dépendance de la nation Hellénique.* Cela n'est « pas possible. Comment puis-je promettre de con- « server l'indépendance d'un pays qui ne la possède

* Voir au IX[e] numéro des *Documents sur la Grèce*, la page 27.

« pas encore. La constitution exige ce serment;
« mais il m'est imposssible de le prêter, puisqu'on
« ne s'engage à conserver que ce qu'on reçoit. Ainsi,
« je ne peux pas être le président de la constitution,
« car je ne suis pas tenu à l'impossible. Mes amis,
« poursuivit-il, vous ne me connaissez pas encore, et
« moi, je ne vous connais pas non plus. Faisons
« donc un essai réciproque, et nous verrons en-
« suite quel parti nous aurons à prendre *. »

Après ce discours, tenu avec franchise et sans arrière-pensées, il proposa aux chargés par la nation de veiller à ses plus chers intérêts, la forme de gouvernement qui fut adoptée par eux sans aucune contestation, tandis qu'ils avaient le pouvoir de la refuser, et ils résignèrent même leurs fonctions par le décret suivant :

GOUVERNEMENT GREC.

LE CONSEIL LÉGISLATIF DES HELLÈNES,

« Puisque le comte Jean Capodistrias, à qui la
« nation des Hellènes a confié les rênes du gou-
« vernement, est arrivé en Grèce;

« Puisque les pénibles circonstances de la patrie

* Voir l'ouvrage déjà cité, *Renseignements sur la Grèce*.

« et la durée de la guerre n'ont point permis et « ne permettent pas non plus l'exécution de la cons- « titution politique sanctionnée et publiée à Tré- « zène dans toute son extension ;

« Puisque le salut de la nation est la suprême de « toutes les lois ; et,

« Puisque le peuple grec a chargé le Conseil du « soin de son salut ;

« Le Conseil n'ayant d'autre but que celui de « sauver la Grèce ; et considérant que ce but, ainsi « que celui du bonheur de la nation hellénique, « ont été confiés à ses soins, comme le plus sacré « de ses devoirs ; et,

« Puisque le *Président* vient de proposer un « nouveau plan de gouvernement, le Conseil arrête :

« Art. I. Le Président et le Conseil invitent le « peuple grec à un Congrès national, d'après le « § 4 du décret de la XXVI[e] séance de la troi- « sième assemblée nationale de Trézène.

« Art. II. Le Gouvernement provisoire de l'État « est composé du *Président* et du *Panhellénium* « (sénat).

« Art. III. Le Conseil se démet dès fonc-

« tions qu'il avait entreprises d'autorité législative.

« Fait à Égine le 18 (30) janvier 1828.

« *Le Président*,

« N. RENIÉRIS.

(*Suivent les signatures de tous les conseillers, au nombre de* 84.)

« *Le Secrétaire*,

« N. SPILIADIS. »

Nous prions nos lecteurs de se rappeler le dernier paragraphe de la lettre du comte Capodistrias, écrite de Londres pour annoncer aux autorités grecques son acceptation de la présidence que la nation lui avait offerte, et en même temps nous les prions d'approfondir le susdit *décret du Conseil Législatif des Hellènes*.

On se convaincra alors très-facilement que la *prétendue violation de serments de Capodistrias à la Constitution de Trézène*, impudemment signalée à l'Europe par ses ennemis, n'est qu'une pure et perfide calomnie.

Au reste, elle est le type de ces mille calomnies que la haine et la forfanterie de l'ancienne opposition grecque inventaient chaque jour, dans son

journal dévergondé *l'Apollon*, pour faire tomber le pouvoir des mains du *Président-martyr* de la Grèce.

Hommes de mauvaise foi, c'est vrai, vous avez atteint votre but inique ! Capodistrias n'est plus ; mais les actes de son administration existent, et c'est le devoir de tout honnête citoyen qui a vécu sous elle de les faire connaître à l'Europe, d'autant plus qu'ils appartiennent depuis longtemps à l'histoire.

Elle fera voir, par des documents les plus incontestables, que l'administration de Jean Capodistrias fut *paternelle* sans être *constitutionnelle;* tandis que la vôtre, lorsque vous teniez dans vos mains dévastatrices le gouvernail *constitutionnel* de la malheureuse Grèce, a été plus *tyrannique* et plus *despotique* que celle des Pachas du Péloponèse et de l'Attique où s'étendait votre domination.

Aussi est-ce avec raison que le poëte satirique, Alexandre Soutzo, mit fin à son excellente Histoire de notre révolution par ces mots : *Une autre ère commence pour mon pays, marquée du nom de Capodistrias.* Cette nouvelle ère fut avec joie annoncée par le *Comité philhellénique de Paris,*

qui, faisant écho aux expressions sincères des Grecs, ajoutait * : — « Un homme recommandable par ses talents et son caractère, M. le comte « Capo-d'Istria, est venu apporter aux Hellènes « le tribut d'un *dévouement qui n'était pas sans « danger*. Il n'a pas craint de s'exposer à des « *haines nationales*, à *des rivalités puissantes*, et « le succès a déjà couronné sa généreuse entre- « prise. Il a été accueilli en Grèce avec les témoi- « gnages les plus vifs d'enthousiasme et de recon- « naissance. A son arrivée, les chefs grecs se sont « hâtés de résigner entre ses mains un pouvoir « dont ils n'étaient plus jaloux, dès l'instant qu'il « n'était pas abandonné à un *compatriote* **. Le

* Voir à la page 8 du IX[e] numéro des *Documents relatifs à l'état de la Grèce*. Paris, 1828, chez Firmin Didot, in-8°.

** Il nous semble que le *Comité philhellénique* de Paris voulait dire par ce mot de *compatriote*, que le comte Capodistrias n'était pas natif ni de la Romélie ni du Péloponèse; mais il ne lui niait pas son titre de Grec, parce que Capodistrias de Corfou était plus Grec, par droit de naissance, que Mavrocordatos, natif du *Phanar*, à Constantinople.

Nous demandons mille excuses aux savants rédacteurs des *Documents sur la Grèce*, si nous nous sommes permis de faire un commentaire sur leur terme de *compatriote;* mais il nous était indispensable de le faire, attendu que, parmi les ennemis acharnés du Président Capodistrias, il y en

« nouveau Président a mis le temps à profit : il « a fait plus qu'on ne pouvait espérer des faibles « ressources qui lui étaient offertes. On verra plus « loin les premiers actes de son administration, « à laquelle les plus turbulents ont obéi sans « murmures. »

eut quelques-uns qui ne rougissaient pas de dire que Capodistrias n'était pas *Grec*, mais *Corfiote !!* C'est le cas de répéter ce fameux vers d'Horace : *Risum teneatis amici!*

NOTES

DU TOME PREMIER.

(1) Un officier de l'état-major général de l'armée française, venu aux îles Ioniennes du temps de la république, le capitaine *Bellaire*, nous donne le récit suivant de l'état ecclésiastique de Corfou : — « Les revenus de l'archevêque s'élèvent « à environ quinze mille francs, y compris une rente de « deux mille cinq cents francs que la ville lui fait; il a sous « lui dix chanoines qui composent le chapitre.

« La ville renferme cinq églises latines, qui sont : la *Ca-* « *thédrale;* l'*Annonciade*, collége; *Saint-François*, couvent « des récollets; *les Capucins*, ou le *Ténédos*, couvent; et « la *Vierge du Rosaire.*

« Il n'y a point d'évêque grec dans l'île. Les Vénitiens « exigeaient, par déférence pour leurs prélats, que ceux « de l'Église grecque résidassent à Sainte-Maure, Céphalonie « et Cérigo. » *Précis des opérations générales de la division française du Levant pendant les années V, VI et VII.* Paris, an XIII (1805), in-8°, chap. IV, pag. 67.

(2) Voici ce que dit l'auteur susmentionné sur l'instruction publique ionienne à cette époque : — « Avant notre « arrivée à Corfou, il n'y avait dans cette ville, et dans celles « des autres îles, aucun établissement d'instruction publique. « Le sénat de Venise avait pris pour maxime de laisser crou- « pir le peuple grec dans la plus profonde ignorance, afin

« d'étouffer le génie de ce peuple et la vivacité de son « imagination, sachant bien que les lumières n'étaient point « compatibles avec sa politique oppressive et sans cesse om- « brageuse; aussi tous les Grecs et les Italiens aisés qui vou- « laient faire donner quelque éducation à leurs enfants, « les envoyaient-ils aux universités de Bologne et de Padoue.

« Le gouvernement vénitien, qui n'avait jamais voulu « permettre l'introduction dans les îles Ioniennes d'aucuns « papiers publics autres que ceux de Venise, s'était aussi bien « gardé d'y souffrir un seul établissement d'imprimerie. Le « général *Bonaparte*, connaissant combien de pareils éta- « blissements sont nécessaires pour la propagation des lu- « mières, et surtout pour la civilisation, avait ordonné l'envoi « de plusieurs presses et de quelques imprimeurs. L'inten- « tion de ce général était qu'il fût établi une imprimerie « dans chaque chef-lieu de département, mais, par suite « des circonstances, et principalement de la pénurie de « numéraire que nous éprouvions, on n'avait pu former d'im- « primerie qu'à Corfou. » *Voir*, au chap. IX, les pages 163 et 164.

(3) A cette époque, la *Chirurgie* étant considérée dans tous les pays de l'Europe comme inférieure à la Médecine, aucun noble n'aurait osé l'étudier sans perdre son rang. Par conséquent, les opérations de la haute chirurgie se faisaient par les chirurgiens de la garnison vénitienne, et celles de la basse chirurgie, par les barbiers indigènes des îles Ioniennes.

(4) Notre examen des actes de l'administration d'Augustin Capodistrias trouvera sa place dans un ouvrage *sur les affaires de la Grèce*, depuis l'établissement de la Commission administrative dont il était président, jusqu'à l'arrivée dans ce pays du roi Othon, que nous nous proposons de pu-

blier lorsque nous serons à l'abri de toute persécution de la part de nos ennemis politiques.

(5) Cinq fils, dont nous avons donné les noms, et quatre filles, desquelles deux prirent l'habit de religieuse dans le couvent destiné aux femmes nobles, et les deux autres sont mariées à deux gentilshommes de Corfou, MM. *Spiridion Polillà* et *Niccolò Rodostamo*.

(6) L'anecdote suivante prouvera que le caractère opiniâtre du *Benjamin* de la famille Capodistrias est sans bornes, puisque la galanterie même ne peut le modérer. — Le jeune Augustin, remarquable alors dans le pays par sa beauté, fut engagé un soir par la belle comtesse C. D., dont le salon était ouvert à toutes les notabilités de Corfou, à jouer avec elle aux échecs, qui étaient le jeu favori du jeune homme. Dans le courant du jeu, son père, qui ne le perdait jamais de vue, s'aperçut qu'une forte discussion s'était entamée entre lui et sa jolie adversaire au sujet du mouvement d'une pièce. Alors le vieux comte Capodistrias s'approchant de son fils, lui dit avec tendresse : *Mon cher Augustin, ne sais-tu pas qu'il faut céder aux dames, quand même elles auraient tort? Non, mon père,* répondit Augustin, *je ne céderai jamais, car c'est moi qui ai raison.* Nous tenons cette anecdote de la bouche même de la dame en question.

(7) Un des premiers actes des autorités ioniennes démocrates fut celui de déclarer que la *religion grecque orthodoxe* reprenait sa place de *religion dominante* de l'État, et que les actes du gouvernement seraient désormais publiés dans les deux langues grecque et italienne.

(8) Ce fait historique prouve que la Russie, non-seulement

sait respecter la *majorité* des opinions politiques d'une nation, mais qu'elle lui donne l'appui de ses armes.

(9) C'était le comte Spiridion Theotoky, père de la très-renommée comtesse Isabelle Albrizzi, dont la mort récente, arrivée à Venise, laisse un vide immense dans la société de cette ville hospitalière, où elle attirait les regards particuliers de tous les étrangers.

(10) De son côté, l'Empereur de Russie, Paul, envoya aux ambassadeurs de la république ionienne les insignes de chevalier commandeur de l'ordre de Malte, dont il venait d'être nommé *grand maître.*

(11) Ce drapeau, sur lequel étaient attachés alors les yeux de tous les patriotes grecs, car ils voyaient en lui le signal de la future indépendance grecque, après avoir été, d'après l'ordre du sultan, solennellement béni par le Patriarche, passa de ses mains dans celles du grand vizir, qui le consigna aux ambassadeurs de la nouvelle république grecque, et le capitan pacha (le *grand amiral*) de l'escadre du Croissant le salua de 21 coups de canon.

Quelques mois après cette touchante cérémonie, pour toutes les âmes généreuses, arriva à Constantinople le premier bâtiment marchand portant le nouveau *pavillon ionien :* le magnanime Sélim III envoya à sa rencontre le Patriarche, son premier interprète, ses ministres et le chef de ses gardes, ordonnant qu'il traversât le canal pour passer devant les fenêtres de son sérail, comme s'il voulait lui accorder les honneurs d'un triomphe. Ce fut à cette occasion que Sélim renonça au tribut annuaire de 75,000 piastres de Turquie, que la république devait payer en signe de sa *suzeraineté*.

(12) Natif de l'île de Zante, et une des notabilités européennes, ayant pris part aux conférences du fameux congrès de Vérone, en sa qualité de ministre de la Russie près la cour de Turin. Aujourd'hui il mène la vie d'un simple particulier dans cette belle Italie, qui est considérée par les Ioniens, sous plusieurs rapports, comme leur seconde patrie. Le comte Mocenigo est un des généreux donateurs de livres à la bibliothèque de l'université de Corfou, fondée l'an 1824 par l'illustre *comte de Guilford*, le bienfaiteur de la jeunesse grecque, dont le buste en marbre, exécuté par un élève ionien de *Canova*, M. le chevalier Prossalendi, a été érigé dans la grande salle de la Bibliothèque, aux frais des professeurs et des officiers supérieurs de ladite université.

(13) Elle est connue par les Ioniens sous le nom de *Constitution* de l'an 1803, et elle a servi de base à la constitution actuelle de ces îles, approuvée par le roi d'Angleterre, l'an 1817.

(14) Les Souliotes, après avoir résisté plusieurs années, les armes à la main, à leur puissant persécuteur, *Ali Pacha*, furent contraints d'abandonner leurs foyers, et de se réfugier avec leurs familles à *Parga*, où ils ne savaient plus que faire pour subvenir à leurs besoins. Dans leur détresse, ils reçurent inopinément l'invitation du commandant en chef des troupes russes, le lieutenant général *Anrep*, de se rendre à Corfou, où ils pourraient s'établir; et s'ils le désiraient, pouvaient porter les armes au service de son souverain.

Ce corps armé des braves Souliotes, après le traité de Tilsitt, s'étant mis au service de l'Empire français, et à la chute de Napoléon étant passé à celui de l'Angleterre, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant le récit historique des causes qui, pour la première fois, le firent

entrer au service d'une puissance européenne. Nous trouvons ce récit dans un ouvrage *grec moderne*, intitulé : ΙΣΤΟΡΙΑ ΣΟΥΛΙΟΥ ΚΑΙ ΠΑΡΓΑΣ, *Histoire de Souli et de Parga*, imprimé à Venise, l'an 1815, in-8° *. Voici ce que l'auteur dit à la page 72 du second volume. « Le 10 septembre (1804) les Souliotes s'étant tous rassemblés à Parga, agitèrent entre eux la question de savoir où ils iraient fixer leur domicile, attendu que les îles de la République septinsulaire, non-seulement n'étaient pas en état de leur donner assez de terres pour être cultivées, mais eux-mêmes n'étaient point contents de se livrer à un travail nouveau pour eux et inusité, habitués qu'ils étaient dès leur enfance au seul maniement des armes. La volonté du plus grand nombre, et presque de tous, était de laisser à Parga et à Corfou les femmes et les enfants, et eux de se transporter avec leurs armes en Grèce, tâcher d'y trouver quelque lieu inexpugnable, et y fonder une patrie nouvelle ou mourir tous. Tandis qu'ils prenaient ce parti, le général en chef des troupes russes, Anrep, leur envoya l'ordre de passer tous à Corfou, parce que l'auguste Empereur de toutes les Russies, Alexandre Ier, mû par la philanthropie et par une bienveillance paternelle, les avait pris sous sa protection en qualité de soldats à sa solde. S'étant donc présentés au général en chef susmentionné, ils furent interpellés par lui s'ils étaient contents de servir l'Empereur Alexandre. Ils répondirent qu'ils étaient empressés et prêts à verser, pour son nom, la dernière goutte de leur sang; néanmoins, ils désiraient savoir avec quel ennemi ils devaient se battre, et à quel service militaire il les destinait, parce qu'ils n'étaient

* L'auteur a voulu garder l'anonyme, mais il est à la connaissance de tous les Grecs qu'il appartient à M. Perevòs, un des officiers du susdit corps, ensuite un des principaux agents de l'Hétérie, et un des chefs militaires de la Grèce pendant la guerre de l'indépendance.

pas aptes à se battre avec les troupes européennes, et ils ne désiraient non plus d'être incorporés dans leurs régiments disciplinés. *Anrep* leur répliqua que le devoir d'un soldat est de battre celui contre lequel il aurait reçu l'ordre de ses supérieurs, et jamais de demander à savoir son nom. Quant à la *discipline,* il leur promit qu'ils ne seraient pas tenus de la suivre, mais qu'ils continueraient à se battre d'après leur habitude, c'est-à-dire, dans les montagnes, dans les forêts, dans les défilés et lieux escarpés, leur donnant à cet effet le nom de *chasseurs légers.* Il leur tint un discours paternel, et les encouragea avec de si belles espérances qu'ils s'empressèrent d'accepter le service militaire, et parmi eux furent nommés *centurions* Georges Drakos, Phote Tzavellas, Tussa Zervas, Tzima Zervas, Gonga Daglis, Ziguri Tzavellas, Basile Zervas, et Diamante Daglis. Chacun d'eux commandait cent soldats, deux lieutenants et un porte-drapeau, formant tous un total de 104 hommes.

Ensuite on forma encore quatre autres *Centuries* albanaises, et sur toutes ces Centuries fut élu chef supérieur un charmant jeune homme nommé *Beckendorff* *, de nation *russe*, qui les aimait à l'excès, et les traitait avec la plus grande sincérité. Souvent il les engageait à feindre des batailles en combattant entre eux, et pour la plupart du temps il dépensait de son propre argent; mais il fut leur chef pour peu de mois étant parti pour la Russie.

Après son départ, ces Centuries passèrent sous les ordres du général Emmanuel Papadopoulo, de nation grecque, aimant sa nation d'une affection sans bornes. Ce digne commandant, par ordre impérial, augmenta le nombre de ces troupes, faisant

* C'est le même comte de Beckendorff, qui aujourd'hui est Commandant en chef de la gendarmerie de l'Empire, général *favori* de l'Empereur, et son unique compagnon de voyage.

des recrues dans les différents endroits de la Grèce. Tous accouraient très-volontiers pour se mettre au service de la Russie, entraînés par la communauté de religion, par l'espoir de l'indépendance de la nation, et par la considération qu'ils jouissaient auprès du gouvernement septinsulaire. » Voici le texte.

Ἀφ' οὗ ἐσυνάχθησαν ὅλοι, κατὰ τὴν δεκάτην τοῦ Σεπτεμβρίου μηνὸς εἰς τὴν Πάργαν, ἐσυμβουλεύοντο ἀναμεταξὺ τους εἰς ποῖον τόπον νὰ κατοικήσουν, ἐπειδὴ καὶ τὰ νησία τῆς Ἑπτανήσου Πολιτείας δὲν εἶχον τόσους τόπους χέρσους διὰ νὰ τοὺς δώσουν νὰ δουλεύσουν, ἀλλ' οὔτε αὐτοὶ εἶχον εὐχαρίστησιν νὰ μεταχειρισθοῦν ἕνα νέον, καὶ ἀσυνήθιστον κόπον, ὄντες μαθημένοι παιδιόθεν εἰς μόνα τ' ἅρματα. Ἡ θέλησις τῶν περισσοτέρων, καὶ σχεδὸν ὅλων, δὲν ἀπέβλεπεν εἰς ἄλλο, παρὰ ν' ἀφήσουν τὰς γυναῖκας, καὶ τὰ παιδία εἰς τὴν Πάργαν, ἢ Κορφοὺς, καὶ οἱ ἄνδρες ὅλοι νὰ εὔγουν μὲ τ' ἅρματα εἰς τὴν Ἑλλάδα, διὰ νὰ ἠμπορέσουν νὰ εὕρουν χἄνενα τόπον δυνατὸν, εἰς τὸν ὁποῖον ἢ νὰ συστήσουν νέαν Πατρίδα, ἢ νὰ ἀποθανούν. Ἐν ᾧ δὲ ἐσυμβουλεύοντο ταῦτα, τοὺς ἦλθε πρασταγὴ ἀπὸ τὸν Ῥωσσικὸν Ἀρχιστράτηγον Ἀνρὲπ, ὅτι νὰ ἀπεράσουν ὅλοι εἰς τοὺς Κορφούς· ἐπειδὴ καὶ ὁ Σεβαστὸς Αὐτοκράτωρ πασῶν τῶν Ῥωσσιῶν Ἀλέξανδρος Πρῶτος, φιλανθρωπίᾳ, καὶ πατρικῇ εὐνοίᾳ φερόμενος, τοὺς ἐδέχθη ὑπὸ τὴν σκέπην τοῦ, ὡς μισθωτοὺς στρατιώτας. Παῤῥησιασθέντες λοιπὸν εἰς τὸν ῥηθέντα Ἀρχιστράτηγον, ἐρωτήθησαν παρὰ τοῦ ἰδίου, ἂν ἔχουν εὐχαρίστησιν νὰ δουλεύσουν τὸν Αὐτοκράτορα Ἀλέξανδρον. Ἀπεκρίθησαν ὅτι εἶναι πρόθυμοι, καὶ ἕτοιμοι νὰ χύσουν καὶ τὴν ὑστερινὴν ῥανίδα τοῦ αἵματός τῶν διὰ τὸ ὄνομάτου, πλὴν ἐπιθυμοῦν νὰ ἠξεύρουν μὲ ποῖον ἐχθρὸν μέλλουν νὰ κτυπηθοῦν, καὶ εἰς ποίαν τάξιν πολεμικὴν θέλει τοὺς διορίσει· ἐπειδὴ μὲ τὰ Εὐρωπαϊκὰ στρατεύματα δὲν εἶναι ἀρκετοὶ νὰ πολεμήσουν, ἀλλ' οὔτε μὲ τὰ τακτικά τους ἐπιθυμοῦν νὰ συναριθμηθοῦν. Τοὺς ἀνταπεκρίθη ὁ Ἀνρὲπ, ὅτι ἴδιον τοῦ στρατιώτου εἶναι νὰ κτυπᾷ ἐκεῖνον, ἐναντίον τοῦ ὁποίου ἤθελε λάβη προσταγὴν ἀπὸ τοὺς μεγαλητέρους του, καὶ ὄχι ποτὲ νὰ ἐρωτᾷ νὰ μάθη τὸ ὄνομά του. Ὅσον δὲ διὰ τὴν Τακτικὴν, τοὺς ὑπεσχέθη ὅτι δὲν θέλει εἶναι εἰς χρέος νὰ τὴν ἐξακολουθήσουν, ἀλλὰ θέλουν πολεμεῖ

κατὰ τὴν συνήθειάν τους, δηλαδὴ εἰς βουνὰ, δάση, στενοὺς, καὶ πετρώδεις τόπους· διὸ καὶ τοὺς ὠνόμασεν ἐλαφροὺς κυνηγούς. Τοὺς ἐνουθέτησε πατρικῶς, τοὺς ἐμψύχωσε μὲ ἀγαθὰς ἐλπίδας, ἀπὸ τὰ ὁποῖα παρακινημένοι, ἐδέχθησαν εὐχαρίστως τὴν στρατιωτικὴν ἐπιχείρησιν, καὶ ἐξ αὐτῶν ὠνομάσθησαν Ἑκατόνταρχοι, ὁ Δῆμος Δράκου, ὅς τις καὶ μετ' ὀλίγας ἡμέρας ἀπέθανε, καὶ ἀντ' αὐτοῦ ἀνεβιβάσθη ὁ υἱός του Γεώργιος· ὁ Φῶτος Τζαβέλλας, ὁ Τοῦσα Ζέρβας, ὁ Τζῆμα Ζέρβας, ὁ Γκόγκα Δαγκλῆς, ὁ Ζηγούρης Τζαβέλλας, ἀδελφὸς τοῦ Φώτου, ὁ Βασίλη Ζέρβας, ὁ Διαμάντη Δαγκλῆς. Καθ' ἕνας ἀπ' αὐτοὺς ἐκυβερνοῦσεν ἑκατὸν στρατιώτας, δύω πεντηκοντάρχους, καὶ ἕνα σημαιοφόρον, οἵ τινες ἐσυμποσοῦντο ὅλοι ἑκατὸν τέσσαρες.

Κοντὰ εἰς αὐτὰς τὰς Ἑκατονταρχίας ἐσχηματίσθησαν, καὶ ἄλλαι τέσσαρες Χειμαῤῥιότικαις, καὶ ἐπάνω εἰς ὅλας ἐδιωρίσθη Ἀρχηγός τους ἕνας νέος χαριέστατος ὀνομαζόμενος Μπέκεντορφ, τὸ γένος Ῥῶσσος, ὅς τις τοὺς ἀγαποῦσε καθ' ὑπερβολὴν, καὶ τοὺς περιεποιεῖτο εἰλικρινέστατα. Συχνὰ τοὺς ἔβανε νὰ μεταχειρίζωνται πλαστοὺς πολέμους, ἀντιμαχόμενοι ἀναμεταξύ τους, καὶ ἐξώδευε ταῖς περισσότεραις φοραῖς ἐξ ἰδίων του· ἀλλ' ὀλίγους μῆνας ἐστάθη Ἀρχηγός των, ἔπειτα ἀνεχώρησε διὰ τὴν Ῥωσσίαν. Μετὰ τὴν ἀναχώρησιν λοιπὸν αὐτοῦ, τοὺς ἐδέχθη ὁ Στρατηγὸς Ἐμμανουὴλ Παπαδόπουλος Γραικὸς τὸ γένος, φιλογενὴς εἰς τὸ ἄκρον, καὶ ἄξιος Ἀρχηγός. Αὐτὸς διὰ βασιλικῆς προσταγῆς, ηὔξησε τὸν ἀριθμὸν τῶν στρατευμάτων, συνάξας ἀπὸ διάφορα μέρη τῆς Ἑλλάδος, Ὅλοι ἔτρεχον εἰς τὴν δούλευσιν τῆς Ῥωσσίας εὐχαρίστως διὰ τὸ ὁμόθρησκον, καὶ διὰ τὴν ἐλπίδα τῆς ἐλευθερίας τοῦ Γένους, καὶ μάλιστα διὰ τὴν ὑπόληψιν ὁποῦ εἶχον κοντὰ εἰς τὴν Διοίκησιν.

(15) Le *Portfolio*, qui accuse de despotisme Capodistrias, nous fait savoir aujourd'hui, à la page 183 de son n° 22-23, que *c'était une grave erreur de supposer que la Grèce souffrait un* despotisme intolérable *avant sa révolution.* Certes, si l'auteur de la *Relation sur les affaires de la Grèce*, avait reçu

la *bastonnade* administrée dernièrement à son compatriote *Churchill*, il n'aurait jamais avancé un tel blasphème, tout *philoturc* qu'il est.

(16) La mémoire de Napoléon est très-estimée dans l'intérieur de la famille impériale russe. De nombreuses gravures et plusieurs tableaux qui rappellent ses victoires et ses revers, décorent les murs de presque toutes les résidences impériales. Dans la visite que nous fîmes à celle de *Tzarskoë-Celo*, nous avons remarqué, dans le petit pavillon carré, qui porte le nom d'*Arsenal*, parce que l'on y conserve les armures russes et étrangères du moyen âge, l'*épée* que Napoléon portait à Erfurt, à sa première entrevue avec Alexandre, lequel la reçut de ses propres mains. A côté de cette épée, qui est de la plus grande simplicité, n'ayant d'or que la seule garde, se trouvent déposées les deux lunettes de longue-vue dont Alexandre se servit à la *bataille d'Austerlitz*, et au milieu d'elles on a placé le petit service en argent pour le déjeuner de Napoléon, qu'on trouva au Kremlin, ainsi que la lettre du maréchal *Berthier*, contenant l'ordre de Napoléon au maréchal Davoust, pour la fatale retraite de Moscou.

(17) Les îles Ioniennes furent incorporées à l'Empire français, et ne conservèrent d'autre magistrat de l'ancien régime que le *Sénat*, qui devait être en relation directe avec le *Commissaire impérial* de l'Empereur Napoléon, ou pour mieux dire, il devait *exécuter les ordres* qu'il lui aurait communiqués. Les actes publics de la nouvelle administration portaient le titre suivant :

EMPIRE FRANÇAIS.

GOUVERNEMENT LOCAL DE (Ici le nom de l'île.)

(18) Cette particularité de la biographie du chef suprême

de l'*Hétérie*, se trouve rapportée à la page 23 de l'*Histoire de la révolution grecque, par Soutzo.* Voici ses propres paroles : « De cinq fils que l'Hospodar Ypsilanti laissa, l'aîné, « Alexandre, chef de la révolution grecque, entra, en 1809, « comme officier dans les chevaliers gardes (russes), sans « passer par les grades subalternes. Il était lieutenant au com- « mencement de la campagne de Napoléon. »

(19) Dans cette qualité, mademoiselle *Roxane Stourdza* se trouva à la suite de l'impératrice pendant son voyage au congrès de Vienne et dans toutes les autres cours de l'Allemagne. L'an 1817 elle se maria avec le comte Edling, ministre des affaires étrangères du grand-duc de Saxe-Weimar. Cette spirituelle dame, dont le cœur est toujours grec, a fixé son séjour à Odessa, pour vivre, avec son excellent époux, rentré dans la vie privée depuis longtemps, parmi ses compatriotes, qui forment une partie considérable de ladite ville très-commerciale de la mer Noire.

(20) Nous tenons ce récit de la bouche propre de M. l'amiral Tchitchagoff, auquel Capodistrias en rendit compte lorsqu'il passa pour servir sous ses ordres. C'est ici le lieu de faire savoir que, au moment où nous venions de donner à l'imprimerie notre manuscrit, ayant appris que M. l'amiral Tchitchagoff se trouvait à Paris, nous nous sommes empressé d'aller le prier de vouloir bien nous permettre de lui donner lecture de la partie de notre ouvrage, où figure son honorable nom, comme ancien chef et protecteur du comte Jean Capodistrias, à l'objet de voir si notre relation était exacte. M. l'amiral Tchitchagoff, dont la conversation instructive égale la bonté de cœur, en acceptant gracieusement notre demande, nous a fait connaître plusieurs détails biographiques sur Capodistrias, qui nous étaient inconnus, et qui nous donnèrent occasion de rectifier quelque inexactitude dans laquelle nous étions

tombé. En conséquence, nous rendons aujourd'hui publique la reconnaissance dont nous sommes pénétré pour cet illustre personnage de la Russie, et nous profitons de cette occasion pour rectifier notre inexactitude historique qui se fait remarquer à la page 16, car le corps de 40,000 hommes, confié à M. l'amiral Tchitchagoff, se trouvait déjà sous les ordres de son prédécesseur, le général Koutousoff, qui, de l'ordre d'Alexandre, était parti pour se mettre à la tête de l'armée russe, opposée à Napoléon.

(21) Au moment de notre départ de Saint-Pétersbourg, au mois de juillet 1836, le nombre des candidats aux places diplomatiques et des consulats à l'étranger montait au delà du chiffre énorme de 700. Ainsi, le ministère des affaires étrangères, pour ne pas faire augmenter ce chiffre, n'admet plus à son service aucun individu, à moins que ce ne fût par ordre exprès de l'Empereur.

(22) Cet ouvrage posthume, en français, de Capodistrias, sur un personnage qui a fixé longtemps l'attention de l'Europe, et duquel se sont occupés plusieurs écrivains distingués, mais plus que tout autre, M. Poucqueville, de l'Institut, étant parvenu en nos mains, nous espérons que le public doit nous savoir gré de son impression. Il apprendra des faits encore ignorés, mais authentiques, vu la place importante qu'occupait Capodistrias dans la république ionienne.

Ce Mémoire intéressant étant très-étendu, nous avons jugé qu'il convenait de le publier séparément à la fin de nos Mémoires. En attendant, voici son titre : *Notions sur Aly Visir de Gianina*, et voici aussi les dernières expressions de Capodistrias : *Le temps dévoilera davantage le sort qui attend cet homme extraordinaire, et le malheureux pays qu'il domine.*

(23) A cette occasion, le *Journal des Débats*, du 16 janvier 1817, s'exprime dans ces termes :

« La république de Genève vient de décerner à M. le comte « Capo-d'Istria, conseiller privé, et secrétaire d'État de « S. M. l'Empereur de Russie, ci-devant ministre de ce mo- « narque auprès de la Confédération helvétique, une *distinc- « tion peu commune* de nos jours. Elle l'a déclaré citoyen du « canton, et bourgeois de la ville de Genève. Le diplôme, « servant à constater les nouveaux droits conférés à M. le « comte Capo-d'Istria, a été envoyé à ce ministre dans une « boîte d'or toute simple, et qui n'est enrichie que par une « vue du lac de Genève et de ses alentours. Au fond de la « boite est gravée l'inscription suivante en langue grecque, « dont voici la traduction :

« A notre très-cher et honoré concitoyen, conseiller fidèle « et éclairé du grand Empereur Alexandre, à celui qui fait « l'ornement des sept Iles rendues à la liberté, au noble « descendant des Phéaciens, toujours jaloux de bien faire, « *Hom. Odyss.* Car Minerve leur donna l'aptitude aux belles « actions et à la sagesse. Nous lui offrons cette image de sa « nouvelle patrie comme un souvenir. »

Le nouveau citoyen de Genève a répondu à cet envoi par la lettre suivante :

A MM. les Syndics et conseil d'État de la république et du canton de Genève.

Messieurs,

« Étranger à la Suisse jusqu'au jour où vous avez résolu de me déférer l'honorable prérogative qui m'autorise à me nommer votre concitoyen, je n'en avais pas moins conçu un attachement sincère pour la patrie des Guillaume Tell, des Ital. Réding, des Lavater, de Staller, et surtout pour la

cité qui a produit Bonnet et Jean-Jacques Rousseau. Je me suis toujours estimé heureux d'avoir été appelé par la confiance de l'Empereur, mon auguste maître, à travailler au bonheur de la Confédération à laquelle Genève était dès longtemps associée par sa gloire littéraire et ses libertés civiles, comme elle l'est maintenant par des liens fédératifs et constitutionnels.

« Si je rappelle le temps que j'ai passé dans vos belles contrées, c'est surtout pour reproduire ici des souvenirs qui me seront toujours chers, et caractériser la gratitude que m'inspire le témoignage d'estime que j'ai reçu de vous, non pour me prévaloir de mes faibles travaux, ou pour reporter votre pensée vers une période de crise et d'orage, mais au contraire, afin de mieux sympathiser avec le sentiment de bonheur que vous devez éprouver, Messieurs, à l'aspect de la sécurité, de l'indépendance et de l'union dont la Suisse va désormais goûter les douceurs. Ce sentiment que je partage avec vous, dans toute son étendue, vous attestera, je l'espère, tout le prix que j'attache à être votre concitoyen.

« Accueillez-en l'expression, Messieurs, ainsi que les témoignages solennels et profondément sentis de ma haute considération, de mon attachement et de ma reconnaissance.

« Varsovie, le 16 (4) septembre 1816.

« Le comte CAPODISTRIA, citoyen de Genève. »

(24) Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur ces discussions. L'Empereur Alexandre voulant prouver à l'excellent prince Beauharnais, sa grande estime et son amitié, lui fit offrir, avec le consentement de ses alliés, la possession des îles Ioniennes, qu'on aurait érigées en sa faveur en *principauté*. La demoiselle d'honneur *Roxane Stourdza* fut chargée par l'Empereur, dans sa qualité de Grecque, de faire secrètement tous ses efforts pour persuader le *beau-fils de Napoléon* d'accepter ladite

principauté; mais l'*ex-vice-Roi* d'Italie, qui avait déjà visité Corfou l'an 1798, lorsqu'il y fut envoyé par le général Bonaparte pour y annoncer la réunion provisoire des départements ioniens à la France, fut inflexible à toute observation et aux prières de la spirituelle négociatrice. Dès lors l'Autriche convoita le *protectorat*, ou pour mieux dire la *domination* des îles Ioniennes, faisant valoir les droits de leur ancienne possession par la république de Venise, qui venait d'être incorporée à ses États d'Italie. L'Autriche, en désespoir de cause, proposa que les sept Iles fussent cédées au roi des Deux-Siciles, sur la considération que les anciens rois de Naples, de la famille d'Anjou, avaient régné dans ces îles. Aucune de ces propositions n'ayant été trouvée applicable aux intérêts de l'Heptarchie ionienne, la proposition de Capodistrias fut la seule qui prévalut; mais le prince de Metternich lui en tint compte.

(25) Une copie de ce précieux document nous fut donnée par un de nos plus illustres compatriotes, feu le docteur Petrizzopoulo, ancien président de la première assemblée législative ionienne, auquel avait été expédié, par le *vieux* comte Capodistrias, chargé privativement par le *fameux* lord Haut-Commissaire, sir Thomas Maitland, de faire parvenir le susdit Mémoire, ouvrage de son fils, à tous ses amis, pour être connu de tous les Ioniens. Voilà ce que nous dit la lettre suivante du *vieux* Capodistrias :

Al Nobile Signore Dr Demetrio Petrizzopulo,

« Nobil Signore,

« Troverà acclusa una Carta, che mi fu data dal Signor Generale Maitland, affine ch'ella circoli in cotesta Isola, e presso tutte le classi. Essa è composizione di mio figlio Giovanni ricercato da Lord Castlereagh.

« Io la prego di diffonderla il più possibile, per il che con mie divote lettere prego il Signor Zambelli, Valaoriti, e Dezorzi, non che il degnissimo e ottimo Signor Andrea Stavro. Si compiaccia dunque di essere mio cooperatore, e spero, che lo farà volontieri trattandosi del bene universale.

« Mio figlio Giovanni è semprepiù compatito dal suo Sovrano; esso lo destinò suo Consigliere privato, ed occupa ancora il quartier del Ministero delli affari Esteri.

« Viaro poi altro mio figlio è partito per Venezia coll'intenzione di abboccarsi con suo fratello, anco à Pietroburgo. Lo credo alla metà della Quarantena.

« Io la prego di riverir suo figlio, e di accogliere le ingenue dichiarazioni della mia più perfetta stima, e considerazione.

« Corfù, 20 Marzo (8 Aprile) 1816.

« Devt^mo^ e Obbl^mo^ Servo,

« Antonio-Maria de CAPODISTRIA. »

(*Traduction de l'italien.*)

« *Au noble Seigneur M. le docteur Démétrius Petrizzopoulo, à Sainte-Maure.*

« Monsieur,

« Ci-joint vous trouverez un papier, qui m'a été donné par M. le général Maitland pour le faire circuler parmi toutes les classes de votre île. Il a été rédigé par mon fils Jean à la demande de Lord Castlereagh.

« Je vous prie de le faire répandre autant qu'il vous sera possible; à cet objet j'adresse la même prière, par mes humbles lettres, à MM. Zambelli, Valaoriti et Dezorzi, ainsi qu'au très-digne et excellent M. André Stavro. Veuillez donc être mon coopérateur, et j'espère que vous le ferez de bon gré, car il s'agit du bien universel.

« Mon fils Jean jouit de plus en plus de la faveur de son souverain qui vient de le nommer son conseiller privé, et il est encore au Ministère des Affaires étrangères.

« L'autre de mes fils, Viaro, vient de partir pour Venise avec l'intention d'aller rejoindre son frère, et, au besoin, aller à Pétersbourg même. Je crois qu'il est à la moitié de sa quarantaine.

« Je vous prie de présenter mes respects à votre fils*, et d'accepter la sincère déclaration de ma plus parfaite estime et considération.

« Corfou, 20 Mars (8 Avril) 1816.

« Votre très-dévoué et très-obligé serviteur,

« Antoine-Marie de CAPODISTRIA. »

Le fait est que peu d'Ioniens connurent ce Mémoire, car ceux qui étaient chargés de le faire circuler, le tinrent caché, craignant de s'attirer la colère du lord Haut-Commissaire, qui, peut-être, s'était servi à dessein de ce moyen machiavélique plutôt que de le faire imprimer. On ne peut pas juger différemment la chose, si l'on réfléchit qu'il y avait à Corfou *une imprimerie*, laquelle dépendait directement de ses ordres.

(26) L'Article X de ce traité, tout relatif à la Grèce, porte littéralement : — « La Sublime Porte, en déclarant son entière « adhésion aux stipulations du traité conclu à Londres, le 6 « juillet (24 juin v. s. 1827), entre la Grande-Bretagne et la « France, accède également à l'acte rédigé le 10 (22) mars 1829, « d'un consentement commun entre les deux puissances susdi- « tes, d'après les bases de ce traité et contenant les arrange- « ments en détail relativement à son exécution définitive.

* C'est le même qui est aujourd'hui membre du Sénat ionien, et un des douze chevaliers grand-croix de l'*Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges*, créé l'an 1817 pour le Ioniens et les Maltais.

« Immédiatement après l'échange des ratifications du présent « traité de paix, la Sublime Porte nommera des plénipoten- « tiaires pour arranger avec ceux de la cour Impériale et des « cours d'Angleterre et de France, l'exécution desdites stipu- « lations et arrangements. »

(27) Parmi eux figure le nom de *Jean Mavromichalis*, frère de ce *Georges* qui, à quelques années de distance, devait assassiner son bienfaiteur, aux frais duquel il avait étudié à Paris. Jean Mavromichalis ayant trouvé une mort glorieuse au siége de Navarin en 1825, n'eut pas le malheur de voir dans sa famille le comble de l'ingratitude humaine.

(28) Ce furent les Athéniens qui lui en avaient expédié le diplôme l'an 1818; et cet illustre citoyen d'un pays libre, pour témoigner aux descendants de Socrate et de Démosthène sa reconnaissance, s'appelle, dans la réponse qu'il leur envoya, *citoyen d'Athènes*.

Le comte Guilford, depuis ce moment, porta jusqu'à sa mort (regrettée par tous les Grecs l'an 1827), au doigt annulaire de la main droite, les insignes de la *Société des Philomuses*, c'est-à-dire, une bague en or surmontée de la ciselure de l'oiseau chéri de Minerve, ayant à l'entour les lettres **Α Θ Η Ν.**

Nous venons d'apprendre avec la plus grande satisfaction que la *Démogérontie* (Municipalité) actuelle d'Athènes vient de décréter l'érection de son buste dans une des places publiques de la capitale du nouveau royaume de la Grèce.

(29) Ce fut l'île de Sainte-Maure, l'ancienne *Leucade*. Notre ami M. Politi, aujourd'hui professeur de chimie à l'Université de Corfou, nous a dit que les fonds reçus par le comte Capodistrias montaient à cinq mille francs. Avec cette somme il acheta plusieurs appareils pour un laboratoire de chimie,

et tout le matériel nécessaire à l'établissement d'une école lancastrienne, en profitant des *Tables d'enseignement mutuel* que feu le professeur *Cléoboulos* venait de faire imprimer à Paris aux frais d'un seigneur de Moldavie, *Rosseto Rosnavano,* pour introduire dans son pays ladite méthode.

M. Politi, de retour dans sa patrie (l'an 1819), proposa à ses concitoyens de l'aider à soutenir les frais de l'établissement d'une école lancastrienne, dont il se chargeait d'être le directeur. Les Leucadiens, malgré les obstacles que mettait le clergé ignorant, accueillirent la proposition de leur savant concitoyen, et, par cette louable adhésion, leur patrie a l'honneur d'avoir été le premier pays de la Grèce où l'on vit l'*enseignement mutuel.* Le bruit des rapides progrès de cette école réveilla de sa léthargie le gouvernement Ionien : le lord Haut-Commissaire, alors *pro tempore,* sir Frédérick Adam, prit sous sa protection le professeur Politi, et le fit nommer par le Sénat, *Inspecteur des écoles lancastriennes* qu'on allait établir dans toutes les îles. Au moment que nous écrivons ces lignes, on vient de nous dire que M. Politi a cédé les fonctions de sa place, qu'il occupa avec honneur pendant 14 ans, au *Révérend Laowns , Missionnaire anglais,* grâce aux intrigues d'une coterie puissante sous l'*administration libérale* du successeur d'Adam, *Lord Nugent.*

(30) Ce sobriquet lui fut donné par le prince Alexandre Ypsilanti, dès le commencement de son entreprise si généreuse, mais si mal combinée. Ce jeune prince, digne d'une meilleure destinée, dans sa fameuse et dernière proclamation de Rimnick, voue *à l'infamie, au mépris des hommes, à la colère du ciel, à la vengeance des lois et à l'exécration de la Grèce,* le vaurien N. S.

(31) Sur cet éloge de Jean Capodistrias, d'ailleurs très-

juste, mais très-maladroit, car le vil auteur aurait pu le comparer à tout autre illustre citoyen de l'ancienne Grèce, et non à *Miltiade* et à *Thémistocle*, nous ferons l'observation que la postérité des Grecs modernes croira avec difficulté que son auteur ait changé son rôle de *panégyriste* en celui de *détracteur*. Nous donnerons, pour tous ceux qui connaissent le grec, le texte de ses expressions en original *.

(32) Tel est le titre que les habitants d'Odessa donnent au feu duc de Richelieu, leur premier gouverneur général.

Voici quelques détails sur le monument érigé à sa mémoire au centre du boulevard de la ville, du côté de ce port qui forme toute sa richessse. — Le 30 juillet 1827, fut posée la première pierre des fondations du piédestal destiné à porter la statue du duc de Richelieu. Ce même jour, on déposa dans l'intérieur de la plus grande pierre des excavations, plusieurs médailles ou monnaies appartenant aux

* Ἀρκοῦμαι μεταξὺ τῶν ἄλλων συμπολιτῶν σας νὰ ἀναφέρω τὴν Κορωνίδα τοῦ Ἑλληνικοῦ Γένους, τὸν ἀληθῆ καὶ ζῶντα στύλον τῆς Πατρίδος σας, καὶ τὸ καύχημα τοῦ Γένους ὁλοκλήρου, τὸν Ἐξοχώτατον Κόμητα Ἰωάννην Καποδίστριαν. Γενναῖε καὶ Ἔνδοξε Ἄνερ. Οἱ ὑπὲρ τοῦ γένους σου λαμπροὶ ἀγῶνες εἶναι πλεὸν παρὰ ἀξιώτεροι τῶν ἀσθενῶν μου ἐγκωμίων· διότι στεφανοῦνται καθ' ἑκάστην μὲ χρυσᾶς δάφνας ἀπὸ ὁλόκληρον τὸν ἐξευγενισμένον Κόσμον, εἰς τὴν εὐδαιμονίαν τοῦ ὁποίου συνήργησες ὑπὲρ ἄλλον τινὰ, καὶ ἐπὶ προσώπου ὅλης τῆς οἰκουμένης ἐκύρωσας αὐτὴν διὰ τῆς σφραγίδος Σου. Τὸ ὄνομα Σου εἶναι ἐγκεχαραγμένον εἰς τὰς πλάκας τῶν καρδιῶν μας, καὶ οἱ ἀληθεῖς πατριῶται δὲν θεωροῦσιν εἰς τὸ πρόσωπόν Σου παρὰ δεύτερον Μιλτιάδην, ἢ ἄλλον Θεμιστοκλέα, οἵτινες διὰ τῆς ἐλευθερώσεως τοῦ Γένους καὶ τῆς Πατρίδος των ἀπέκτησαν μνήμην ἀθάνατον εἰς τὰ ἔνδοξα χρονικὰ τοῦ ἀνθρωπίνου γένους. Ἂς χαίρῃ ἡ πατρὶς Σου καρδία, θερίζουσα τοὺς δικαίους καρποὺς τῶν ὑπὲρ τοῦ Γένους Σου ἐνδόξων ἀγώνων, τὸ ὁποῖον ὡς ἐξ ἑνὸς στόματος Σοὶ ἐπεύχεται ΖΩΗΝ ΠΟΛΥΧΡΟΝΙΟΝ. — Ἴδε Σελ. 27. ΔΟΚΙΜΙΟΝ ΠΕΡΙ ΠΑΤΡΙΟΤΙΣΜΟΥ ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ ΚΑΤΟΙΚΟΥΣ ΤΩΝ ΙΟΝΙΚΩΝ ΕΠΤΑ ΝΗΣΩΝ. Ἔκδοσις δευτέρα. ΕΝ ΦΙΛΑΔΕΛΦΙΑ 1817 in 16.

règnes de Louis XVI, de Catherine II, de Paul Ier, d'Alexandre Ier, et de Louis XVIII, sous lesquels souverains le noble duc avait fidèlement servi. On ajouta à ces pièces une médaille du couronnement de l'Empereur régnant Nicolas; quelques monnaies portant le millésime de 1827, et un médaillon en bronze à l'effigie du duc de Richelieu, frappé à Paris à l'occasion de sa mort, en 1822. Sa statue y fut enfin posée l'an 1832 par son ancien ami, et aujourd'hui son digne imitateur dans sa place de gouverneur général de la Bessarabie, le généreux et philanthrope *comte Michel Woronzow*, le même qui commandait en France l'armée d'occupation russe.

(33) L'opinion du comte Jean Capodistrias, partagée par son noble ami le comte de Guilford, était d'établir un grand Lycée national dans l'île d'Ithaque, comme lui-même en parle à la fin de son Mémoire confidentiel, donné, comme nous avons dit à la page 24, au feu vicomte de Castlereagh.

(34) Le récit de ce fait historique, mais ignoré du public, nous fut donné par M. le comte Augustin Capodistrias, à l'occasion de la visite qu'il vint faire un jour à la bibliothèque de l'Université à Corfou, dont nous avons eu l'insigne honneur d'avoir été le premier bibliothécaire, grâce à la bienveillance qu'avait pour nous son illustre fondateur.

(35) Cette ville fut bâtie sous les auspices de l'auguste mère des Empereurs Alexandre et Nicolas, à l'honneur de laquelle les habitants lui donnèrent son nom. Elle est située dans le gouvernement de Chersshone, et elle est une colonie de la ville de *Nijna*, dans le gouvernement de Moscou, dont les habitants sont tous Grecs d'origine. C'est là que réside

un des riches *frères Zosimas*, ces bienfaiteurs zélés de la Grèce.

(36) Ces souvenirs consistaient en différentes tabatières d'or ayant le portrait des augustes donateurs entouré de diamants, et nous les avons vues lors du passage que fit le comte Viaro, au mois de janvier 1817, par Naples, chez une dame de Corfou qui se trouvait comme nous à Naples.

(37) Nous reproduirons, comme preuve de notre assertion, deux écrits de Capodistrias, l'un inséré dans le Journal *semi-officiel* en français de Saint-Pétersbourg, du mois de mars 1817, et ensuite dans tous les journaux étrangers. Quoique ce long article sur les affaires de l'Europe ne fût pas signé, il fut toutefois facile, au monde politique du temps, d'y reconnaître le style de Capodistrias. L'autre est une lettre qui fut imprimée d'abord dans les journaux anglais, et puis dans ceux de Paris. — Voir aux pièces justificatives les n°s III et IV.

(38) Voir au *Journal des Débats* du 1er décembre 1818, la rubrique *Aix-la-Chapelle*. Dans le même journal du 3 décembre 1818, on lit une autre lettre de Capodistrias qui confirme de plus en plus ce que nous avons avancé sur ses occupations du cabinet particulier de l'Empereur Alexandre, qui voulait qu'on répondît à tout le monde. — Voir aux pièces justificatives le n° V.

(39) Pour engager son fils Jean à venir le voir, le vieux comte Capodistrias chargea de cette mission de famille son *Benjamin*, le comte *Augustin*, qui rencontra son frère à Aix-la-Chapelle, où il eut de la part de l'Empereur Alexandre une réception aussi bienveillante que celle donnée à son frère aîné *Viaro*, lors de son arrivée à Saint-Pétersbourg.

(40) Étrange destinée des nations et des hommes! Le second petit-fils du roi Maximilien, le prince Othon, aujourd'hui *roi de la Grèce*, était alors âgé de trois ans. Ainsi la présence dans la cour de Bavière, d'un diplomate grec, abstraction faite de son caractère officiel de ministre russe, doit être considérée comme la première relation politique que la dynastie des anciens *comtes de Withelsbach* ait eu avec des Grecs. Cependant, personne, à cette époque, ne pouvait même pas s'imaginer que la Bavière devait un jour jouer un rôle si important dans les destinées de la Grèce, retirée de l'abîme par le comte Jean Capodistrias, destiné à être le *précurseur martyr* de la nouvelle monarchie grecque.

(41) Nous avons souligné ces mots pour rappeler au lecteur cette *maladie de foie*, lorsqu'il lira la relation de l'autopsie du cadavre sanglant de l'infortuné comte Capodistrias.

(42) Le vieux comte Antoine-Marie Capodistrias mourut en effet quelques mois après la visite que venait de lui faire son illustre fils *Jean*.

(43) Nous pensons que c'est la propagation de cette lettre parmis le *Capitani* et quelques *Primats* grecs, qui a donné le change à l'auteur de la *Relation des affaires de la Grèce*, et lui a fait dire si erronément, à la page 192 du n° 22 du *Portfolio :* « Le comte Capo-d'Istria, qui visitait Corfou à « cette époque (en 1819), publia un écrit remarquable dans « le but de diriger les futures opérations, et l'espoir des « Hétéristes. »

(44) Nous avons oublié le nom de la frégate, mais nous nous souvenons bien qu'elle était commandée par le brave capitaine *sir Robert Spencer*, le même qui mourut d'une mort soudaine à Malte, l'an 1830, à bord de la belle frégate *le*

Madagascar. Nous l'avons connu à Corfou, lorsqu'il commandait la frégate *la Nayade*, et, pendant le passage qu'il nous accorda, l'an 1825, pour aller à Sainte-Maure, nous avons eu l'occasion de nous assurer de la grande estime qu'il avait pour Capodistrias, retiré alors à Genève.

Capodistrias, devenu Président de la Grèce, n'eut qu'à se louer des preuves d'estime que lui donnait son ancien ami *Spencer*, dont il a dû bien souvent regretter la mort dans les événements de Poros, qui furent les précurseurs de son assassinat. Le brave capitaine *Spencer* n'était pas homme à se faire mener en laisse par le résident, M. Dawkins.

(45) Ce fut après sa mort, arrivée à Malte l'an 1824, que le généreux et philanthrope comte Guilford put obtenir, du nouveau lord Haut-Commissaire, sir Frédérick Adam, l'établissement de son *Université*, dont il était le *chancelier in partibus* depuis l'an 1816, et pour laquelle il faisait chaque année un voyage *inutile* à Corfou. Voilà ce que disait à ce propos le *Diario di Roma*, dans sa feuille du 15 mai 1820 : — « Lord Guilford, qui était chargé d'organiser une univer- « sité grecque dans les îles Ioniennes, est de retour. Cette « entreprise paraît faire peu de progrès. Sir Thomas Mait- « land, lord Commissaire, ne la favorise guère. »

(46) Le *Morning Chronicle*, entre autres, publia, dans sa feuille du 17 novembre 1819, un article assez important sur l'administration de sir Thomas Maitland. Nous nous bornons à rapporter seulement la partie qui explique l'insurrection de Sainte-Maure. Voici ses expressions : — « On écrit de « Corfou que les impositions, poussées à un taux exorbitant, « ont causé un mouvement général dans les îles Ioniennes. « Outre les sources ordinaires du revenu, le gouvernement « chaque jour a recours à de nouvelles taxes. En septembre

« dernier, un impôt avait été mis sur les troupeaux et les « bestiaux, qui sont très-nombreux dans les parties monta- « gneuses de Sainte-Maure, Céphalonie et Zante. Le pre- « mier essai de cette mesure de finances ayant été fait dans « la première de ces îles, les habitants de la campagne ont « fait des remontrances aux autorités locales; mais avant « qu'ils aient pu obtenir aucun redressement, une insur- « rection a éclaté au village de Sfakiotes, et s'est bientôt « communiquée à tout le reste de l'Ile. Le peuple a résisté « aux collecteurs des impôts, dont le chef a été tué. A l'ap- « proche des insurgés vers la ville de Sainte-Maure, une « affaire a commencé, dans laquelle on dit qu'il y a eu treize « tués et plusieurs blessés de part et d'autre. Les Anglais « s'étant retirés dans la forteresse, les campagnards sont en- « trés dans la ville, ont attaqué et incendié les maisons des « personnes qu'ils savaient avoir appuyé le nouvel impôt. Un « renfort de troupes a rétabli l'ordre; plusieurs rebelles ont « été arrêtés, mais la taxe sur les bestiaux a été considérable- « ment réduite. »

(47) Nous empruntons ce titre au journal anglais le *Times*, du 7 août 1819, inséré dans un article très-favorable à l'Empereur Alexandre, et publié dans sa rubrique de *Correspondance privée de Paris*. Ce long article fut traduit et commenté par le *Journal des Débats*, dans sa feuille du 11 août. Nous aimons à en reproduire ici le trait qui concerne le Tzar du Nord, pour confirmer nos assertions. Le voici : — « On croit « généralement que ce contre-mouvement (*la suppression « des institutions représentatives d'Allemagne*), cette marche « rétrograde qui, après tout, n'est peut-être qu'un rêve, « aurait été préparé sans la participation de l'Empereur « Alexandre. Serait-il juste de supposer que ce grand mo- « narque, après avoir tout fait pour la liberté des nations,

« consentirait à proscrire les institutions qu'il a lui-même « données à ses sujets polonais, et à abjurer la gloire qu'il « a acquise, lorsque, contrairement à l'exemple donné par « Buonaparte, il s'est proclamé lui-même le *défenseur de « toutes les idées libérales* et utiles à l'humanité, pourvu « qu'elles ne passent pas les bornes d'une juste modéra- « tion * ? »

(48) Le *Journal des Débats* du 3 mars 1821 rapportait, comme empruntée de la *Gazetta di Firenze* du 28 février, la nouvelle suivante, reçue de Laybach : « Le comte Capo- « d'Istria a rédigé un mémoire important sur les modifica- « tions du *gouvernement représentatif* convenable à l'Italie. »

(49) Nous avons le droit de les considérer tels, car nous avons été élevé parmi eux, d'abord dans le premier *Lycée Royal du Salvatore*, et ensuite dans l'*Université des Études*, pendant un séjour de dix ans. Nous leur renouvelons ici notre reconnaissance pour les preuves d'intérêt, d'estime et d'amitié qu'ils nous ont toujours données.

(50) Nous tenons ce fait d'une respectable dame dont le frère vivait dans la plus grande intimité avec Capodistrias, et qui le lui avait raconté. Un sentiment de délicatesse qui sera apprécié, nous défend dans cette circonstance de publier le nom de la dame susmentionnée.

(51) Voici ce que dit à ce propos M. *Jacovaki Rizo-Néroulos*,

* Cet éloge de l'Empereur Alexandre est assurément très-mérité ; il est sans doute le glorieux défenseur de toutes les idées utiles à l'humanité qui ne passent pas les bornes d'une juste modération ; mais qu'ont de commun ces idées avec celles des hommes qui s'efforcent de *renverser les gouvernements existants par les assassinats et les insurrections ?* (*Note du Rédacteur.*)

cousin d'Ypsilanti et auteur de l'*Histoire moderne de la Grèce*, à la page 290 * : « Assurément le but de cette forfanterie (l'assurance que la Russie aurait soutenu les Grecs) « était d'encourager la nation grecque et de semer la mésintelligence entre la Russie et la Porte Ottomane ; mais elle « eut des résultats funestes. On accrédite bien plus un mensonge quand on le couvre d'un voile mystérieux, que quand « on le prononce ouvertement. Le mot d'assistance de la « Russie, si on ne l'eût pas prononcé, eût produit plus « d'effet sur les Grecs, en même temps qu'il n'eût pas effrontément compromis l'honneur de l'Empereur Alexandre. »

(52) Ex-Hospodar de Valachie, qui vivait alors à Pise, et se trouve aujourd'hui à Athènes comme un simple particulier. Il est le père de celui qui était dernièrement ministre du roi Othon près le roi des Français, Louis-Philippe.

(53) Premier *Dragoman* (interprète) de la Porte Ottomane, et première victime immolée par la rage du sultan, à la première nouvelle de la révolution grecque.

(54) Ancien secrétaire aux affaires étrangères du susdit Hospodar, Caradjà. Il est aujourd'hui ministre du roi Othon près le roi de Bavière.

(55) Un des trois Grecs *d'un rang obscur*, qui, au dire de l'historien Soutzo, avaient formé une association, laquelle, sous le nom d'*Hétérie amicale*, se proposait d'éteindre les inimitiés qui divisaient les familles, et de soulever toute la Grèce contre l'ennemi commun.

(56) Agents principaux de l'Hétérie, après la mort tra-

* Genève, 1828, in-8°, deuxième édition.

gique du chef suprême, l'Ionien Galatis. Voir la page 20 de l'Histoire de Soutzo.

(57) Ancien métropolitain de l'église d'*Arta*, en Épire, qui dut quitter sa métropole pour échapper aux persécutions du tyran de l'Épire, Ali-Pacha. Il se trouvait à Sainte-Maure à l'arrivée du comte Capodistrias dans cette île, menacée d'une invasion de ce même Ali-Pacha, comme nous l'avons rapporté plus haut. Dès ce moment, la plus loyale amitié lia les cœurs des deux personnages, dont la seule pensée était la régénération des lettres et de l'indépendance de leur patrie commune. L'archevêque Ignace mourut l'an 1827 à Pise, où il avait fixé son séjour depuis le départ des Russes des îles Ioniennes. Sa maison était toujours ouverte à tous les Grecs, et plusieurs pauvres étudiants y vivaient à ses frais. En un mot, le nom de ce vénérable prélat figure dans la liste des *premiers bienfaiteurs de la Grèce*.

(58) Nous empruntons ce paragraphe à l'*Histoire* susmentionnée de Soutzo, lorsqu'il rapporte la réponse d'Ypsilanti aux Hétéristes qui, pour le presser de donner le signal de la révolution, lui faisaient accroire que l'Empereur Alexandre avait été informé par le comte Capodistrias de leur entreprise. Ypsilanti répliqua aux Émissaires de l'Hétérie, que la lettre de Capodistrias au professeur Vardalakos *contenait des pensées fort sages au sujet de leur Société*. Nous considérons comme authentique la susdite lettre, parce que Capodistrias avait le plus grand respect pour le professeur Vardalakos, qui, du reste, avait pour lui la plus profonde et la plus sincère admiration. En effet, cet illustre professeur voulant lui donner plus tard un nouveau témoignage de son estime personnelle, se décida à se rendre en Grèce, malgré son âge avancé, pour adhérer au désir manifesté par Capodistrias. Le destin voulut que, arrivé sain et sauf dans la rade d'Égine,

un violent coup de vent, qui s'éleva soudain, fit échouer le bâtiment sur un des rochers qui sont à l'entrée de ce port; l'équipage et les passagers se sauvèrent à la nage, à l'exception du vieux et respectable professeur. Ce malheureux accident, qui privait la Grèce d'un de ses savants les plus distingués, fut annoncé par le *Courrier de la Grèce* *, du 15 (27) septembre 1830, dans ces termes : — « ÉGINE, 2 (14) *septembre*. D'après « les ordres du gouvernement, une cérémonie funèbre a eu « lieu en mémoire du professeur Constantin Vardalakos, mort « d'une mort funeste au moment même où la Patrie se réjouis- « sait de revoir, après une longue absence, ce bon et utile ci- « toyen. Son Excellence le Président s'est rendu en habit de « deuil à l'église de l'Orphanotrophe, suivi des autorités ci- « viles et des professeurs. Tous les élèves des différents éta- « blissements d'instruction publique y assistaient aussi, en té- « moignant par leur profond recueillement la part qu'ils « prenaient à cette perte. L'évêque de Talandi célébra l'office « divin, et les orphelins, que l'on instruit dans la nouvelle mé- « thode de la musique d'église, y mêlèrent leurs chants har- « monieux. Après les prières ordonnées pour les morts, le « professeur Gennadius prononça l'oraison funèbre, où il paya, « d'une manière aussi simple que touchante, le tribut dû au « mérite et aux vertus de son maître. »

(59) Il suffit de citer le savant *Coray*, qui en parle dans les termes suivants à la page 26 de sa *Biographie*, écrite par lui en grec, et imprimée à Paris, quelques jours après sa mort, en avril 1833..... ἡ κατὰ τοῦ τυράννου ἐπανάστασις, τὴν ὁποίαν ἔθετεν ὁ λογισμός μου περὶ τὰ μέσα τῆς παρούσης ἑκατονταετηρίδος,

* Journal rédigé en français, et qui se publiait à Égine deux fois par mois, sous les auspices du Gouvernement, et sous la direction de l'éphore de l'instruction publique, le chevalier Mustoxidi.

συνέβη τριάκοντα χρόνους ἀρχήτερα. Ὅτι δὲ συνέβη παρὰ καιρὸν, ἐφάνη καὶ ἀπὸ τὴν θρασύτητα τῶν ἀρχηγῶν τῆς ἐπαναστάσεως καὶ ἀπὸ τὴν ἔπειτα μέχρι τῆς σήμερον ἀφρονεστάτην διαγωγὴν πολλῶν πολιτευομένων εἰς τὴν Ἑλλάδα. . . . . Ἂν τὸ γένος εἶχε καὶ κυβερνήτας στολισμένους μὲ παιδείαν (κ' ἤθελε τοὺς ἔχειν ἐξάπαντος, ἂν ἡ ἐπανάστασις συνέβαινε τριάκοντα χρόνους ἀργότερα) ἔμελλε καὶ τὴν ἐπανάστασιν νὰ κάμῃ μὲ πλειοτέραν πρόνοιαν, καὶ εἰς τοὺς ἀλλογενεῖς νὰ ἐμπνεύσῃ τόσον σέβας, ὥστε ν' ἀποφύγῃ ὅσα ἔπαθε κακὰ ἀπὸ τὴν ἀντίχρηστον Ἁγίαν συμμαχίαν. En voici la traduction littérale : « D'après mes calculs, la révolution contre le tyran « devait avoir lieu vers la moitié de ce siècle, mais elle la « devança de 30 ans. Qu'elle fût prématurée,. . . . . « . . . . . . c'est un fait constaté par la témérité des chefs de « l'insurrection, et par la très-imprudente conduite des ad- « ministrateurs de la Grèce dès son commencement jusqu'à « aujourd'hui ; si la nation avait eu des administrateurs doués « d'instruction (et certes elle les aurait eus si la révolution fût « arrivée 30 ans plus tard), elle aurait fait sa révolution avec « plus de prévoyance, en inspirant aux étrangers un si grand « respect, qui lui aurait fait éviter tous les maux que la Sainte- « Alliance lui a fait subir. »

(60) Au sujet de l'Hétérie, voilà ce que dit l'élégant écrivain de l'*Histoire moderne de la Grèce*, à la pag. 237 : — « C'est à « tort qu'on a employé le nom d'*Hétérie* ou association pour « désigner cette tendance universelle de la nation grecque « vers son affranchissement, et cette horreur générale de ses « fers, qu'elle n'avait pas puisée récemment dans des doctri- « nes étrangères, mais qu'elle avait toujours plus ou moins « ressentie depuis l'époque de sa soumission. L'Hétérie grec- « que avait pour adeptes tous les citoyens de la Grèce. Au si- « gnal donné par Alex. Ypsilanti, tous les cœurs des Grecs « ont battu simultanément du noble désir de la liberté : hom-

« mes, femmes, vieillards, enfants, tous ont tressailli de joie : « aucun n'a songé ni à sa famille, ni à ses biens, ni aux pé- « rils effrayants, ni à la vengeance cruelle qui les attendait. « Mais ce n'est pas seulement de cette époque que la Grèce « était ainsi disposée; si l'on eût demandé aux Grecs du sei- « zième, du dix-septième et du dix-huitième siècle : Vous sa- « crifieriez-vous pour reconquérir vos droits, votre liberté, « pour défendre votre religion; saisiriez-vous la main étran- « gère qui s'étendrait à votre secours? toutes les bouches au- « raient répondu par un cri d'allégresse. »

(61) Voici ses propres paroles : — « L'Autriche s'agite; un « diplomate, trop fameux en Europe par la fertilité de ses « ressources, fabrique aussitôt une correspondance du chef de « l'Hétérie avec les libéraux de Paris*, calomnie la Grèce au- « près de l'autocrate russe, et le détermine à désavouer l'en- « treprise d'Ypsilanti. »

(62) L'Empereur Alexandre mourut trois ans après, le 17 (29) novembre 1825, à Taganrock, ville jadis très-commerçante dans la mer Noire, avant l'ouverture du port franc d'Odessa. Pierre le Grand voulait y fonder la capitale de son vaste Empire, s'il n'eût été détourné de son projet par la conquête de cette partie de la Finlande, où il fit bâtir en cinq

* « J'aurais rejeté cette particularité, quoiqu'elle m'ait été fournie par des hommes dignes de foi, si elle n'était appuyée de l'autorité d'A. Ypsilanti. Voici comment il s'exprime à l'Empereur Nicolas dans cette même lettre, dont nous avons cité quelques passages dans le livre précédent : — « Voilà, Sire, tous mes complots et cette trame dont la diplomatie « autrichienne a fait, dans le temps, au congrès de Laybach, un tissu « d'horreurs et de forfaits; et, comme l'Empereur refusait d'y croire, « cette même diplomatie a eu l'insigne audace de lui montrer une corres- « pondance fausse et controuvée entre moi et les libéraux de Paris, etc. »

mois sa superbe ville de Pétersbourg, devenue aujourd'hui la *rivale* de Londres et de Paris.

(63) L'auteur anonyme de l'ouvrage qui a pour titre : « 1828, ou *Nouveaux Mémoires secrets, pour servir à l'histoire de notre temps ;* Paris, 1829, chez Brissot Thivars, in-8°. » Nous rapporterons ici dans leur entier tous les paragraphes qui regardent Capodistrias, afin d'en rectifier les inexactitudes et rétablir les faits tels qu'ils sont. C'est alors que ces *Nouveaux Mémoires*, prétendus *secrets*, pourront *servir à l'histoire de notre temps*. Voici ce que l'auteur dit à la page 204 : — « Les Grecs, divisés entre eux parce que la liberté est une pomme de discorde quand on la jette au milieu d'esclaves faits pour l'être, se seraient peut-être fait plus de mal qu'ils n'en recevaient des Turcs ; ils avaient besoin d'un régulateur. L'autocrate de Russie, probablement d'accord avec les autres puissances, s'est chargé de le leur donner. Il a choisi * un Grec de naissance, M. le comte Capo-d'Istria, d'une amabilité rare, remarquable par l'*atticisme* de sa conversation, la politesse de ses manières, ce ton d'urbanité, cet usage du grand monde que personne ne possède à un si haut degré.

« On n'entend pas longtemps parler M. Capo-d'Istria, l'on ne cause pas longtemps avec lui, sans s'apercevoir de la finesse de son esprit. Elle est telle, qu'elle inspire de suite une certaine méfiance, et qu'on est sur ses gardes.

« Je le vis en 1826, chez le duc de · · ·. Je crois qu'à cette époque il était nommé *in petto* président de la Grèce **. Il

* Tout cela est controuvé, car ce fut la IIIe assemblée nationale des Grecs réconciliés et réunis à Trézène qui choisit le comte Jean Capodistrias pour être le régulateur de la Grèce.

** Cette supposition n'est pas plus heureuse que l'antécédente. Capodistrias fut élu Président de la Grèce au mois d'août 1827.

nous conta plusieurs circonstances de sa vie. Fort jeune, et je crois en 1788, il passa ou fut envoyé en Amérique*. A son départ, un homme d'un grand nom lui dit que lorsqu'il reviendrait, il ne trouverait plus de roi en France; prédiction que l'événement avait gravée dans sa mémoire en traits ineffaçables.

« La conversation instructive, agréable et variée de M. le comte Capo-d'Istria; son adresse; l'art avec lequel il élude toute question directe sans que vous puissiez vous apercevoir qu'il n'y répond pas, prouvent qu'il doit être consommé dans la diplomatie; et toute sa vie en est du reste une démonstration. Depuis qu'il est à la tête du gouvernement de la Grèce, il s'est montré peu favorable à la France. D'après une correspondance confidentielle de M. J. D. S., que j'ai vue, il voulait qu'on levât, pour lui, des régiments composés de Français et de Suisses, désirant que ces derniers fussent en plus grand nombre. Comme les troupes qui vont pour la Morée ne répondent pas à ses vues, on doit présumer que l'expédition ne lui plaira que médiocrement**.

* Tout ce récit est faux, et, pour s'en convaincre, il faudra se rappeler que Capodistrias naquit l'an 1776; par conséquent, il était encore enfant à l'époque citée, n'ayant que douze ans, âge auquel, à Corfou du moins, on va à l'école, et on ne fait pas le voyage de l'Amérique. Ainsi, c'est inutile d'ajouter que le reste du paragraphe est un conte pour amuser les enfants. Voilà de quelle manière nous expliquons cette étrange méprise de l'auteur en question. Il est probable que le comte Capodistrias, se trouvant à Paris l'an 1826 (mois de juin), et s'étant rendu chez le duc de ......, conta, dans l'intimité de la conversation, *plusieurs circonstances de sa vie*, entre autres celle de son projet d'aller aux États-Unis d'Amérique pour échapper à l'oisiveté de Pétersbourg, comme nous avons fait remarquer à la page 15 de ce tome; nous pensons donc que ce récit de Capodistrias ait donné occasion à l'auteur susmentionné d'inventer son *petit roman*.

** Les rapports du brave maréchal Maison, Commandant en chef de

« Il est à craindre qu'il ne mette Fabvier dans la nécessité d'abandonner la cause des Grecs, et qu'il ne soit jaloux de l'influence et du crédit que lui donnent dans ce pays, sa conduite, son dévouement et ses services*. »

(64) Nous pouvons affirmer, sans craindre d'être démenti, que depuis l'établissement du comité central Philhellénique de Paris, les généreux efforts des Philhellènes reçurent une direction plus régulière, et furent plus utiles à la malheureuse Grèce. En un mot, ce fut la fermeté du langage tenu par le comité central Philhellénique de Paris, en faveur des victimes de l'héroïque ville de Missolonghi, qui persuada les principaux cabinets de l'Europe d'abandonner une politique si contraire aux principes de l'humanité, et reconnaître la sainteté de la cause que les Grecs soutenaient avec tant de persévérance et courage depuis six ans. Ce fut à cette occasion que l'illustre Châteaubriand fit entendre ces belles expressions : — « Les Grecs se *sont refaits nation* par leur « valeur : la politique n'a pas voulu reconnaître leur légiti- « mité, ils en ont appelé à la gloire. »

(65) La troisième assemblée nationale des Hellènes, tenue à Épidaure en mai 1826, ayant été forcée par les circonstances d'interrompre ses travaux, en se séparant, nomma une commission de trois membres auxquels on confia le pouvoir exécutif. En même temps, elle l'avait chargée de convoquer une nouvelle assemblée, mais sans fixer le lieu de sa réunion.

Dans cet intervalle, les affaires publiques allaient de mal

cette expédition si généreuse et si philanthropique de la France, qui mit le sceau à tous ses bienfaits précédents, disent tout le contraire. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

* La retraite de ce dévoué Philhellène fut une perte réelle pour la Grèce et pour le comte Capodistrias ; mais nous en ignorons les causes véritables, car on doit toujours se méfier des *on dit*.

en pis : d'un côté, les Arabes d'Ibrahim Pacha, guidés par des officiers européens, s'étaient emparés de presque tout le Péloponnèse, et de l'autre, la jalousie réciproque des coryphées de la nation éclata derechef. Tous les Grecs alors convinrent que pour faire disparaître à jamais toute rivalité entre eux, et songer uniquement à sauver la nation, réduite au désespoir, il fallait confier le pouvoir exécutif à une seule personne, et que cet individu ne fût pas *indigène*, mais *Grec* choisi hors de la Grèce belligérante.

La commission exécutive invita donc la troisième assemblée à se réunir dans l'île de Poros. Ce choix déplut à la majorité, et, par suite de quelques discussions, il se forma deux assemblées, l'une à *Égine*, et l'autre à *Castri*, l'ancienne *Hermione*. L'assemblée d'Égine était présidée par André *Zaïmis*, Président du gouvernement, et elle était soutenue par les Roumeliotes ; celle d'*Hermione*, présidée par G. *Sissinis*, un des plus riches primats de la Morée, était appuyée par les Hydriotes. L'opiniâtreté fut poussée si loin, que ces deux assemblées rivales commencèrent à s'occuper des affaires publiques, discutant toujours le choix d'un nouveau lieu de réunion.

L'arrivée du fameux lord Cochrane à Poros (le 19 mars 1827), mit fin à ces discussions par une lettre énergique qu'il adressa à l'assemblée d'Hermione. Cette lettre produisit le plus grand effet, et les deux partis jurèrent enfin de se réconcilier et de fixer définitivement *Damalà* (l'ancienne Trézène) pour le lieu commun de leur réunion.

Il est bon de savoir que la cause principale de l'opiniâtreté des insulaires à tenir l'assemblée à Hermione, était le parti de Conduriottis, qui, s'étant aperçu de la résolution générale de la nation à élire le comte Jean Capodistrias pour son chef exclusif, tâcha de détourner cette élection par l'influence que lui donnait la position d'Hermione vis-à-vis d'Hydra et de Spetzias.

Il est bon aussi de savoir que dans les pourparlers particuliers des représentants qui arrivaient à Trézène, André *Métaxas* et Théodore *Colocotronis*, proposaient pour *Président* de la nation le comte *Denis Roma*, de Zante, tandis que le redoutable parti des Roumeliotes, ayant toujours à sa tête *Jean Coletti*, ministre aujourd'hui du roi Othon, à Paris, avait juré de faire passer à l'unanimité, dans l'assemblée de Trézène, l'élection du comte Jean Capodistrias.

Le parti Roumeliote avait l'appui *moral* du général *Church*, ancien chef suprême des régiments grecs des Armatolis, au service de l'heptarchie Ionienne, et qui venait d'être appelé par les Grecs à prendre le commandement général des armées de terre.

Cette particularité n'est généralement connue en Europe que des Philhellènes qui étaient en Grèce. De même l'invitation officielle que les Grecs adressèrent, l'an 1825, au comte Viaro Capodistrias, de se rendre en Grèce et prendre part aux affaires du gouvernement, a été toujours inconnue aux étrangers, parce que la lettre du gouvernement grec, et la réponse du comte Viaro, ne furent jamais publiées, mais ensevelies dans quelques dossiers des archives *ambulantes* de la Grèce.

(66) A ce sujet, voici de quelle manière en parle un témoin oculaire de l'assemblée de Trézène, l'auteur anonyme de l'ouvrage intitulé : *Renseignements sur la Grèce ;* Paris, 1833, dans le chapitre IV : — « Les primats d'Hydra et « quelques-uns de Spetzia eurent vent du projet qu'on avait « conçu de proposer le comte Capodistrias. Conduriotti en « avertit Mavrocordato et ses adhérents, ainsi que Botassi de « Spetzia ; et, pour déjouer ce projet, ils demandèrent que « la réunion du Congrès eût lieu à Hermione, très-près « d'Hydra. Par là, ils eussent été plus facilement à même

« d'influencer l'assemblée par le moyen des hommes qui leur « étaient dévoués. Mais leurs adversaires comprirent leur « intention et insistèrent pour que le Congrès se tînt à Égine. « L'opiniâtreté qu'on mit de part et d'autre alla jusqu'à pro- « duire deux assemblées, l'une à Hermione, l'autre à Égine. « Enfin, l'on trouva un terme moyen qui les mit d'accord : « on proposa Trézène, endroit qui, par sa proximité d'Hydra, « présentait à Conduriotti et à ses collègues les mêmes chances « qu'Hermione, et les autres, se voyant en masse bien serrée, « crurent qu'ils n'avaient rien à redouter. L'assemblée eut « lieu, et l'élection se fit à l'unanimité des suffrages. Il faut « cependant dire qu'une douzaine de plénipotentiaires Hy- « driotes et Spetziotes quittèrent l'assemblée au moment de « l'élection, prononçant ainsi un désaveu tacite contre ce que « la nation avait décidé. »

Le public, à présent, comprendra plus facilement la cause de la haine de Mavrocordato et des frères Conduriotti, tous chefs de l'opposition grecque qui se forma contre l'administration de Capodistrias, dès son arrivée en Grèce.

(67) Le grand nombre d'établissements publics, que cette Auguste Princesse, le modèle de toutes les vertus, fonda de ses fonds particuliers pour les filles pauvres et les orphelines de toutes les classes du peuple russe, justifie assez le titre de *pieuse*, que la reconnaissance de ses sujets lui a décerné.

L'Impératrice régnante marche sur les mêmes traces et se montre sa digne émule. Elle a pris sous sa protection immédiate tous ces établissements, qui, en peu d'années, répandront la civilisation dans les contrées les plus éloignées du vaste Empire de la Russie, à fur et mesure que ces jeunes filles rentrent dans leurs foyers respectifs.

Pour prouver à nos lecteurs le grand intérêt que cette Auguste fille du vénérable roi de Prusse prend pour l'éducation

et le bien-être futur de toutes ces demoiselles qu'elle appelle *ses enfants*, nous publierons la lettre ci-après*, que sa Majesté, étant tombée malade, adressa aux nobles demoiselles de la *communauté de Smoleno*, à l'occasion de leurs examens publics auxquels Elle devait assister, et donner son chiffre aux élèves les plus distinguées, pour prix de sa satisfaction, avant leur entrée dans le monde.

« J'avais espéré vous voir avant votre sortie, mes chères enfants, mais ma santé y met obstacle et je dois me ménager, éviter fatigue et émotion. Votre chant, tout harmonieux qu'il est, m'épuiserait. L'idée de vous voir pour la dernière fois me toucherait. J'ai donc dû y renoncer, ce qui est pour moi une véritable douleur; mais pour que mes bénédictions maternelles ne vous manquent pas, j'ai du moins arrêté vous les envoyer par écrit. Adieu donc, mes chères enfants, je prie Dieu de vous guider sur votre nouvelle route. Le germe de toutes les vertus a été placé dans vos cœurs : c'est à vous maintenant de le cultiver, de le développer, de prouver par votre conduite que vous n'oubliez pas les principes que vous avez reçus dans votre enfance; que le souvenir de votre jeunesse à la communauté vous serve d'égide contre les adversités et les séductions qui vous attendent peut-être dans le monde, à vous inconnu. Puissiez-vous être citées dans les positions si différentes dans lesquelles chacune de vous se trouvera, non pour votre esprit, non pour vos talents, mais pour votre *modestie*, pour votre *réserve*, pour vos *vertus de femme*. Ne cherchez pas à briller, mais à remplir scrupuleusement vos devoirs. Alors vous vous sentirez bénies de Dieu. — Adieu, adieu, mes prières vous suivent.

« Saint-Pétersbourg, 3 mars 1836.

« ALEXANDRA. »

* Une copie de cette lettre, écrite en français, et inédite, nous fut donnée par les parents d'une des demoiselles sortantes.

(68) Le mot Grec ancien πολιτεία, pris dans son vrai sens, doit être expliqué en français *gouvernement de la République;* mais comme par ce mot on peut signaler tout *gouvernement* soit *constitutionnel*, soit *arbitraire*, ainsi en Grèce, lorsque les affaires publiques exigeaient que le *pouvoir exécutif* eût à se mettre en rapport avec les puissances étrangères, pour ne pas blesser la susceptibilité de quelques-unes, on avait adopté la seconde explication du mot ΠΟΛΕΙΤΕΙΑ, et on employait dans les actes, écrits en français : les mots *gouvernement grec*.

Le président Jean Capodistrias adopta cette même formule pour sa correspondance avec l'étranger; mais, dans tous ses actes de l'administration intérieure, il se servait toujours de la dénomination donnée à son pouvoir par la IIIᵉ assemblée de Trézène. En voici la formule : ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΠΟΛΙΤΕΙΑ Ο ΚΥΒΕΡΝΗΤΗΣ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ.

GOUVERNEMENT GREC,

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE.

(69) La Gazette Officielle du Sénat de l'Empire Russe correspond au *Bulletin des Lois*, qu'on imprime en France. En effet, les *Oukazes* (rescrits ou décrets) de l'Empereur, y sont toujours insérés, et font loi devant tous les tribunaux de l'Empire.

(70) Nous aimons rapporter à ce propos l'extrait suivant d'une lettre de M. le chevalier Eynard, insérée dans le *Journal des Debats* du 8 octobre 1827. Cette lettre était adressée aux comités européens en faveur des Grecs.

« Beaulieu, près Rolle, en Suisse, le 1ᵉʳ octobre 1827.

« Je crois, Messieurs, de mon devoir de relever un fait accueilli innocemment sans doute, mais un peu légèrement aussi par quelques journalistes. Le comte Jean Capo-d'Istria

emportera, dit-on, en Grèce, des moyens pécuniaires considérables. On parle de plusieurs millions, et l'on paraît mettre de l'intention à indiquer la source où ces secours seraient puisés. J'aime à penser qu'on ne cherche point à exciter des jalousies politiques entre les puissances, mais je suis autorisé à démentir cette nouvelle dont l'effet serait au moins de priver la Grèce de la charité chrétienne.

« Le comte Capo-d'Istria, dont la fortune toujours médiocre est aujourd'hui presque nulle, a renoncé à tout traitement en acceptant le poste où l'appelle le vœu de ses concitoyens; il a même refusé une pension de retraite que l'Empereur voulait lui accorder. Il a pensé qu'il était de son honneur, de sa dignité, d'ôter tout prétexte à la malveillance, et de donner ainsi à l'Europe entière le gage qu'il ne voulait et ne pouvait être que Grec.

« A Moscou, à Odessa, il a réclamé les secours des Philhellènes, et il nous écrit de Londres pour nous engager à unir nos efforts aux siens. C'est avec empressement, Messieurs, que je me rends son interprète auprès de vous, persuadé que son appel sera entendu de tous les amis de la Grèce.

« J. G. Eynard. »

(71) Dès que la nouvelle de l'assassinat de Capodistrias arriva à Berlin, toute la famille royale en fut vivement émue; S. A. R. le prince héritier en fut tellement affecté que, pendant trois jours, il se tint enfermé dans son cabinet, et pleurait comme s'il eût perdu un parent. Nous tenons ces détails d'une dame Prussienne, dont son père occupe une place importante dans la Cour, et elle est mariée avec un grand personnage grec, jadis au service de la Russie.

(72) Le titre de *nominal* que nous donnons au gouvernement grec de cette époque, est le seul que puisse lui donner l'histoire, et il n'est que l'expression exacte d'un paragraphe du

rapport des deux Amiraux Codrington et de Rigny qu'on lit au *Journal des Débats* du 12 octobre 1827 sous la rubrique de Smyrne. Le voici : — « Enfin, ils (les deux Amiraux) ont « tâché de rétablir le *gouvernement*, au moins *en apparence.* « L'Amiral anglais avait déjà employé ses efforts pour le même « but, pendant son séjour à Napoli au mois de juillet, mais « ils avaient été infructueux. »

(73) Cette lettre fut imprimée pour la première fois dans le *Journal des Débats*, dont le rédacteur, en l'insérant dans sa feuille du 13 novembre 1827, la fit précéder de cette note : — « Nous recevons un document important de M. Eynard, « dont l'infatigable activité pour la noble cause à laquelle il a « voué son zèle et sa fortune, a déjà sans doute reçu, dans la « nouvelle du 20 octobre (la bataille de Navarin) la récom- « pense due à sa noble conduite. Nous nous empressons de le « mettre sous les yeux de nos lecteurs. La lettre de M. Capo- « d'Istria est bien faite pour justifier la confiance de ceux qui « ont accueilli avec joie la nouvelle de la nomination de cet « homme d'État au poste de Président du gouvernement « grec. »

(74) Le tableau de l'anarchie où se trouvait la Grèce, avant l'arrivée de Capodistrias, fut tracé avec la plus grande exactitude par un Anglais, qui accompagnait sir E. Codrington à Napoli de Romanie, dans une lettre qu'il écrivit de cette ville, et laquelle fut publiée par le journaliste de Smyrne, en date du 1er septembre 1827. Elle portait : — « Les restes de l'ar- « mée et de la flotte, qui sont en ce moment sous les ordres de « Church, de Fabvier, et de Cochrane, languissent dans la mi- « sère. Les autres corps ont conservé peu de relations avec le « gouvernement. En Morée, il n'y a que Corinthe, Napoli de « Romanie et Napoli de Malvoisie qui tiennent encore. Co-

« rinthe est au pouvoir d'un corps des Roumeliotes qui obéis-
« sent avec peine au gouvernement provisoire. Tout le monde
« connaît la situation de Napoli de Romanie. Je crois que le
« gouvernement préférera l'abandonner, et se rendre à Poros
« ou à Égine. Napoli de Romanie est commandée par le fils de
« Pétro Bey de Maïna. Les îles sont tout à fait indépendantes
« du gouvernement. Les Ipsariotes sont maîtres d'Égine. Hydra
« et Spezzia forment des républiques à elles seules. Les Cycla-
« des sont soumises aux Hydriotes. *Il sera difficile d'introduire*
« *l'ordre dans ce chaos.* »

(75) Sur ce propos voilà ce que le *Times* du 10 septembre 1827 disait : — « Nous apprenons que les cours de France, « d'Angleterre et de Russie ont témoigné le désir que le comte « Capo-d'Istria acceptât le gouvernement de la Grèce. »

(76) Cette expression, *soi-disant Prince*, fut employée par le lord Haut-Commissaire des îles Ioniennes dans une de ses violentes proclamations (de l'an 1822), pour désapprouver la conduite des Hélènes et de leur chef Alexandre Mavrocordato. *Sir Thomas Maitland* avait raison de le railler sur son titre de *Prince*, car il n'avait aucun droit de se faire donner un tel titre, dont les journaux étrangers, et particulièrement ceux de Bavière, sont si prodigues envers lui et les autres *Phanariotes*. Il faut que l'Europe se désabuse sur le titre de Prince que certaines familles du Phanar s'obstinent à étaler dans leurs signatures sans en avoir le droit. D'abord, le titre de *Bey* (Prince) que jadis la Porte accordait à certains Grecs de Constantinople pour aller gouverner les provinces de Moldavie et de Valachie, n'était que *personnel*, et non transmissible à leurs fils, la dignité d'*Hospodar* n'étant pas *héréditaire*. En effet, leurs fils n'étaient appelés par les courtisans que *Beyjadé*, c'est-à-dire, *fils de Prince*. En second

lieu, les titres de noblesse ont été exclus du territoire de la Grèce par toutes ses assemblées nationales, et l'immortel Président, Capodistrias, donna l'exemple de l'obéissance qu'on doit aux lois de sa patrie, en ne se servant jamais, dans sa signature, de son titre de *Comte*, du moment qu'il accepta la *Présidence de la Grèce*. Ainsi, les *Mavrocordatos*, les *Caradjà*, les *Cantakouzenos*, etc., sont tous, sous un double rapport, de *faux Princes*, et de *soi-disant libéraux*. Ces Messieurs, au lieu d'imiter l'exemple du républicain *La Fayette*, qui se croyait offensé si on le nommait *Marquis*, se feront massacrer, remueront le ciel et la terre, mais ils veulent toujours être appelés *Princes*. Peuples libéraux de l'Europe, et particulièrement vous, Anglais et Français, désabusez-vous enfin sur le *prétendu* libéralisme qu'affectent certaines *sommités* de la Grèce : examinez de près les actes de leur vie, et vous les trouverez tous *aristocrates*, *despotes*, *oppresseurs* du peuple, en un mot, *ennemis mortels de l'égalité*, devant la loi, que Capodistrias voulait établir en Grèce.

(77) Le comte Capodistrias fut le premier souscripteur à cette nouvelle œuvre de bienfaisance, recommandée à la générosité de ses amis en Suisse. Les fonds furent remis à un des nombreux Philhellènes de la Suisse, M. Hentech, banquier à Genève, qui devint le noble gardien et le directeur de la *caisse des Orphelins*. Une trentaine de jeunes Grecs furent réunis à l'aide de cette caisse, et M. Radinos fut en même temps leur maître de lettres grecques et leur mentor.

(78) Le *Courrier de la Grèce* rapporte ce fait dans son n° 16, en ces termes. — « S. Exc. le Président, avant son « arrivée en Grèce, fonda à Venise, sous la direction de « M. Alexis Nicolaïdès, une caisse pour l'entretien des orphe- « lins qui se trouvaient en Italie, dénués de tous secours, et

« il sollicita plusieurs de ses compatriotes de l'aider dans cette « œuvre de charité. Il est juste maintenant que les noms de « ceux qui se sont empressés d'accueillir ses vœux soient « connus de la patrie et du public.

« Madame la comtesse Hélène Armeni-Mocenigo, « de Corfou, pour piastres d'Espagne............... 200

« Les neveux du célèbre archevêque Nicéphore Theo- « tokis, MM. Etienne et Jean, de Corfou, par an..... 100

« M. le chevalier Antoine Melikis, de Corfou....... 50

« M. Nicolas Politis, de Corfou.................. 40

« M. Spiridion Petrettini, de Corfou.............. 30

« Madame la comtesse Rose Securo, de Zante....... 50

« M. Alexis Nicolaïdès......................... 50

« Total, tallaris..... 520

(79) Ce ne fut qu'un an plus tard, au mois de décembre 1828, que le gouvernement ionien reconnut officiellement le pavillon du nouveau gouvernement grec, en le saluant de 21 coups de canon, tirés par les batteries de la forteresse. Cette reconnaissance eut lieu par l'arrivée dans le port de Corfou de la *corvette nationale Psarà*, montée par le vice-amiral Shahkturi, le héros de la bataille du *Cap d'Or*, qui venait, d'après l'ordre du Président, pour recevoir l'emprunt du gouvernement anglais de 500,000 francs, dont la plupart furent donnés en objets, tels que chariots, brouettes, pioches, pêles, etc., qui manquaient en Grèce, et qui étaient de premier besoin pour pouvoir tracer quelques routes, et construire quelques chemins, au moins là où était le siége du gouvernement.

(80) Elle était composée du phanariote M. Jacovaky Rizo-Neroulos, aujourd'hui ministre des affaires étrangères en

Grèce ; de M. Debolly, riche capitaliste grec en Russie ; de M. Stamati Bulgari, capitaine à l'état-major français; de trois jeunes secrétaires, deux Suisses et un Grec ; d'un valet de chambre allemand, et enfin de deux valets de pied, tous les deux de Corfou, dont l'un était en même temps son cuisinier, car il ne devait lui préparer qu'une table frugale. A ce propos, nous aimons à rapporter ici une anecdote qui prouvera la grande frugalité des repas du Président de la Grèce, lors même qu'il y avait à sa table des conviés étrangers. L'an 1829, M. Edouard Baynes, aujourd'hui secrétaire du sénat ionien, s'étant rendu en Grèce comme courrier du *cabinet* du lord Haut-Commissaire *Adam*, à son retour à Corfou, dit devant nous, à son ami, le comte Georges Capodistrias, que son frère le Président lui avait fait l'honneur de l'inviter à dîner chez lui, mais qu'en retournant dans son domicile, il dut commander un dîner, parce que la table du Président de la Grèce était tout au plus servie pour ne pas *mourir de faim*.

(81) Cette dénomination est inexacte d'après un article archéologique du savant Mustoxidi, inséré dans le n° 9 du journal français, le *Courrier de la Grèce*. Nous espérons que les savants et les amateurs de l'archéologie nous sauront gré en reproduisant le susdit article, parce qu'il n'est connu que de ce peu de personnes qui lisaient ce journal très-intéressant, mais dont l'existence même était inconnue au monde littéraire de l'Europe, au grand détriment de l'administration de Capodistrias, exposée aux traits continuels de la calomnie de ses lâches adversaires. Le voici :

« Hydra.—Cette île, qui de nos temps s'est rendue célèbre par l'activité et l'intrépidité de ses marins, est à peine nommée par les anciens. Le père de l'histoire (*Hérod.*, livre III, page 59) nous apprend que des Samiens, fuyant sur leurs

vaisseaux la tyrannie de Policratès, se rendirent à Syphnos, et ayant exigé de cette île, alors très-florissante par ses mines, la somme de cent talents, ils achetèrent des Hermionéens l'île d'*Hydrea*, qui est en face du Péloponèse. Il paraît que ces émigrés avaient le projet d'y fonder une nouvelle patrie, mais bientôt ils changèrent d'avis, et après avoir remis *Hydrea* aux habitants de Trézène pour la garder, ils allèrent en Crète pour s'établir dans la ville de Cydonie. *Hydrea* était aussi mentionnée par l'historien Hécatée, d'après ce que nous dit Étienne de Byzance (au mot *Hydræa*). Ce géographe cite encore un passage du livre XXI de l'*Histoire de la Musique*, par Denys, dans lequel on parle d'un berger d'*Hydræa*, nommé Évagès, très-illettré, et néanmoins bon poëte, et auteur de comédies. Pausanias ne dit autre chose sinon qu'au devant du Bouporthmus, mont du Péloponèse, est l'île Aperopia, et à peu de distance de celle qu'on nomme *Hydræa* (liv. II, chap. 34). Ainsi, le véritable nom de l'île est Ὑδρέα (Hydréa), et celui de ses habitants Ὑδρεάτης (*Hydreate*). Les noms d'*Hydra* et *Hydræos* (Ὕδρα, Ὑδραῖος) ne convenaient qu'à une île de l'Afrique, près de Carthage. » M.-I.

(82) L'article II du décret XV de cette assemblée portait littéralement Ἐπ' οὐδεμιᾷ προφάσει καὶ περιστάσει δύναται ἡ Βουλὴ, ἢ ἡ Κυβέρνησις νὰ νομοθετήσῃ, ἢ νὰ ἐνεργήσῃ τι ἐναντίον εἰς τὸ παρὸν Πολιτικὸν Σύνταγμα : en voici la traduction : — « Sous aucun prétexte, et pour aucune circonstance, le « conseil législatif ou le gouvernement ne peut rien décréter « ou exécuter qui soit contraire à cette constitution poli- « tique. » Ainsi, s'il y a eu violation du serment à la constitution de Trézène, ce reproche ne peut s'adresser qu'aux *membres du conseil législatif*, c'est-à-dire, à la plupart de ces hommes qui, plus tard, devenus ennemis de Capodistrias, ayant

échoué dans leurs vues ambitieuses, ont osé proclamer à haute voix la violation des serments que Capodistrias avait prêtés à la constitution! Hommes élevés dans les intrigues du sérail de Constantinople, et nourris dans l'école turque des Pachas, vos mensonges doivent enfin céder la place à l'auguste vérité. La conduite du conseil législatif d'avoir adhéré aux propositions du comte Capodistrias, en violation de ses serments, fut approuvée par la quatrième assemblée nationale d'Argos, convoquée par le Président d'après ses promesses. Le conseil législatif savait très-bien que le peuple grec, à cette époque, avait besoin de pain pour ne pas mourir de faim, dont il était menacé chaque jour, et non de jouir d'une *constitution ultra démocratique*, que la majorité de la France même repousse, quoique cette grande nation soit parvenue à l'apogée de l'instruction humaine, et de tous les avantages de la civilisation.

Que tout le peuple de cette partie de la Grèce, élevée aujourd'hui à la dignité de Royaume, mourait alors de faim, ce fait incontestable nous est raconté par M. le capitaine Bulgari, en ces termes :

« En arrivant en Morée, le spectacle affreux de ce pays tout en deuil et en ruine a fait sur mon âme une impression profonde. La misère était peinte sur tous les visages des habitants, dont la plupart étaient couverts de haillons ; des orphelins et des veuves sans nombre, la mort dans les yeux, traînaient une existence horrible, et d'une voix expirante demandaient du pain. Le laboureur, n'ayant que des herbes pour vivre, avait à peine la force nécessaire pour reprendre la culture de son champ ; le pâtre triste et craintif, menait paître loin des villes le reste d'un troupeau qu'il avait sauvé, dans les gorges les plus sauvages. Le soldat qui avait versé son sang pour la patrie n'était pas moins misérable, le

riche et vaniteux primat, lui-même accablé par le malheur, était humble et sans ressources; enfin, des familles de toutes conditions, entassées dans d'étroites et fétides cabanes, offraient à la vue tout ce que l'humanité souffrante et défaillante a de plus hideux et de plus effrayant. »

FIN DES NOTES DU TOME PREMIER.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I.

OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT INTÉRIEUR DES ÎLES IONIENNES.

Les sept îles Ioniennes appartenaient à l'aristocratie vénitienne. Elles sont passées ensuite sous la domination de la démocratie française. En 1800, elles ont été constituées en un État libre et indépendant.

La civilisation actuelle du peuple ionien est donc le résultat de l'éducation qu'il a reçue sous le Gouvernement vénitien, et des modifications opérées dans son état moral par le régime français, par l'esprit du siècle et par son élévation à la dignité de peuple libre et indépendant.

Du Gouvernement vénitien.

La République de Venise gouvernait les îles Ioniennes par la corruption. Ses représentants étaient choisis dans la classe des nobles vénitiens qui était la plus misérable par son ignorance, et

la plus corruptible par son immoralité et par sa misère.

La puissance de ce gouvernement consistait dans l'art perfide de relever les préjugés de la noblesse, et de les mettre en opposition avec les prétentions de la bourgeoisie et les droits légitimes du peuple.

L'argent que ces représentants amassaient aux dépens des partis qui étaient en conflit moral dans les villes, et en armes dans la campagne, multipliait les ressorts de cette puissance calamiteuse, et rendait systématique la démoralisation du pays.

La politique vénitienne redoutait la supériorité du talent naturel des gens. Elle s'appliquait à l'abaisser par l'ignorance.

Le Sénat de Venise n'a jamais permis qu'on établît des écoles publiques aux sept îles. C'est dans sa capitale, c'est à l'Université de Padoue que les indigènes des sept îles devaient aller s'instruire ; mais par un privilége machiavélique, ils pouvaient obtenir des diplômes en droit et dans toutes les facultés sans être obligés d'avance de faire un cours régulier aux académies.

Cette espèce de despotisme appliquée à toutes les branches de l'administration ionienne assujettissait complétement les sommes et les propriétés au pouvoir de la faiblesse et de l'ignorance.

Du Gouvernement français.

La révolution française arriva aux îles Ioniennes; elle y fut accueillie avec répugnance. L'irréligion, l'immoralité et le despotisme des représentants français firent regretter d'abord les Vénitiens.

Les formes démocratiques réveillèrent néanmoins un sentiment qui était assoupi, *celui de la patrie.*

On commença à parler le langage du peuple, qui jusque-là avait été banni de la bonne société. On plaida en grec. Les actes du gouvernement furent écrits dans cette langue. La religion catholique romaine fut tolérée.

Malgré les abus du pouvoir militaire, et les réactions terribles des différents partis, le peuple fut heureux. Il fut délivré des extorsions prétoriennes du gouvernement vénitien.

Une police sévère fit disparaître la guerre civile qui ravageait le pays.

Le peuple sentit donc les avantages d'une administration non vénitienne, et la jeunesse se livra à l'espoir de l'indépendance. Elle suivit avec ardeur une nouvelle marche dans son éducation. L'esprit du siècle vint à son secours, et au milieu de toutes les exagérations de cette époque révolutionnaire, l'Italie et la France offrirent aux jeunes gens des sept îles une masse nouvelle de lumières et de connaissances dont ils firent leur profit. Rentrés dans leur patrie, ils se trouvèrent à même de la servir.

Gouvernement ionien.

Le gouvernement a été fondé l'année 1800, sous les auspices et par la protection de la Russie et de la Porte ottomane. Cette double intervention donna lieu d'abord à la division des esprits et des intérêts. Les Turcs ont prétendu se lier avec la noblesse; et les agents russes, sans le vouloir, favorisèrent les inquiétudes démocratiques du peuple. De là les premiers désordres civils; les agents français et ceux des autres puissances en se surveillant réciproquement, et en se disputant quelque influence dans les affaires

des îles, donnèrent aux factions un caractère plus prononcé. Chaque île prétendait à une souveraineté absolue, chacune dans son intérieur était troublée par les relations des partis. Fatigués de ces déchirements, les magistrats des îles implorèrent le secours de la Russie.

L'Empereur envoya des troupes et un ministre plénipotentiaire. Depuis lors, les îles jouirent des avantages d'un gouvernement réglé d'après une charte constitutionnelle.

Cette charte présente le tableau le plus véridique de l'état où se trouvait alors l'esprit national des sept îles. Elle fait connaître les progrès rapides que les magistrats ioniens avaient faits dans la science du gouvernement. Elle laisse entrevoir tout ce que la nation aurait pu espérer d'eux, si le temps et les leçons de l'expérience leur avaient offert les moyens de simplifier leurs idées, et de garantir leurs opérations politiques, et l'administration de toute influence contraire au bien public.

Observation.

Ce degré de perfection dans le caractère moral d'une nation, ou pour mieux dire, dans celui des hommes qui la représentent et la gouvernent,

n'est en général que le produit immédiat de l'éducation, et l'effet indifférent de cette force qui régit les États, et que dans le langage moderne on appelle l'opinion publique.

Dans les îles Ioniennes, l'opinion publique n'a pas eu le temps de devenir une puissance morale, et l'éducation des jeunes gens a constamment été l'effet du hasard et des événements plutôt que le résultat d'un système fondé sur des principes. Mais le hasard et les événements favorisèrent la tendance naturelle de ce peuple vers l'amélioration de son sort.

Il dépend de la puissance qui daigne lui accorder sa protection de le vouloir.

On osera ici en indiquer le moyen.

Éducation.

La pensée a ses domaines, et dans un peuple sensible, spirituel, doué de beaucoup d'imagination et riche en souvenirs historiques, ces domaines sont la source dans laquelle il faut puiser les moyens de son perfectionnement.

Un système d'éducation, pour être applicable avec utilité aux besoins réels et à la situation ac-

tuelle des sept îles Ioniennes, paraît donc devoir être fondé dans la vue générale de rappeler dans leur sol naturel les sciences et les belles-lettres, et dans le but plus effectif encore de porter graduellement la nation ionienne à un état de civilisation analogue au sort qui lui est réservé,

1° En érigeant pour l'État septinsulaire un seul et grand institut d'instruction publique et nationale;

2° En choisissant de préférence pour cet établissement l'île d'Ithaque;

3° En liant aux progrès de cet institut plusieurs des dispositions de la nouvelle charte constitutionnelle.

La loi devrait indirectement obliger les propriétaires ayant droit à la représentation nationale, ainsi qu'au gouvernement, de donner des élèves à l'institut d'instruction nationale.

La loi devrait, en second lieu faire participer gratuitement aux bienfaits de cet institut, un nombre proportionnel d'élèves tirés de la classe la moins riche de la bourgeoisie et du peuple.

Si, par une exécution sévère de ces lois, on enferme dans le même établissement d'institution

nationale un nombre déterminé de jeunes gens appartenant aux sept îles et aux différentes classes mentionnées, les partis qui divisent chacune des îles, et la jalousie qui existe entre elles, disparaîtront au bout de quelques années.

Toute la famille ionienne prendra un même caractère moral. Les sept peuples n'en formeront plus qu'un seul, et nulle cause étrangère aux véritables intérêts de ce pays ne pourra désormais troubler son repos, ou rendre problématique sa prospérité.

Cette considération prouve l'avantage politique de l'unité et de la centralisation de cet établissement d'instruction publique. Cet avantage cependant ne saurait être senti d'abord par la totalité des habitants des sept îles. Il est très-rare qu'un malade apprécie le remède auquel il doit sa guérison, et souvent son existence.

Cependant, plutôt que d'imposer sévèrement aux sept îles l'institut dont il s'agit, serait-il peut-être plus convenable de le leur faire adopter, en mettant en jeu à cet effet les ressorts puissants de l'intérêt et de l'honneur national.

Si la nouvelle charte constitutionnelle déclare

que les actes de l'administration publique doivent être rédigés en grec, et que ceux qui se rapportent à la puissance protectrice doivent nécessairement être traduits en anglais, si c'est dans l'institut seul que ces deux langues sont enseignées d'après les méthodes scientifiques(ignorées encore dans les îles), nul doute que les pères de famille, ambitionnant l'honneur et l'avantage de servir la patrie, n'envoient leurs enfants plutôt à l'institut d'Ithaque, qu'en Italie ou en Allemagne.

L'intérêt et l'honneur national seront de même flattés, si cet institut offre de grands moyens à l'instruction, si les instituteurs pour la religion, la langue et la littérature nationales, sont choisis parmi les Grecs qui, à juste titre, jouissent d'une grande considération dans la république des lettres et des sciences; si, dès sa formation, cet établissement est doté d'une bibliothèque, d'une imprimerie, d'un cabinet de physique expérimentale, si enfin des professeurs habiles offrent, sur le sol natal, à la jeunesse grecque, l'instruction qu'elle va chercher avec avidité aux académies étrangères.

Les sept îles ne sauraient au premier abord

pourvoir àux fonds nécessaires à l'établissement dont il est question. C'est à la puissance protectrice de venir à leur secours. Elle en recueillera une belle récompense, qui est portée par son caractère, et par une suite d'événements à jouir d'une existence politique.

Du Gouvernement des îles.

Les résultats bienfaisants de cette institution ne peuvent améliorer considérablement l'administration publique, que dans l'espace de quelques années.

Cependant, jusqu'à cette époque, un gouvernement national doit exister. C'est de ce gouvernement que le peuple réclamera l'ordre public, l'administration de la justice, les progrès de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des arts.

Au lieu de tracer ici l'organisation de ce gouvernement, on se bornera à indiquer quelques principes d'après lesquels on composera facilement une administration convenable aux intérêts des États-Unis des îles Ioniennes, et conforme à l'esprit du traité qui vient de leur rendre la liberté civile, et l'indépendance politique.

Ces principes n'auront donc trait qu'aux rapports qui vont être établis entre la puissance protectrice et la nation protégée, afin de donner à la législation et au gouvernement de cette nation une marche régulière et suivie.

La puissance protectrice, en daignant accorder une sollicitude paternelle à la législation et au gouvernement des sept îles, ne devrait permettre, dans aucun cas, à ses agents, de prendre une part immédiate à la confection des lois, ou à l'administration du pays.

L'exercice formel de ces droits détruirait le prestige de l'existence nationale des îles, blesserait l'amour-propre de ses habitants, priverait la cause générale de la coopération des hommes les plus distingués, ferait tomber la responsabilité de l'administration sur les administrateurs étrangers. Les individus les plus avides d'avantages éphémères (et chaque pays a les siens) en feraient leur profit exclusif au détriment de leur patrie et de la gloire de la puissance protectrice.

La législation et le gouvernement des îles étant exclusivement confiés aux indigènes, la puissance protectrice doit pouvoir s'assurer d'une manière

réelle et positive que les législateurs et les gouverneurs n'aient d'autre but et d'autre intention, en exerçant les fonctions de leurs places, que de consolider la prospérité de leur patrie.

La puissance protectrice peut exercer cette influence bienfaisante,

1° En dirigeant l'assemblée législative dans ses opérations;

2° En acceptant d'elle le droit de nommer aux places principales de l'administration générale de laquelle dépendront l'administration particulière de chaque île, et les tribunaux judiciaires.

En composant cette administration générale ou pouvoir exécutif des magistrats les plus accrédités dans le pays, en les choisissant parmi ceux qui peuvent le plus mériter la confiance publique et celle de la puissance protectrice; en les entourant de la considération nécessaire, la puissance protectrice exercera par leur entremise une influence salutaire sur toutes les branches de l'administration, sans blesser aucun égard, et favorisera ainsi les progrès de l'esprit public.

Les tribunaux judiciaires sont ceux sur lesquels il importe le plus de porter l'action d'une surveillance suivie. La puissance protectrice ne

saurait le faire directement. Par l'entremise du pouvoir exécutif, elle connaîtra aisément les abus qui peuvent avoir lieu, et elle jugera les mesures par lesquelles on pourra améliorer graduellement cette branche importante de l'administration. Elle est encore enveloppée des ténèbres dont la couvraient la malice et la corruption vénitiennes. Dissiper ces ténèbres d'un seul trait, c'est vouloir l'impossible; les faire disparaître par une force inconstitutionnelle, ce serait encore manquer le but et provoquer de grands inconvénients.

Conclusion.

Les observations consignées dans ce Mémoire sont tirées de l'expérience, et dictées par des intentions pures, ainsi que par le désir le plus ardent de faire prospérer la civilisation des États Ioniens.

Elles déplairont peut-être à la vanité de quelque individu des Sept-Iles. Elles rencontreront néanmoins le suffrage général, parce que le peuple n'écoute et n'aime que la voix de la vérité.

Ce n'est que par elle que le bien peut se faire; que cette voix donc soit accueillie avec bienveillance par la cour protectrice.

Les agents n'ont pu et ne pourront dès long-temps se passer des hommes influents du pays. Les agents ont été entourés jusqu'ici d'individus qui ne représentent pas la généralité, mais bien une partie, c'est-à-dire, celui qui n'était point suspect par ses anciens rapports avec la Russie et avec la France.

Une transaction politique décide irrévocablement du sort des îles. Ce qui a été semble ne devoir plus être. Tous les rapports anciens, toutes les inclinations politiques doivent se confondre. C'est la Grande-Bretagne seule qui protége les États-Unis des îles Ioniennes; c'est à elle que tous les vœux doivent être portés; c'est d'elle seule que les îles Ioniennes doivent attendre leur sécurité extérieure, leur tranquillité et leur bonheur intérieur.

Cette vérité sera sentie et appréciée par les habitants des Sept-Iles; et dès lors, le Commissaire suprême de la puissance protectrice trouvera indistinctement dans tous les citoyens des États Ioniens le même zèle pour les intérêts de leur patrie, le même dévouement à la cour qui lui accorde sa puissante protection.

N° II.

ÉPÎTRE.

Traduction littérale de l'auteur.

A S. E. le très-illustre patriote *Jean-Antonyade* de Corcyre, comte de Capo-d'Istrias, ministre et conseiller intime du très-puissant Empereur *Alexandre*, l'ami des Grecs, etc., etc., etc.

Ce n'est point à l'homme revêtu d'un illustre pouvoir que j'offre, avec la confiance d'un cœur franc, cette faible production, fruit de mes loisirs; c'est plutôt à l'ami le plus fidèle, et au plus ardent bienfaiteur de la Grèce infortunée. La providence de Dieu, Roi de l'univers, voulant enfin répandre la céleste rosée de la consolation sur cette antique patrie des sciences et des arts, qui, depuis des siècles, gémit sous le joug le plus honteux et le plus cruel, cette Providence, dis-je, vous a élevé à ce poste éminent que vous illustrez par les qualités les plus rares, et surtout par les vertus sublimes, les plus utiles au genre humain. A peine avez-vous reçu les marques de la dignité ministérielle, qu'on vous a vu répandre

les rayons de vos bienfaits sur la belle Grèce, terre féconde et chérie des Muses, qui vous a porté dans son sein maternel, et dont vous êtes devenu le plus ferme appui. Mais les cordes de ma lyre sont trop faibles pour que je puisse chanter les louanges d'un ministre brillant de l'éclat des lumières, orné de toutes les grâces de la modestie,

« Qui marche d'un pas ferme et sûr
« Dans le chemin de la justice, »

qui est estimé de toute l'Europe savante, et apprécié par le grand Alexandre, cet auguste pacificateur des nations, et l'ami des rois.

Enfant malheureux d'une mère plus malheureuse, fidèle interprète de ses accents douloureux, je ne puis mieux faire que de vous répéter ce fameux vers du prince des poëtes, le flambeau de la Grèce,

Βάλλ' οὕτως, αἴ κέν τι φόως Δαναοῖσι γένηαι,

et en empruntant le langage énergique de Pétrarque, ce fidèle ami du pays qui le vit naître, et dont le génie fut embelli par le peintre divin

des douleurs et des larmes du vieux Priam, sans m'écarter de mon but, j'ajouterai :

« Pon man in quella venerabil chioma
« Securamente, e nelle treccie sparte,
« Si che la neghittosa esca dal fango.
« I', che dì e notte del mio strazio piango,
« Di mia speranza ho in te la maggior parte.
« . . . .
« Quanta gloria ti fia
« Dir : *Gli altri l'aitar giovane e forte ;*
« *Questi in vecchiezza la scampò da morte !* »

Oui, les vœux ardents et légitimes de tous les vrais amis de la Grèce seront bientôt exaucés pour leur commune allégresse.

Ombre chérie d'Homère ! Quels seront les transports de ta joie dans les brillantes prairies de l'Élysée, séjour des âmes bienheureuses, lorsque le messager des dieux t'apportera, d'un front riant, cette nouvelle, que ta vénérable patrie commence, sous les auspices les plus heureux, à se relever d'une chute qui eût excité jusqu'aux larmes la pitié même du cruel Sylla, l'exterminateur de tant de Grecs ! Déjà elle contemple la voûte étoilée,

« Con gli occhi di dolor bagnati e molli,

et fixe ensuite ses regards, avec une tendresse maternelle, sur son plus grand et plus digne défenseur. Bientôt les vrais nourrissons de tout génie vaste et immortel, retrouveront leurs lyres couvertes d'un crêpe noir, cachées au fond des cavernes habitées par les Nymphes, dans des bois sacrés et inaccessibles aux profanes; alors, d'une voix éclatante, ils chanteront les ardents bienfaiteurs de ta belle patrie. Mais, par une reconnaissance plus profonde, plus juste et plus digne de leurs cœurs, ils rendront immortel le nom chéri de l'illustre ANTONIADE CAPODISTRIAS.

Paris, le 12 juillet 1817.

C. NICOLOPOULO.

N° III.

OBSERVATIONS SUR LES VRAIS INTÉRÊTS DE L'EUROPE *.

Saint-Pétersbourg, 18 mars 1817.

La paix générale existe. Les relations entre les États qui composent le système européen se consolident sur la base des traités, sur celle plus immuable encore de la nature des choses. Le croirait-on cependant? malgré la consolante réalité de ce fait irrécusable, il est des esprits inquiets qui s'obstinent à craindre la guerre; d'autres, à l'espérer et à la présager. Est-ce parce que cette situation calme leur paraît trop extraordinaire, qu'ils doutent de sa durée; ou bien, rêvent-ils une amélioration du présent, qu'il serait déplorable d'obtenir par de nouvelles commotions? Mais pour peu que l'on considère les transactions existantes entre toutes les puissances européennes, les grands événements qui ont préparé et cimenté ces

* La *Gazeta de Madrid*, le seul journal politique d'Espagne à cette époque, en réimprimant ces *Observations*, le 29 avril 1817, ajouta : *On assure que ces Observations sont l'ouvrage d'une plume très-respectable.*

actes, enfin, la situation morale où ces événements ont placé chaque État, il est aisé de se former une idée juste du présent, et d'en déduire la certitude d'un avenir favorable aux progrès de l'ordre général et de la prospérité véritable des nations.

Nous allons tracer ici les observations que nous dicte la persuasion intime de cette vérité.

Le recez du 9 juin 1815, fruit des négociations du congrès de Vienne, et les actes subséquents, signés à Paris la même année, constituent les bases de la reconstruction du système européen. Toutes les puissances signataires de ces actes sont engagées solidairement à respecter et à faire respecter leur inviolabilité. Cet engagement, quoique plus solennel et plus général que tous ceux du même genre contractés à d'autres époques, semblait réclamer encore une garantie adaptée aux combinaisons sans exemple d'une nouvelle ère politique, religieuse et morale pour toutes les nations. Cette garantie qu'on eût cherchée vainement par les voies ordinaires, s'est présentée d'elle-même. Elle est née de l'accord spontané entre les principaux monar-

ques : elle a réuni les suffrages unanimes de tous les gouvernements empressés à y prendre part.

L'acte du 14 (26) septembre 1815 a mis le sceau à toutes les stipulations précédentes ; il a offert à l'édifice de la pacification générale un point d'appui indépendant de tous les intérêts et placé hors de toute atteinte. En effet, les annales de la diplomatie, nous ne craignons pas de le dire, ne fournissent aucun acte qui puisse lui être comparé. Et c'est là précisément le motif de la confiance qu'il doit inspirer aux amis du bien, puisque l'histoire du monde ne nous offre également aucune époque qui puisse être comparée à celle où nous vivons. Que l'on nous cite un traité quelconque, fruit des négociations de congrès antérieurs ; tous, sans excepter les actes de celui de Westphalie, ont mis fin à des guerres qui n'étaient devenues générales que par la funeste prépondérance des intérêts particuliers de quelques cabinets. . . . . .

Il en est autrement du recez de Vienne et des derniers traités de Paris. Ceux-ci ont terminé une guerre générale soutenue par un intérêt direct et commun à toutes les puissances, un intérêt que la sagesse paternelle des souverains a su nationaliser.

Le principe de ces nouvelles combinaisons qui assurent la tranquillité des peuples, étant si différent de ceux qui ont déterminé les phases antérieures de l'ordre politique, ne doit-on pas en inférer que les conséquences de ce principe seront également différentes; en un mot, qu'une meilleure cause motrice produira le meilleur des effets?

La leçon donnée par la révolution, ou plutôt par celui qui l'a arrêtée dans ses décrets, a été grande et fructueuse. Elle s'adresse aux gouvernements comme aux peuples. Elle a révélé aux uns l'étendue de leurs devoirs et les éléments dont se compose leur puissance. Elle a appris aux peuples, moyennant une expérience de plusieurs siècles, retracée en caractère de sang, dans le court espace de vingt-cinq années de désastres, quelles sont les formes immuables au delà desquelles ils chercheraient vainement la gloire et le bonheur.

Telle était la situation morale dans laquelle les États se trouvent placés, et qui sert de base à leurs nouveaux rapports politiques; comment penser qu'ils aient la volonté ou même le pouvoir de les bouleverser pour en établir d'autres, pour deve-

nir conquérants, pour troubler l'ordre de choses qu'ils ont travaillé à créer et à affermir?

Deux barrières, également insurmontables, s'opposent à toute ambition dirigée dans ce sens. La première est celle de l'honneur attaché à la foi des traités. La seconde est celle qui résulte des forces réunies de tous les États qui n'auraient point trempé dans les projets insensés du gouvernement agresseur. Serait-on tenté de ne pas croire à la réunion de leurs forces? L'identité d'intérêt la rendrait immanquable, et cet intérêt, c'est la conservation de la paix si nécessaire aux gouvernements pour assurer leurs droits et remédier à l'épuisement de leurs ressources; aux peuples, pour asseoir leurs institutions et effacer les traces profondes de leurs maux.

D'après cet aperçu fidèle de l'état des choses, on n'a pas lieu de douter que la religion des traités, l'honneur, la certitude même d'un succès prompt et éclatant, n'opérassent, en cas d'atteinte à l'ordre établi, cette réunion simultanée de forces, dont le seul aspect suffirait pour paralyser tous les projets perturbateurs du repos. C'est dans ce déploiement de forces protectrices de la paix que

consiste l'alliance générale des États de l'Europe. Elle est consacrée par les traités existants, par la situation morale des parties contractantes, par la nature même de leurs intérêts légitimes, enchaînés les uns aux autres moyennant leur fusion dans un seul code de droit positif et universel. Au contraire, toute alliance motivée par la crainte, ou conseillée par des vues ambitieuses, n'est pas même praticable. Elle serait en contradiction avec l'esprit du siècle, avec la foi des traités, et aussi nulle par son essence que par ses effets. Afin de rendre cette vérité plus palpable, n'hésitons pas à examiner cette alliance hypothétique sous tous les points de vue qu'elle peut offrir à l'observateur. Considérée comme moyen défensif, elle ne saurait jamais être aussi efficace qu'une alliance générale qui s'est formée spontanément, pour ainsi dire, entre tous les États. Si on l'envisage comme moyen offensif, il est clair qu'elle ne peut produire une réunion de forces capables de soutenir une lutte, et de vaincre les États qui entreraient en lice, accompagnés des vœux de tous les peuples et des bénédictions du ciel. Les uns combattraient pour courber de nouveau le monde sous le joug du

plus fort, sous l'influence de sa mauvaise foi et de son immoralité ; les autres, pour maintenir la sainte inviolabilité des engagements les plus solennels. C'est donc au triomphe de cette dernière alliance que seraient attachées l'indépendance des États et la prospérité des nations. L'expérience du passé pour les uns, l'instinct du bien-être pour les autres, fortifieraient, dans tous les cas, une cause si sacrée, au point de la rendre invincible.

Après avoir donné à ces observations le caractère de l'évidence, il importe de ne point omettre ici un des avantages essentiels du système de cohésion d'intérêts et de réciprocité de devoirs, qui règne maintenant en Europe, et qui n'est point l'ouvrage de la volonté de l'homme, mais au contraire celui des événements amenés par la Providence divine. Le voici : les grandes puissances exercent à la vérité une certaine prépondérance sur les États du second ordre et du troisième ordre. Mais cette prépondérance est salutaire. Elle ne s'exerce que collectivement d'après des formes délibératives et des considérations fondées sur la teneur des traités. Elle n'est point de nature à augmenter le pouvoir du fort, à diminuer l'indé-

pendance du faible; elle ne saurait même devenir telle, parce que cette espèce d'ascendant n'est jamais dépourvu de modération. La dignité d'aucun État n'est menacée, parce que rien n'autorise à en appeler au droit du plus fort.

Il en serait autrement d'un système qui devrait son existence à la politique exclusive de tel ou de tel autre cabinet. Son premier effet serait d'asservir les petits États aux grands, de les associer coactivement à leur destinée, et, dès lors, on verrait se reproduire les catastrophes mille fois répétées que nous retracent toutes les pages de l'histoire. Les revers des grands États entraîneraient les petits dans leur chute. Leurs succès, non moins funestes à ces derniers, ne feraient qu'aggraver pour eux le poids de la servitude.

N° IV.

(*Extrait du* JOURNAL DES DÉBATS *du* 24 *juillet* 1817.)

On lit dans les journaux anglais du 19, la lettre suivante, adressée, par le comte Capo-d'Istria, à un homme de lettres français :

« Saint-Pétersbourg, 31 mars 1817.

« Monsieur, vous avez adressé à l'Empereur une pétition dans laquelle vous proposez à S. M. l'achat d'un manuscrit contenant plusieurs lettres originales de M. de Voltaire, de Delille, de Sales, et d'autres personnages contemporains. L'idée de faire une pareille offre à mon auguste Souverain vous a été sans doute suggérée, Monsieur, par l'intérêt que cette collection vous inspire, et dont la valeur repose entièrement sur votre attachement personnel pour les hommes nommés plus haut. Peut-être un pareil motif est-il justifiable en lui-même, mais il est insuffisant pour autoriser la manière dont vous vous expliquez à ce sujet. L'Empereur a observé, avec surprise, que vous ayez préjugé ses opinions relativement à l'individu que vous vous plaisez à appeler *le patriar-*

che des auteurs de cet âge, spécialement parce que les principes professés par cet écrivain n'ont jamais reçu l'approbation de S. M.

« Je suis autorisé à vous signifier, Monsieur, que l'ouvrage en question ne peut être, en conséquence, accepté.

« Recevez, etc.

« *Signé*, Le Comte Capo-d'Istria. »

N° V.

Francfort, 28 novembre.—M. le comte Capo-d'Istria, en envoyant à M. le conseiller privé de Willemer la décoration de l'ordre de Sainte-Anne, que S. M. l'Empereur Alexandre a daigné lui conférer, a accompagné cet envoi de la lettre suivante :

« Monsieur,

« J'éprouve une satisfaction intérieure à vous annoncer que l'Empereur, mon auguste maître, s'est fait rendre un compte exact et détaillé de l'importante production dont vous lui avez fait hommage. S. M. a trouvé dans vos méditations sur les *Rapports des temps actuels avec la Sainte-*

Alliance, cette force d'onction et cet accent de vérité qui distinguent toujours le langage du chrétien éclairé par la foi, et guidé par l'expérience.

« Désirant vous donner, Monsieur, un témoignage public de son estime bienveillante, S. M. I. a daigné vous conférer l'ordre de Sainte-Anne de la deuxième classe, et me charge de vous en transmettre la décoration. La patente d'usage, aussitôt expédiée par le chapitre des ordres de Russie, vous parviendra en son temps, par l'intermédiaire de l'envoyé de S. M., résidant à Francfort.

« Je saisis, en m'acquittant de la présente notification, l'occasion qui m'est offerte pour vous prier, Monsieur, de recevoir l'assurance de ma considération distinguée.

« Aix-la-Chapelle, le 4 (16) novembre 1818.

« CAPO-D'ISTRIA. »

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.